

Université Fédérale



Toulouse Midi-Pyrénées

THÈSE

En vue de l'obtention du
DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Délivré par l'Université Toulouse 2 - Jean Jaurès

Présentée et soutenue par

Sarah TELLIER

Le 2 décembre 2022

**Approche socio ethnographique du processus de concertation :
étude de l'émergence d'une politique locale de jeunesses
intégrée**

Ecole doctorale : **CLESCO - Comportement, Langage, Education, Socialisation,
Cognition**

Spécialité : **Sciences de l'éducation et de la formation**

Unité de recherche :

EFTS - Laboratoire Education, Formation, Travail et Savoirs

Thèse dirigée par
Véronique BORDES

Jury

Mme Valérie BECQUET, Rapporteur

M. François GUILLEMETTE, Rapporteur

Mme Cécile VACHÉE, Examinatrice

M. Alain VULBEAU, Examineur

Mme Véronique BORDES, Directrice de thèse

TOME 2
ANNEXES

Table des matières

Annexe 1 : Grille pour les entretiens.....	4
Annexe 2 : Entretien Audrey.....	5
Annexe 3: Entretien Cassandra.....	12
Annexe 4 : Entretien Ester, Aude et Lara.....	23
Annexe 5 : Entretien Daniel et Alizée.....	41
Annexe 6 : Entretien Édouard.....	54
Annexe 7 : Entretien Fabrice.....	70
Annexe 8 : Entretien Élodie.....	94
Annexe 9 : Entretien Nadège.....	106
Annexe 10 : Entretien Sylvie.....	122
Annexe 11 : Entretien Mégane.....	139
Annexe 12 : Outils de cartographie mentale.....	153
Annexe 13 : Exemple de fiche de lecture.....	154
Annexe 14 : Le questionnaire dans le cadre de la photographie.....	155
Annexe 15 : Planning de travail dans le cadre de la photographie.....	161
Annexe 16 : Illustration du traitement et de l'analyse des données à l'aide du logiciel Nvivo.....	162
16. 1. Présentation des données dans l'interface.....	162
16.2. La pré-analyse.....	162
16.3. L'analyse catégorielle.....	163

Annexe 1 : Grille pour les entretiens

Actuellement en première année de thèse à l'université Toulouse Jean Jaurès, mon travail de recherche porte sur l'étude des processus de **construction** et de **mise en œuvre** des **politiques de jeunesse** sur les départements du Lot et de l'Ariège.

Cet entretien exploratoire a pour objectif de me permettre de repérer les différents acteurs qui interviennent dans ces phases d'élaboration et de mise en œuvre. Les questions sont volontairement ouvertes et larges.

1) Expliciter différents points de votre structure :

- ✓ Quelle est son organisation ?
- ✓ De qui dépend-elle ?
- ✓ Quel est son mode de financement ?
- ✓ Quelles sont ses missions ?
- ✓ Quel est son territoire d'intervention ?

2) Expliciter votre poste :

- ✓ Quel est votre travail ? Depuis combien de temps ?
- ✓ Avec qui travaillez-vous ?
- ✓ Quels sont vos missions et objectifs ?
- ✓ Quels sont vos outils ?

3) Que pouvez-vous me dire des politiques de jeunesse sur votre territoire :

- ✓ Comment s'organisent les politiques de jeunesse dans leur construction et leur mise en œuvre ? (De qui émanent-elles par exemple...)
- ✓ Quel est le territoire sur lequel s'exercent ces politiques ?

4) Quel est votre rôle ou celui de votre structure dans la construction et/ou la mise en œuvre de ces politiques ?

Merci pour votre temps.

TELLIER Sarah

Annexe 2 : Entretien Audrey

Date : 14/05/2019

Lieu : MSA de l'Ariège

Durée : 26 minutes et 03 secondes

Avant de commencer sur la MSA, je veux te dire que je vais te donner des informations, mais que je risque de ne pas être très précise puisque vu que je suis arrivée au 1er juin 2018 à la MSA et que à la fois je découvre la MSA, le boulot à la MSA et le département. Puisque moi je suis de la Haute-Garonne, j'ai travaillé pendant 15 ans à la Haute-Garonne en centre social et associatif. Donc les politiques jeunesse ça me parle, les actions jeunesse ça me parle puisque sur le centre social sur lequel j'étais, j'étais pas mal là-dessus. Après la politique MSA n'est pas tout à fait la même. Il faut que j'essaie de faire la part des choses et des fois je mélange un peu tout. Donc je vais reprendre maintenant par rapport à la grille que tu m'avais donnée. Donc expliciter différents points de votre structure, quelle est son organisation. Donc la MSA c'est une caisse centrale qui est à Paris et 35 caisses qui sont délocalisées. Décentralisées plutôt. Sur les 35 caisses, donc nous ici MSA Ariège, on fait partie de MSA Midi-Pyrénées Sud. C'est 4 caisses qui ont fusionné en 2009. Donc Ariège, Haute-Garonne, Haute Pyrénées et le Gers. Donc on est les 4 ensembles au niveau des salariés MSA, on est dispatchés sur les différents sites. Au niveau du service d'action sociale, on est 22 travailleurs sociaux répartis en deux profils. Donc là du coup je saute plus sur la deuxième partie. Donc deux profils : un profil 1 qui travaille en binôme avec le profil 2. Profil 1 sur l'action individuelle, profil deux sur l'action collective. Grosso Modo. Ce qui est important au niveau de l'organisation de la MSA, c'est qu'il y a des salariés, mais aussi des élus qui sont répartis sur 3 collèges: le collège des exploitants agricoles, le collège des salariés agricoles et le collège des... des des... je cherche toujours... Je vais y arriver... Des employeurs de main-d'œuvre. Ce sont des exploitants qui ont de grosses exploitations. Et donc ces élus ils ne sont pas là juste pour faire jolie. C'est eux qui donnent les directives générales et ensuite on a les directives de la caisse centrale. De qui on dépend ? On dépend du ministère de l'agriculture, de la loi d'orientation agricole de 2006 et du code rural. On n'est pas du code de la sécurité sociale. Donc c'est le deuxième régime de protection sociale français. Après le régime général. Bon ça c'est un peu une évidence. Jusqu'à quand on restera MSA je ne sais pas, jusqu'à quel point ça pourra basculer sur la sécurité sociale tout comme le RSI a plus ou moins basculé. Ça, je ne peux pas dire. Guichet unique. Ça c'est le

propre de la MSA. C'est que tout se passe à la MSA pour les personnes qui en sont ressortissantes. Que ce soit de la petite enfance à la vieillesse, tout est en lien à la MSA. Tous les risques sont couverts par la MSA. C'est ça qui est intéressant j'ai envie de dire pour les régimes agricoles alors que sous le régime général, tu vas avoir à faire à la CPAM, à la CAF, à la CARSAT et ainsi de suite. Avec ses bons et ses mauvais côtés ici. Au niveau de mon poste. Donc je t'expliquais qu'on était deux travailleurs sociaux. On était 22 sur Midi Pyrénées Sud. Sur l'Ariège on est 4: deux profils 1, deux profils 2. Profil 1 c'est les personnes qui vont accompagner de manière individuelle les ressortissants de la MSA et potentiellement aussi mettre en place des actions que l'on appelle... Je ne m'en souviens jamais... Les actions de groupe. En faite c'est une thématique avec un groupe défini. Une date de début, une date de fin et après ça s'arrêtent. Après il peut y avoir diverses thématiques abordées. C'est des choses qui sont labellisées MSA et que les autres ne peuvent pas faire. C'est que la MSA qui peut les porter. Au niveau de mon profil à moi de travailleur social. L'objectif et mes missions principales: les actions de groupe, les actions collectives partenariales sur des thèmes divers et variés en fonction des rencontres. Et donc les actions partenariales peuvent être sur toutes les thématiques et du développement social local. Je pense que c'est quelque chose qui ne t'est pas inconnu. Avec la méthodologie MSA, alors c'est une méthodologie classique : on part d'un diagnostic, on regarde combien on a de familles MSA sur un grand territoire puis on réduit pour trouver l'endroit où on va intervenir. Puisque nous on intervient que dans des zones rurales. Sur Toulouse il n'y a pas de MSA par exemple. Donc un pré diagnostic pour voir quels sont les axes de travail qui pourraient se dégager. Donc moi par exemple je suis sur un diagnostic sur Labastide de Cérou, sur le Céronnet. Je pense que tu commences à maîtriser le secteur, c'est le Couseran. Donc là ce qui c'est dégagé comme axe de travail, c'est une... nous ce qu'on est en train de développer avec les familles c'est une charte. Donc pré diagnostic, rencontre avec les différents partenaires, expliquer la démarche et mettre en place une enquête de besoin pour mettre en place. Nous on a repéré des besoins en tant que professionnel, quels sont réellement les besoins des familles sur ce territoire-là avec la possibilité ensuite de mettre en place des actions qui correspondent à leur besoin. La méthodologie DSL, ce qui est intéressant dans cette méthodologie c'est qu'on est tous ensemble dans le même bateau. C'est une méthodologie qui prend du temps, c'est à la fois des professionnels qui sont autour de la table et on intègre aussi des habitants . Donc là forcément ça prend plus de temps parce qu'il faut mobiliser les gens en amont. Mais voilà. Le résultat du DSL c'est des actions qui sont en réponse à ce que les gens attendent sur le terrain. Et comme il y a des personnes mobilisées, que ce soit des professionnels ou des habitants, du coup tu as plus d'efficience à la sortie, pour faire gros. Et ensuite j'ai une mission un peu particulière et c'est à ce

titre là que je participe aux réunions du groupe jeunesse. C'est la mission plus particulière de la gestion de l'enfance, petite enfance au niveau MSA. Pour moi c'est quelque chose de purement administratif normalement puisque c'est tout ce qui est accompagnement financier des structures petite enfance. Donc quand il y a une création de crèches ou quand c'est un renouvellement tous les ans, on redemande des papiers pour vérifier que la crèche a bien son agrément, qu'elle a des enfants MSA et du coup on donne des subventions. C'est la part que les parents ne paient pas. Et, donc sur ce volet-là, il y a aussi l'implication sur les politiques du territoire. Donc, enfance jeunesse. Et c'est à ce titre là que je suis là. Mais à l'origine... Pour moi sur l'Ariège c'est un peu compliqué d'y voir clair, et à la fois c'est assez simple. Il y a le schéma départemental de service aux familles d'où ont découlé les politiques départementales et les groupes qui ont vu le jour. Sur l'action jeunesse, à proprement dit au niveau MSA, il n'y a pas grand-chose si ce n'est au travers des actions familles. Mais ce n'est pas la jeunesse à tout prix. Les actions jeunesse qu'on va avoir c'est deux appels à projets : un qui est tous les deux ans. C'est Prévert. Et ensuite il y a l'appel à projets jeune qui lui a lieu tous les ans. Alors, je peux te donner de la documentation là-dessus. Après ces appels à projet en faite permettent au jeune d'être financé sur leur projet. Donc ce ne sont pas des appels à projets structures. APJ non, appel à projets jeune non. L'appel à projet jeune ça doit être porté par des jeunes, mais accompagné par une structure parce que ça démarre de souvenir, c'est des jeunes à partir de 13 ans. De 13 à 22. Avec deux tranches.

Est-ce que tu sais pourquoi cette tranche d'âge à la MSA ?

Non, très sincèrement, je n'en sais rien. Et Prévert, je ne le maîtrise pas. C'est à peu près les mêmes projets qui sont financés par les FDLA de l'Ariège. Qui est bien une particularité ariégeoise, parce que moi je ne connaissais pas . Et là par contre c'est avec les collègues. C'est un concours. Ce n'est pas un appel à projets. Donc pour moi ce sont deux actions vraiment en direction des jeunes. Mais après, il n'y a pas grand-chose de fait au niveau de la MSA. Moi je trouve ça très intéressant, parce que comme j'arrive sur le territoire, ça me permet de rencontrer des structures et d'échanger. Moi en plus sur le Couseran et sur le Ceronnet en particulier, je n'ai pas envie de l'oublier, mais parce que ça fait partie de l'histoire aussi de ce que je suis en faite. Je ne peux pas me dire, je fais que les actions familles et ne pas regarder ce qui se passe au niveau jeunesse, pour moi ce sont des acteurs importants pour travailler quoi. Après on a des financements qui accompagnent des structures, pour les centres sociaux, l'EVS, pour porter les espaces jeunes. Centre social, ils sont soutenus par la CAF. Il n'y en a qu'un qui est associatif sur Foix. EVS, il n'y en a qu'un, à Massat. Et ensuite

l'implication au niveau des PEDT et de la petite enfance. Donc c'est vrai que la politique jeunesse elle n'est pas réellement définie sur la MSA. Ce n'est pas notre public prioritaire. Je pense que c'est pour ça que dans notre travail de travailleurs sociaux on n'a pas toute à y travailler dessus quoi. Alors je ne sais pas si j'ai répondu à toutes les questions.

Donc toi ton implication dans le processus de construction et de mise en œuvre des politiques de jeunesse, mis à part la participation au groupe jeunesse, et du coup les deux appels à projets qui sont de la mise en œuvre à travers deux dispositifs.

Et après moi je fais remonter les informations. On m'envoie sur les réunions. J'ai participé au PEDT

Et ta participation au groupe jeunesse, on te l'a imposé ?

Normalement ce n'était pas moi, c'est Mme I., elle part à la retraite dans 3 ans et je suis en train de prendre une partie de ses missions . Mais sans encore bien comprendre à quoi ça sert si ce n'est d'être visible. Après moi sur le terrain, effectivement ça me sert à prendre des contacts. Même pour les APJ, l'an dernier j'ai suivi 3 dossiers APJ et si je n'avais pas participé à ces groupes-là je n'aurais pas su comment prendre contact avec les structures. Je trouve que c'est intéressant pour moi professionnellement. Mais quand je participe à ces groupes, je me demande si je leur sers à quelque chose. Je me sens plus intruse qu'autre chose. Mais après c'est moi, parce que je ne comprends pas ce que la MSA fait là . Après ça va venir.

Et par rapport à la CAF, tu vois plus leur rôle ?

Oui complètement. Ils ont une réelle politique jeunesse, et l'accompagnement des structures. Et en plus le financement ++. Sylvie elle le dit, nous on est le petit cochon rose. La MSA elle ne finance pas grand-chose. Après ce sont des organismes, donc la façon d'accompagner c'est d'abord du financement. Et après on au niveau des techniciens, de voir un accompagnement. Mais moi les structures jeunesse je n'ai aucun contact avec eux, si ce n'est les appels à projets ou le PREVERT qui peut être un axe de travail. Après dans les DSL, c'est soit les élus, soit les familles. Dans la famille, je rentre la jeunesse, voir ce qui se fait dans le territoire. De toute façon on ne peut pas tout faire. C'est lié à la parentalité. C'est pas le jeune individuel.

La MSA, comment on fait pour être adhérent MSA ?

Tu ne choisies pas, c'est parce que tu es salarié agricole ou que tu es exploitant que tu es à la MSA. Quand tu passes d'étudiant à salarié, tu ne te dis pas tiens je vais prendre à la MSA plutôt qu'à la CPAM. C'est parce que c'est ton boulot qui fait que tu es identifié ou tes parents.

Pourquoi cette caisse particulière ?

Parce qu'à un moment, on était très nombreux. La France avant était une terre agricole. Au jour d'aujourd'hui il y a de moins en moins d'agriculture et donc il y a de moins en moins de ressortissants. Parce qu'après on a des gens qui sont à la MSA et qui ne sont pas salariés agricoles à proprement dit. Le personnel du Crédit Agricole fait partie du régime MSA. C'est dans l'histoire. Le groupe AMA l'était aussi, mais ils ne le sont plus aujourd'hui. Et paradoxalement, il y a quand même pas mal d'exploitation qui s'ouvre, de gens qui s'installent à leur compte. Moi je le vois.

Et donc vous n'avez rien pour les jeunes qui ont entre 18 et 25 ans qui veulent s'installer comme exploitant ?

Non, ça c'est la chambre d'agriculture qui fait l'accompagnement des jeunes agriculteurs. Et après c'est les syndicats aussi. Jeunes agriculteurs, Ariège, donc ça c'est un syndicat.(recherches sur ordinateur) Donc il y a un portage politique. Et après nous on va subventionner si tu veux. À un jeune agriculteur, on a des critères.

Donc il y a bien un petit quelque chose...

Ouais, mais jeune agriculteur pour la MSA ça va jusqu'à 42 ans quelque chose comme ça. Ça m'avait fait sauter au plafond, mais qu'est-ce que c'est que ça ? De 18 à 40 ans. Un jeune agriculteur c'est quelqu'un qui a entre 18 et 40 à la date d'affiliation au régime de protection et qui s'installe. Donc c'est forcément des exploitants, puisqu'ils doivent être non-salariés agricoles. C'est quelqu'un qui monte une exploitation, c'est pas quelqu'un qui est salarié. C'est jeune dans le sens nouveau, pas jeune. Mais après je pense que la chambre d'agriculture pourra peut être te donner des éléments que moi je ne peux pas te donner parce qu'effectivement nous c'est des exonérations. Il n'y a pas un accompagnement. Et le syndicat à mon avis qui pourront peut-être plus te donner des infos sur l'info

sur l'accompagnement particulier de ces jeunes-là. Parce qu'il y en a. Après on a des gens qui sont en reconversion. Alors je n'ai pas les statistiques sous la main, mais moi dans ce que je vois, en un an les gens que j'ai pu rencontrer, c'est des gens qui sont en reconversion et puis quand tu viens sur l'Ariège... Tu ne viens pas comme ça en Ariège, c'est un projet que tu as préparé parce qu'il faut savoir que tu ne vas pas être super bien accueilli. Du coup c'est vraiment une mentalité particulière l'Ariège, si tu n'es pas Ariégeois, ça peut être très compliqué. Après tu peux être accueillie à bras ouvert aussi. Mais selon les secteurs de l'Ariège, tu as vraiment des mentalités propres à ce territoire. Le Couserans a sa mentalité qui n'est pas la même que Mirepoix, ou les monts D'Olmes. On parlait aussi de Lavelanet ce matin. Chaque coin a sa spécificité. Tu vas t'en rendre compte toi aussi, mais tu ne vas pas d'un endroit à un autre comme ça. Et moi j'ai rencontré des gens qui sont Ariégeois, qui ont déménagé juste d'une commune, bhen là... T'es pas sur la bonne commune, t'es pas de là. J'ai rencontré quelqu'un sur le Couserans, elle était de Pamiers, elle me disait : j'arrive pas à m'intégrer, ils savent que je viens de Pamiers et ils ne peuvent pas me faire confiance comme si j'étais de leur secteur à eux. On fait des blagues sur les Ariégeois, mais ça vient de quelque part. Il y a une vraie identité. Tu n'es pas... Dans le Couserans ils ne sont pas Ariégeois, d'abord ils sont Couseranais, ensuite ils sont Ariégeois et potentiellement ils sont Français. Mais je suppose que dans le Lot il peut y avoir aussi des mentalités comme ça. On est sur des territoires ruraux aussi.

Oui, je ne sais pas, j'ai pas l'impression que c'est aussi fort. Après c'est peut-être parce que je suis Lotoise.

Oui, en Ariège c'est une identité à part entière. Après c'est à la fois compliqué quand tu viens de l'extérieur et à la fois c'est hyper intéressant quand tu rencontres des gens qui ont cette identité-là, tu les écoutes parler, tu as qu'une envie c'est de venir vivre en Ariège. Bon moi il y a des fois, après c'est le propre du DSL, c'est que tu t'impliques personnellement aussi, tu passes tellement de temps dans un endroit que les gens te connaissent et te reconnaissent et du coup tu n'as qu'une envie c'est de venir y vivre. Il y a un cadre de vie particulier que tu ne retrouves pas ailleurs.

En termes professionnels ici, si tu veux changer les choses, il faut y rester... La question de la temporalité est importante.

Ah oui. En mode flash tu fais rien. Si tu veux être connu et reconnu, il faut rester un moment, faire ses preuves. Mais comment beaucoup d'endroit où il y a une identité forte. Il faut se montrer capable.

Annexe 3: Entretien Cassandra

Date : 10/04/2019

Lieu : DDCSPP de l'Ariège, dans son bureau

Durée : 39 minutes et 49 secondes

Alors on attaque par... Et donc, la DDCSPP c'est la direction départementale de différents services de l'État. Dont le service jeunesse et sport. C'est quand... C'est en 2010 qu'il y avait des directions départementales par ministère et donc il y a eu une fusion qui, une réforme de l'organisation des services de l'État et donc la création des DDCSPP. Donc Jeunesse et Sport est devenu une direction départementale entière et donc maintenant un service jeunesse et sport et demain on ne sait pas. Demain étant très rapidement d'ailleurs. Donc voilà. Dans la DDCSPP il y a différents services: les politiques sociales, il y a droit des femmes, etc.. Je ne sais pas si ça t'intéresse de voir...

Non c'est plutôt sur la jeunesse...

Donc le rôle c'est d'être, c'est la déclinaison des politiques publiques d'État sur l'échelle départementale. Sachant qu'on a la particularité au niveau du service jeunesse et sport d'avoir une double tutelle on va dire. C'est à dire d'un côté on a la DRJSCS, la direction régionale qui dépend directement du ministère et d'un autre côté on a la préfecture qui elle dépend du ministre de l'Intérieur. On a ce qui est compliqué pour nous depuis les DDCSPP, on a ces deux tutelles-là quoi. Sachant que ça peut amener des avantages, des choses intéressantes, mais... On a ces deux tutelles-là. Quoi te dire d'autre. Sur les missions... À aujourd'hui parce que... Je ne sais pas si tu es au courant de ce qui est en train de se passer au niveau de la réforme de la fonction publique et de l'organisation de services de l'État actuellement... Aujourd'hui on a simplifié deux missions donc la mission première qui est la déclinaison des politiques publiques de l'État dans les départements type service civique, mobilité européenne . Alors c'est service jeunesse, sport et vie associative. Donc on a aussi tout ce qui est vie associative dans nos services donc avec les agréments jeunesse et éducation populaire, les postes FONJEP donc des aides au poste. On a des appels à projets thématiques sur le champ jeunesse et éducation populaire. Donc voilà la déclinaison des politiques nationales sur l'échelle départementale, et ensuite une autre mission. Alors ce qui dépend aussi de la

mission nationale ça va être toute la partie contrôle . Aussi donc c'est davantage les inspecteurs, mais pas que parce que moi j'en fais aussi . On contrôle des accueils de mineurs pour le champ jeunesse et ensuite on a pour ce qui descend du national aussi la partie formation. Alors même si c'est davantage au niveau régional, mais moi par exemple je suis vectrice, je participe au jury des VAE BPJEPS. On a aussi plus un accompagnement local, j'interviens au CQP animateur périscolaire. On a aussi un petit regard sur la formation. Ça c'est pour le niveau national. Je ne crois rien oublier si ce n'est que pour les politiques publiques c'est pour ce qui concerne les jeunes au gré des gouvernements et des trucs qu'ils veulent faire. Ensuite sur le niveau départemental donc là c'est plus lié à mon poste, à la spécificité de mon poste. Donc moi l'intitulé c'est conseillère d'éducation populaire et de jeunesse qui rentre dans la famille des PTP, c'est des personnels techniques et pédagogiques. Donc ça donne, tu vois contrairement aux inspecteurs qui sont dans le corps de l'inspection comme leur nom l'indique, nous on est aussi en accompagnement des territoires, des associations donc on n'est pas seulement là pour décliner les politiques de l'État, mais aussi pour accompagner les territoires ou les associations sur leur structuration, leur développement. On est vraiment à cette interface entre le local et le national. Avec un glissement qui se fait dans les années de plus en plus en faites entre au départ on était beaucoup plus sur cette... Alors ces postes-là ils ont été créés en 1980 par Mitterrand. Et l'objectif c'était très clairement... C'était de prendre des professionnels qui développaient des choses type printemps de Bourges, festival d'Avignon enfin voilà... Vraiment des professionnels de structure associative et de les embaucher, enfin les faire embaucher par l'État sur une échelle départementale pour que leur savoir-faire, leur expertise puisse bénéficier à d'autres. Donc au départ on était beaucoup plus sur une échelle départementale qui était d'aider à la structuration des projets des territoires et des associations et on glisse de plus en plus vers une déclinaison des politiques nationales en département et on a de moins en moins de marge de manœuvre pour plus amener des choses spécifiques, des choses qui vont accompagner ce qui vient vraiment du terrain.

Tu arriverais à expliquer la raison...

Pourquoi. Pour différentes raisons c'est que... C'est compliqué comme question. Il y a déjà une chose évidente, ce sont les effectifs. On a été divisé par deux ou trois sur les dernières années. Donc à un moment donné tu ne peux plus faire les mêmes missions et que pour accompagner les territoires, les acteurs locaux, ça nécessite du temps et ça nécessite une marge de manœuvre et que quand on même temps on te demande de décliner des trucs au niveau national, tu n'as plus le temps,

c'est des trucs que tu fais en plus. Et c'est ça, c'est aussi une évolution qui a fait qu'avant les conseillers ils étaient très techniques c'est-à-dire que par exemple sur les concours il y avait des options sur des trucs vraiment très pointus du style théâtre, style enfin voilà. On était sur des spécialités très très précises. Aujourd'hui les concours, les quelques concours qui arrivent on est plus sur des spécialités comme ça du tout. On est sur des choses beaucoup plus transversales, générales sur les politiques publiques. Donc ça, et puis... Donc voilà moi je pense que c'est principalement lié à ça et puis après il y a aussi une autre, autre chose, un autre facteur. C'est que les financements se raréfient d'une manière générale donc ça veut dire que. Nous le budget qu'on a se raréfie et d'une manière générale quand il y a de l'argent public qui doit être donné il y a du coup, et ça peut sembler logique, une attente très précise sur ce qui doit être fait et ce à quoi il sert. Donc effectivement on peut se dire on a moins d'argent donc on va davantage regarder ce à quoi il sert. Sauf que du coup ça génère aussi autre chose. Donc avant en gros il y a avait une enveloppe financière et on avait cette marge de manœuvre enfaîte pour dire tel projet de territoire est intéressant, je vais l'accompagner financièrement. Maintenant et pas que chez nous, partout, on est de plus en plus sur une logique d'appel à projets en disant: on veut ça. Donc aussi nos relations avec les acteurs de terrain elles ont complètement changé. C'est-à-dire en gros vous faites ce que vous voulez, par contre si vous faites ça on vous finance et si vous faites on vous finance pas. Donc ça a vraiment changé aussi la relation qu'on a et donc du coup nous ça nous donne davantage de boulot parce que les appels à projets c'est lourd, parce qu'il faut instruire des dossiers, parce qu'il faut entrer dans des applications pour ensuite que ce soit... Enfin c'est des trucs très administratifs du coup pour qu'un reporting puisse être fait au niveau national.

Ça influence vraiment la mission d'accompagnement.

Complètement. Sachant qu'on se retrouve ensuite sur des choses très très compliquées c'est-à-dire qu'on va aller accompagner une association ou un collectif d'association pour développer une orientation qui fait partie de nos priorités ou qui rentre dans nos priorités nationales sauf que ça va changer donc du coup ce qu'on aura essayé de structurer et qui nécessite du temps pour être structurée, du jour au lendemain ça va s'arrêter et c'est autre chose qui va se mettre en place. Donc les associations commencent aussi à en avoir ras le bol de ça. Et pour nous c'est extrêmement inconfortable aussi. On est sur quelque chose de compliquer. Ou alors par exemple on va accompagner les associations à déposer un projet qu'ils ne vont pas avoir. On ne va pas avoir les financements. On leur fait perdre leur temps entre guillemets donc c'est... Donc là tu te dis : qu'est-

ce qu'on fait ? Est-ce qu'on ne fait plus rien et on ne fait qu'instruire des dossiers. Ça fait partie des choses un peu compliquées. C'est ce qui amène un petit peu ce changement. 3e chose aussi, l'évolution... C'est la décentralisation qui fait aussi que du coup le poids de l'État en région ou en département s'amenuise aussi financièrement, etc... Et on est quand même dans un pays qui développe de plus en plus les échelles régionales. Jusqu'à présent c'est surtout régional et intercommunal. Ils ont voulu supprimer les départements. Tout ça, ça a un impact aussi parce que ça veut dire que les territoires demandent de plus en plus d'autonomie aussi. Donc ça veut dire qu'ils demandent aussi à ce que l'État soit de moins en moins interventionniste. Il y a aussi cet élément-là dans l'évolution.

Tu as parlé de mise en œuvre des priorités nationales. C'est quoi votre texte de référence... Vous les trouvez ou les priorités ?

Jusqu'à il y a peu, on avait une DNO (Directive nationale d'orientation). Jusqu'au précédent gouvernement. C'était nos orientations. Elles émanaient du ministère ou de l'interministérialité puisque sous Hollande il y avait ce qu'il appelait la priorité avec un comité interministériel à la jeunesse. Ça nous descendait en circulaire. Ça a été abandonné sous Macron donc pendant un an on ne savait plus. On n'avait plus d'orientation, plus de textes. Là il y a un vrai changement par rapport à tout ce que je viens de te dire. Ça va arriver très vite et ça arrive déjà. Il n'y a plus de DNO donc ils ont inventé un autre truc qui s'appelle l'ambition territoriale jeunesse qui est sur un niveau régional. Donc c'est à charge de chaque direction régionale de faire son document cadre sous forme d'ambition territoriale jeunesse. C'est pas parce qu'il n'y a pas de DNO qu'on n'a pas des trucs qui nous descendent et qu'on doit faire. C'est plus lisible en termes de priorité. L'exemple flagrant c'est le service civique. Service civique qu'il a fallu déployer. Ça c'était sous Hollande et là service civique alors... Ils sont en train de dire qu'il n'y a plus... Y'aura pas plus de financements qui seront mis en place donc on arrête le déploiement, le développement et donc... On est coincé sur les territoires quoi. Et le service national universel qui va arriver, on ne sait pas quoi, quand, comment. Il sera expérimenté à partir du mois de juin. Y'a un département par Région qui l'expérimente et ici c'est les Hautes-Pyrénées qui a été sélectionné d'office sur... C'est le préfet qui a voulu sans prévenir ni l'inspectrice et encore moins les conseillers qui l'ont appris par la bande quoi. Donc non, mais c'est... Donc après on a des choses qui sont vraiment incohérentes. L'exemple du plan mercredi. Je ne sais pas si tu as suivi un petit peu... L'histoire du plan mercredi a été annoncée l'année dernière dans la presse avec le retour au 4 jours. Le décret sur le retour aux 4 jours est sorti fin juillet. Ils

avaient quelque chose à mettre en place pour le mois de septembre. Le retour aux 4 jours c'est fait dans des conditions très compliquées. Nous la circulaire on l'a eu au mois de novembre pour quelque chose qu'on demandait aux territoires à mettre en place au mois de septembre. On a travaillé dans le vide en faite. Ça c'est mis en place... En même temps ça a fait un peu un flop son truc. Ça se met en place parce qu'il y a de l'argent derrière, mais c'est n'importe quoi. Ça génère ce genre de choses donc là on est sur un mouvement vraiment radical d'évolution de ça et de l'organisation. Donc les DDCSPP ne vont plus exister.

On a une date ?

Non, pour avoir les infos il faut lire les journaux. Parce que nous nous n'avons rien du tout. C'est à dire même les syndicats qui négociaient en direct avec les ministres ou quoi ils ne savent pas. On leur dit un truc et puis deux jours après dans la presse il y a le ministre des Sports qui parle et qui vient d'annoncer des trucs. Tout le monde est sens dessus dessous. C'est la casse totale.

Que vont devenir les DD ?

Alors ce qui s'est passé c'est qu'il y a un rapport qui a été commandité par le gouvernement l'année dernière et notamment des hauts fonctionnaires et des hauts cadres du privé et ce rapport a été remis en mai au gouvernement et le gouvernement n'a pas souhaité le communiquer. Donc on savait qu'il y avait ce rapport qui avait été rendu, qu'il y avait des choses à l'intérieur. On imaginait que voilà, mais le gouvernement a dit : oui, mais non, on fera au fur et à mesure. Bref ils n'ont pas voulu communiquer dessus sauf qu'au mois de juillet ce rapport a fuité. Et quand le rapport a fuité c'était gravissime quoi, ce qu'il y a dedans. Notamment pour la jeunesse. Les deux seules choses qui étaient inscrites dedans c'était Famille/Enfance. En gros le constat c'était que L'État avait commencé à décentraliser, mais qu'il n'avait pas tout décentralisé. Donc Famille/Enfance devait continuer, partir à la CAF. L'État ne gardait que l'inspection contrôle et pas un mot sur le service civique qui est quand même le gros du budget de L'État. Pas un mot dessus comme si ça n'existait pas, pas un mot sur tout ce que sont nos missions au quotidien hors inspection/contrôle. Tout ce qui est accompagnement, expertise, la formation continue, les réseaux, etc... Pas un mot du tout. Je te passe les détails sur tous les autres services. Suite à cela le préfet de région avait trois semaines pour faire remonter des trucs. Ça c'est sorti en juillet, le rapport. Donc quand il est sorti c'était un peu l'été, mais il y a quand même une levée de boucliers et le gouvernement dit : non, mais ne vous inquiétez

pas, on ne va pas le prendre au pied de la lettre. On va organiser la remontée et voir ce que pensent les organisations de terrain de ça. Donc ils ont demandé en plein mois d'août à tous les directeurs de DD de faire remonter au préfet de région les propositions. Ils avaient 15 jours pour faire remonter au niveau national. Et suite à ça il devait y avoir en décembre une conférence de tous les directeurs donc une rencontre avec le gouvernement de tous les directeurs de DD et de DR. Gilet jaune. Novembre. Donc décembre est annulé et depuis rien. Si ce n'est ce qui sort dans la presse. Et donc là par exemple il y a deux jours on a la ministre des Sports qui a annoncé qu'il y a 1600 conseillers sportifs. En équivalent jeunesse nous on est que 300 et quelques. Au sport ils ont 1600. Dont la moitié ont une spécialité, un sport, une spécialité. Et l'autre moitié sont des généralistes. Il a donc été annoncé, par la presse, c'est ça qui est hallucinant que les sportifs de spécialité allaient être... Les missions allaient être transférées aux fédérations et donc que les missions de l'État allaient être transférées aux fédérations c'est-à-dire qu'ils perdent leur statut, tout.

On privatise le sport...

Complètement. Puis pour les autres ils verront au cas par cas. Ils sont en train d'organiser la fin du service public quoi. Pour le sport parce que ça va pas faire trop de vague et je pense... D'ailleurs je ne suis pas la seule à le penser. Ils testent sur de petits groupes d'agents comme ça pour voir comment ça se passe. Ils avaient déjà testé ça en septembre et ça avait bougé un peu donc ils avaient réajusté, mais là ils ont notamment, ce qu'ils ont proposé là à la différence de ce qu'ils ont proposé en septembre c'est que les fonctionnaires soient détachés et soient placés sous contrat de droit privé donc possibilité de licenciement. Donc là c'est de nature à rassurer les fédérations parce qu'ils n'ont pas forcément envie, enfin des fois oui parce que les conseillers sportifs ils bossent déjà avec les fédérations en général donc... Globalement ça se passe bien, mais ce n'est pas pareil si tu récupères un fonctionnaire à vie qui est en début de carrière. Donc là ils leur ont proposé ça. Donc les fédérations, ça commence à les intéressées quoi. Donc on ne sait pas trop si elles vont bouger. Enfin bref, dès qu'il y a de l'argent en jeu de toute façon, il y a moins de valeurs. Donc voilà, mais bon donc ça ça fait partie des grandes interrogations. Donc pour le côté jeunesse, ce qu'on entend, mais rien n'est acté encore, rien n'est officiel, c'est qu'on sera rattaché à l'éducation nationale.

Ce qui c'est passé au niveau ministériel.

Oui, ce qui est logique au niveau ministériel. Au niveau de l'inspection générale, ils ont déjà fusionné les corps. Donc les inspecteurs généraux c'est ceux qui sont tout en haut à l'inspection nationale. Ils ont déjà fusionné les deux corps: inspecteur éducation nationale et jeunesse et éducation populaire. Donc voilà. Après sur le fond des missions, ça va être compliqué parce qu'on risque d'avoir là encore une double tutelle : rectorat, préfecture. Préfecture pour la partie plus contrôle, etc... Sécurité.

Si vous avez cette double tutelle, rectorat, préfecture, que deviennent les DR ?

Les DR pour l'instant... Ce qui était... En faite on ne sait rien. Avant qu'il y ait eu les premières annonces, la tendance c'était à la régionalisation d'une manière générale. C'était de grandes régions avec la fusion des régions. Donc l'intérêt d'avoir des DR avec la présence de l'État aux côtés des grandes régions. Et les intercommunalités pour... Sauf que contre toute attente Macron dans un de ses discours à parler de la proximité avec le terrain donc il a remis en avant les départements. Et donc là plus personne ne comprend trop rien. Donc en ce moment les DR elles sont comme ça (treublantes). Elles ne savent pas du tout à quelle sauce elles vont être mangées ou pas. Sachant qu'ils ont déjà vécu une fusion qui était très très compliquée. Et puis qu'ils n'ont pas digéré encore. Donc voilà. C'est compliqué.

Tu parles des personnes qui accompagnent les projets et d'autres qui les instruisent...

C'est les mêmes en faite.

Ça créé pas une schizophrénie ? On accompagne des projets qu'on ne va pas peut être pas financé.

Oui c'est ça qui est compliqué alors après on a une certaine marge on va dire. On peut avoir une certaine marge. Je vais donner un cas extrême : j'ai un collège dans un autre département qui ne fait pas d'appel à projets. Il a décidé qu'il avait ses trois interlocuteurs et l'argent hop. Il le répartit entre les trois interlocuteurs donc les trois fédérations d'éducation populaire présentent sur le territoire. Et advienne que pourra. Il ne s'embête pas, mais bon il est à un an de la retraite. Donc voilà, ça permet aussi des choses et qui ne sont pas forcément incohérentes parce que... Je vais te dire, on peut imaginer aussi...

Et donc toi ton travail dans tout ça..

Alors moi mes missions plus particulières que j'ai c'est tout ce qui est politiques éducatives avec les projets éducatifs, avec la mission territoires éducatifs. Politiques de jeunesse qui se croisent aussi avec notamment l'accompagnement du FDLA. Et puis bon là j'ai aussi le point accueil écoute jeunes sur des champs jeunesse un peu transversaux quoi. Ça c'est les deux gros. Et ensuite avec ce qui en découle après ce qui peut se faire : un peu de vie associative et notamment des associations agréent JEP. Un peu d'inspection, un peu de contrôle aussi. Et beaucoup de relations en faite à la demande parce qu'en faite on a, au-delà des missions, je passe un temps fou à répondre à des mails sur quelle est la réglementation pour ça. Est-ce qu'on a le droit de.... Sur des conseils aussi techniques et pédagogiques. Et puis après participation aux réunions de partenariats sur le territoire éducatifs mais pas que.. Sur des territoires, sur des actions, sur des animations, sur tout ça.

Donc toi tu travailles sur toute l'Ariège.

Oui. Et ensuite on est deux depuis cette année puis qu'avant j'étais seule pendant trois ans. Ma collègue elle a service civique, mobilité internationale, vie associative avec les appels à projets et formation des bénévoles, agréments JEP et de postes FONJEP. Voilà voilà.

Que pourrais-tu me dire des politiques de jeunesse sur ton territoire, comment elles s'organisent dans leur construction et leur mise en œuvre ?

Je pense que tu commences à avoir une vision aussi... Une définition, parce que je ne sais pas si on en a vraiment une. Il peut y avoir plusieurs définitions. Y'a l'idéal de ce que seraient une politique de jeunesse intégrée et puis la dure réalité. Non, après voilà, les politiques de jeunesse aujourd'hui c'est, 4 niveaux, qui s'imbriquent puisque la compétence jeunesse est ce qu'on appelle une compétence partagée. Donc contrairement à d'autres compétences qui sont vraiment très fléchées, la compétence jeunesse est partagée entre l'État avec les politiques publiques nationales sur ces questions de jeunesse. La Région, qui est quand même depuis loi 2017 chefs de filât des politiques de jeunesse par déclinaison des directives européennes. Le niveau départemental, le conseil départemental qui prend aussi, lui qui n'a pas de compétences jeunesse en propre, mais il a des politiques de jeunesse et donc notamment sur le volet aide sociale à l'enfance, contrat jeune majeur.

Plus sur le volet social. Et de l'autre côté sur le volet loisir, culture, les médiathèques, etc... Éducation, culture, patrimoine... Donc voilà. Le niveau local. Avec des compétences... Alors ça dépend ce que tu entends par jeunesse. Est-ce que c'est sur une tranche d'âge... Parce que c'est vrai que le terme jeunesse est utilisé sur différentes échelles.

En Ariège qu'est-ce que ce serait la politique de jeunesse ?

Bhen ça dépend de chaque acteur en faite. De chaque acteur qui développe sa compétence la développe sur une tranche d'âge.

Pour la DD ?

Nous, pour la DD on a des dispositifs 12/25, 15/25. On a des accueils de mineurs là on est sur du 3/17. On a ce qu'on met en œuvre dans le cadre du partenariat territoire éducatif on est sur des 0/25. On a les services civiques qui peuvent aller jusqu'à 30. Donc on n'a pas... Puis c'est pas plus mal, effectivement ça complexifie, mais en même temps c'est ce qui fait la richesse aussi. Plutôt que de dire voilà tu es jeune jusqu'à 17 ans ou 18 ans moins un jour et après tu es adulte. Les choses comme ça. Donc ensuite je disais au niveau local, la compétence peut être intercommunale ou communale et ensuite moi j'y ajouterais au niveau local toutes les associations qui peuvent, qui ont une action en direction des jeunes et qui participe à tout ça.

Et donc, pour en venir à ma dernière question. Si tu devais définir le rôle de la DD dans la construction ou la mise en œuvre de ces politiques, elle se situerait où ?

On a un rôle d'impulsion, même si c'est... Ce rôle-là est de moins en moins généraliste, mais on a quand même encore un rôle d'impulsion. On a un rôle d'ensemble lié c'est-à-dire de mettre autour de la table les différents partenaires pour faire avancer justement cette question des politiques de jeunesse même si en Ariège on a la spécificité de territoires Éducatifs, la plateforme et que d'autre part en référence à ce que je disais avant on a quand même d'autres acteurs que l'État missionne, je pense à la CAF notamment pour déployer... On a quand même dans certains départements des CAF qui ne travaillent pas du tout avec les services de l'État en département. Il y a des choses des fois, tu ne comprends pas tout. Normalement, on a ce rôle d'ensemble lié des acteurs et d'accompagnement ensuite à la mise en œuvre dans la déclinaison de ces politiques. Mais de moins en moins comme ce

que je disais. Ça c'est notre rôle historique et vu que dans les faits on a de moins en moins d'argent et que la décentralisation a mis le chef de file au conseil régional pour les politiques territoriales donc il y a eu un mouvement... Ça a été aussi l'idée de l'ambition territoriale, le fait qu'il n'y ait plus de DNO et que ça descende au niveau des régions. C'était l'idée d'avoir dans chaque région le conseil régional qui pilote, qui est chef de file pour les collectivités territoriales des politiques de jeunesse et d'avoir les directions régionales qui étaient l'interlocuteur État. Ça c'était l'idée qui a été balayée au changement du gouvernement. Mais l'idée qui pouvait s'entendre dans une perspective de fédéralisme à l'Allemande et de renforcer ces choses-là au niveau régional quoi. Mais bon, ce n'est pas mis vraiment en place du coup... Et du coup là comme c'est balayé... Donc oui quand il y a l'accompagnement à la mise en œuvre, il y a autant l'accompagnement technique et pédagogique que l'aspect réglementaire, l'aspect formation professionnalisation, etc... C'est le cadre général. Puis en Ariège c'est un peu particulier avec la plateforme territoires éducatifs. Donc qui est atypique par rapport à ce qui se passe dans d'autres départements. Et qui est mise à mal aussi parce que les rôles de chacun changent. Tout bouge en ce moment donc c'est vrai que ça facilite pas la mutualisation. Quand chacun perd son identité on a du mal à avoir une identité commune aussi. C'est vrai que quand je vais sur le terrain, je représente L'État et aujourd'hui c'est pas facile. Donc du coup arriver avec cette casquette d'impulsion, de choses, d'accompagnement, mais à partir de ce qui se passe sur le terrain c'est compliqué. Parce qu'on a des relations... Historiquement on a de bonnes relations avec le terrain, mais qui sont en train de se dégrader à vitesse grand V. On est plus là pour emmerder les acteurs de terrain maintenant que pour... Et encore en Ariège on est préservés. Moi concrètement j'arrive encore à faire des choses qui ont du sens. Par exemple le projet sur la place des jeunes c'est quelque chose qui a du sens et qui émane d'un besoin de terrain.

Ça c'est ta mission d'impulsion et d'accompagnement

Oui. Même si on a ce cadre, puisque la mission territoriale de la DR + le niveau national + le niveau européen il positionne cette question de la place des jeunes dans la vie locale et dans les politiques publiques. C'est quelque chose qui est une des priorités partagées sur les différents niveaux. Mais dans les faits, ce qu'on demande ce n'est pas ça, c'est de mettre en place le service national universel par exemple. Là on n'est pas du tout sur la place des jeunes.

C'est l'application d'un dispositif sans réflexion...

Annexe 4 : Entretien Ester, Aude et Lara

Date : 07/06/2019

Lieu : Conseil départemental de l'Ariège, dans le bureau d'Ester

Durée : 47 minutes et 48 secondes

Ester : Alors vous avez des questions ouvertes, des questions fermées ?

Alors ce sont des questions très ouvertes, et l'idée est que je vous laisse présenter l'organisation du conseil départemental, de qui il dépend, vos postes et missions, etc...

L.R : Alors moi je suis Lara, je suis cheffe du service Culture jeunesse et sport depuis 4 ans.

Aude : Alors moi je suis Aude, j'occupe le poste sport et jeunesse depuis 2012

Ester: Donc c'est la plus ancienne. Mais la plus jeune. Ester, directrice culture, sport éducation, patrimoine. Direction dans laquelle il y a le service jeunesse et sport qui lui-même donc s'intéresse aux 3 domaines qui lui sont attribués, dont la jeunesse. Vous observez déjà que nous sommes dans un environnement très multiple en termes de compétences et nous tentons de jouer la synergie et la transversalité entre ces trois domaines. Comme nous avons aussi un service éducation au sein de cette direction, nous sommes étroitement liés sur des dispositifs d'éducation artistique et culturelle qui peuvent être en interférence avec des dispositifs d'accueil périscolaire entre autres transversalité. Ça a cet avantage-là aussi si après ça a l'inconvénient d'être parfois un peu lourd à manager. Donc au niveau de la jeunesse, le département est un des opérateurs historiques et partenaires historiques aux côtés de l'État, de la CAF et des fédérations, des représentants des fédérations d'éducation populaire pour porter des politiques concertées à l'échelle du département et à l'échelle des intercommunalités pour favoriser l'émergence et le développement de politiques en faveur de la jeunesse sur un éventail très large, de la petite enfance jusqu'à plus de 25 ans de façon à harmoniser, à offrir les mêmes chances quelque soit le territoire d'implantation, quelque soit le bassin d'implantation. À avoir une vision à l'échelle d'un périmètre de taille critique qui nous paraît être le périmètre intercommunal et puis à favoriser de la coordination, des échanges, de la professionnalisation aussi en se dotant d'un outil d'ingénierie qui est la mission territoire Éducatif.

Donc tout ça et j'en oublie, plusieurs mesures qui nourrissent un dispositif qui se veut transversal, partenarial pour permettre donc à tout jeune ariégeois d'avoir le maximum de chances d'accéder à la culture, au sport, à l'éducation donc. De la même manière que les territoires voisins et la volonté politique des élus du conseil départemental depuis plusieurs générations c'est de soutenir cette démarche qui a été tout à fait innovante à l'époque, qui remonte à une dizaine d'années maintenant avec les premiers conventionnements. Et qui a été finalement en partie rattrapée par le droit commun depuis deux ou trois ans, depuis la loi de refondation du code de la République et qui est mise en œuvre réellement depuis deux ans avec les PEDT qui pour nous constitue le droit commun de généralisation finalement de politiques éducatives à l'échelle des communes voire au-delà. Mais on tient toujours à ce que notre modèle Ariégeois qui a été un peu anticipé et qui a été bien plus loin finalement que ce droit commun continue à être promu, à se développer et qu'on amène ces PEDT à un moment donné à rejoindre cette vision à l'échelle intercommunale qui nous paraît être la bonne échelle de ces politiques. Au niveau de l'organisation on est un département qui est encore sur une idée de compétence générale et donc qui s'occupe de beaucoup de choses par ailleurs. On a les routes, on a le social, on a le très haut débit maintenant sur la base d'une initiative propre à notre collectivité qui a préparé le terrain à l'échelle nationale même. Il est clair qu'on est organisé, qu'on est un peu touche-à-tout et qu'on s'appuie ensuite sur l'expertise de la mission Territoire Éducatif. Aude est quand même spécialisée de par sa formation sur les questions et les problématiques jeunesse et sport aussi. Et ensuite notre organisation nous conduit à œuvrer en recherchant les transversalités, les synergies, les mutualisations possibles entre tous les domaines qui nous incombent. Voilà ce qu'on peut dire brièvement, mais nous sommes de petites équipes. Nous ne sommes pas très étoffés, nous avons une grande réactivité et on s'appuie d'autant mieux sur les territoires et on amène les territoires eux-mêmes à se doter des services et des compétences requises justement. Entre autres critères de soutien, on soutient les coordonnateurs à l'échelle des territoires intercommunaux.

Aude: soutien financier...

Ester: Au delà du soutien aux ALAE pour leur fonctionnement. On attribue une part aux coordonnateurs et également on a un dispositif incitatif sur un appel à projets de parcours éducatif pour prôner aussi la qualité dans les animations qui sont mises en place au sein des ALAE et dans le périscolaire dans l'esprit de la loi de refonte de l'école de la République de 2013 qui incite donc à cibler ce qu'on appelle des parcours éducatifs, qualitatifs, à l'échelle de chaque enfant sur plusieurs

années de façon à ce que ce soit pas chaotique, à ce que ce soit pas juste des animations occasionnelles au risque qu'il les revoie régulièrement alors qu'une animation suffirait. Donc pour leur offrir une diversité d'animation et une progression aussi dans certaines pratiques du coup auxquels ils peuvent accéder via les animations périscolaires. Donc on est très attaché aussi à cet aspect qualitatif des parcours éducatifs que l'on soutient. Mais on cherche à s'appuyer, on a un soutien financier. On soutient fortement la mission Territoire Éducatif qui est notre bras...

Lara: ... cheville ouvrière

Ester: cheville ouvrière on va dire et puis notre bras d'expert.

Aude: sur le FDLA...

Ester: Dites en deux mots Aude du FDLA qui est une spécificité aussi ariégeoise.

Aude: Ah oui c'est une spécificité ariégeoise. Et pour le coup une association loi 1901. Alors dans lesquels l'État, le conseil départemental et la CAF mettent de l'argent dans un pot commun et qui sert à financer directement là pour le coup des projets de jeunes et qui est pour le coup la tranche un peu au-dessus des ALAE sur les 11/25 ans.

Parce qu' ALAE, périscolaire, c'est tout ce qui est primaire...

Aude: Il y a aussi des accueils de jeunes. On soutient aussi dans le fonctionnement, ce que disait Ester tout à l'heure, les accueils de jeunes.

Ester: Oui, parce qu'on tend à promouvoir sur les politiques éducatives concertées à la fois l'accueil en périscolaire, mais également la jeunesse. Parce qu'il nous paraît évident qu'il faut mettre en place des mesures spécifiques aux jeunes. On ne peut pas les traiter...

Aude: Mais c'est vrai que le dispositif FDLA alors dans le cadre de politiques de jeunesse c'est quand même quelque chose d'assez innovant et inédit je dirais. Alors c'est le fonds départemental des loisirs actifs, très exactement. Alors, euh.... Les jeunes accompagnés ou pas d'un animateur, d'un secteur jeunesse ou eux personnellement peuvent déposer un dossier, donc ils complètent un dossier

qui est très simple. Quel est votre projet, ou est-ce qu'il se déroule, le budget voilà... Et il y a 6 jurys par ans. Un jury composé de l'État, de la DDCSPP, du conseil départemental et d'un représentant des animateurs ou le jeune, ou les jeunes...

Ester : Il y a la CAF aussi...

Aude : Oui, aussi. Vient présenter son projet et au final on lui attribue ou pas, je dirai...

Ester : ... la dotation qui va permettre à leur projet de se réaliser.

Aude : Alors après quelque part je dirai que le projet lui-même, je dirai pas peu importe, mais presque. Ce qui nous intéresse vraiment dans ce dispositif-là c'est la démarche qui peut se créer autour du projet du jeune, qu'il en soit acteur, comment il le met en œuvre.

Ester : C'est l'aide à l'autonomisation en faite des jeunes. Par ce biais là, comme elle dit c'est plus le chemin qui est important que le but.

Lara : Oui, c'est la méthodologie de projet.

Aude: Et pour les animateurs jeunesse, là pour le coup, donc vraiment la tranche plus 11/25 et même je dirais plus 13-14/25 c'est vraiment un outil à leur disposition d'accroche des jeunes. Alors après pour exemple, des projets qui reviennent assez fréquemment c'est des projets de chantier ou ils s'investissent sur leur territoire et en contrepartie ils partent en séjour tous ensemble ou ils ont une bourse à projet. Après on a beaucoup de projets aussi autour de la musique en ce moment. Des jeunes qui jouent, qui ont envie de faire un CD, des choses comme ça.

Lara : On a quelques voyages aussi, humanitaires.

Aude : Surtout humanitaires.

Et donc ce FDLA c'est une spécificité ariégeoise, ce qui signifie que ça n'existe pas dans d'autres départements ?

Ester : Alors peut-être ça s'appelle autrement et peut être qu'il y a des expériences comparables dans d'autres départements, mais en tout cas on n'a pas eu de retours.

Et comment ça a émergé cette idée ?

Ester : Oui, mais on se rend compte que c'est un outil effectivement qu'il faut absolument préserver, et même développer. On est même en train de re toiletter certains critères d'interventions du conseil départemental pour le re valoriser d'autant plus ce dispositif au regard de la jeunesse. Et par exemple, en le mettant comme condition au financement de coordonnateur. On demande à ce que dans la convention qu'on passe avec le territoire, au titre de la coordination des politiques éducatives sur son territoire, il s'engage à accompagner au minimum un projet FDLA sur le territoire. Au moins, donc ça veut dire qu'on essaie d'être incitatif. On essaie de faire un peu bras de levier, mais après les territoires ce sont quand même eux qui sont les principaux financeurs avec la CAF qui est le principal financeur. Le département est là pour impulser et ajouter un petit peu.

La politique de jeunesse du conseil départemental elle date de quand à peu près ?

Ester : Ne me demandez pas de faire de l'archéologie de dossier parce que je n'ai pas eu le temps de me pencher depuis 5 ans, on a eu beaucoup d'autres choses à faire.

Aude : Je pense au moins depuis les années 1980.

Ester : Alors depuis les années 1980, ce qu'on peut dire en termes historiques, mais c'est loin d'être exhaustif, c'est que de toute façon en Ariège il y a une tradition très forte d'implantation des fédérations d'éducation populaire. C'est un département qui est aussi socialiste depuis plus de 80 ans, c'est une vieille dame socialiste même si ça évolue et donc tout ça c'est ancré profondément dans les valeurs socialistes, l'éducation populaire, la jeunesse. Et donc de fait on hérite certainement de ça. Si on en est là aujourd'hui c'est qu'il y a cet héritage-là. Mais après vous expliquer dans le détail... On est imprégné de cet héritage-là et le fait est que dans nos politiques éducatives, ce qui n'est pas non plus le cas du droit commun, on inclus dans nos gouvernances les représentants des fédérations d'éducation populaire. C'est dire l'importance qu'ils ont en tant qu'acteur plein et entier dans nos dispositifs. Alors qu'à ma connaissance, les GAD (groupe d'action d'appui départemental) ne sont pas forcément tournés vers ces représentants-là. Donc c'est une spécificité propre à l'Ariège.

Aude : Après si je peux me permettre de compléter ce que disait Ester, au niveau du département, il me semble qu'on est vraiment là pour impulser et aider à la mise en place d'action. En aucun cas il y a un cadre très fermé où on dit aux territoires vous devez faire : ça ça ça et ça. On les accompagne à aller vers et à garder leur identité de territoire et par bassin de vie, etc.

Ester : Ça ils le revendiquent à un moment donné. Quand on se retrouve dans certains comités de pilotage, ça dépend des territoires, mais il y en a certains qui ont vraiment besoin d'être presque portés, d'autres qui nous disent : ok vous nous apportés des préconisations, vous nous donnez des conseils, on partage certaines valeurs évidentes, mais laissez-nous dans la mise en œuvre, laissez-nous notre libre arbitre et ils ont tout à fait raison. On n'a pas à exercer de tutelle d'une collectivité territoriale sur une autre. Donc du point de vue du conseil départemental on veille dans l'élaboration des schémas, des chartes, de partage de valeurs, de plateformes de fonctionnement et d'idées à partager. Il est clair qu'on fait en sorte d'éviter d'exercer une tutelle et un imperatum sur ces territoires. De fait qu'il y ait des échanges réguliers, qu'il y ait ce comité départemental des politiques éducatives concertées, un échelon politique puis un échelon technique derrière. Et puis des rencontres avec tout le réseau par le comité de pilotage et puis le travail avec les coordonnateurs. Tout ça est fédérateur et donc on est quand même dans une dynamique fédérative ou il n'y a pas une institution qui a le leadership au détriment des autres. Ce n'est pas de la hiérarchie, c'est plus de l'échange même si à un moment donné, s'il y a des arbitrages à mener surtout en termes financiers, bien évidemment ce sont les co financeurs qui auront leur mot à dire, mais on fait en sorte d'être toujours sur un état d'esprit participatif.

Pour revenir sur ce FDLA, ça a émergé quand...

Aude : Alors je pourrais le vérifier exactement, mais ça a émergé dans les années 1980... Et alors le FDLA a vraiment été créé de volonté politique, institutionnelle, etc... puisque ce n'est pas un dispositif national de droit commun obligatoire.

Lara : Mais on a fêté récemment les 30 ans ?

Ester : Et bien voilà. C'était il y a deux ans.

Et pour vous quelle est la marge de manœuvre que vous avez entre les injonctions nationales et vos propres initiatives dans votre budget ?

Ester : Alors le budget ça n'impacte absolument pas le budget puisqu'en fait les PEDT actionnent principalement des crédits d'État qui viennent éventuellement, qui sont éventuellement complétés par les crédits tout à fait facultatifs. C'est pas du tout une compétence obligatoire pour le conseil départemental et donc qui est complété par nos crédits à nous et on essaie d'articuler les deux. C'est pas toujours évident, on a fait en sorte d'éviter la guerre des tranchées qui a demandé énormément de travail de la part des services de l'État pour pouvoir irriguer l'ensemble des territoires à l'échelle des communes. Donc il y a eu un travail époustouflant qui a été mené de généralisation. Quasi généralisation de ces démarches à l'échelle de toutes les communes à quelques exceptions près. Et on fait en sorte nous de veiller à ce que ça ne nous évacue pas au niveau de notre modèle ariégeois qui est à l'échelle intercommunale, on cherche les intersections, les points de rencontre entre le niveau communal et le niveau intercommunal. Et je pense que tous les territoires sont dans cet état d'esprit même si parfois il peut y avoir des tentations de nous absorber, ou d'effacer la démarche qui nous a précédés. Mais je crois qu'on a quand même bien drainé tous ces territoires et aujourd'hui la graine est prise et je ne pense pas qu'on va revenir, on va régresser au niveau intercommunal là où il s'est implanté vers le niveau communal. Il y a un pli qui a été pris. Après ce qui a été un peu plus problématique et ce qui pourrait l'être un peu plus c'est le retour aux 4 jours d'un certain nombre de collectivités. Il y a quand même un mouvement de fond qui est au plan national. L'Ariège est un département qui a le mieux résister on va dire à cette tendance-là qui a semé un peu la pagaille dans l'esprit de beaucoup d'élus locaux parce que finalement on leur a laissé un choix, ce qui ressort c'est que c'est un choix, il y aurait dû avoir un arbitrage de l'État. Ça n'aurait pas dû être laissé au choix des collectivités parce que ça sème un peu la pagaille dans certaines collectivités. Ça met en porte à faux les élus quand c'est pas les représentants des parents d'élèves ou des parents tout court. Ils ne sont pas que des élèves dans les politiques éducatives. Ça a mis un certain nombre d'élus en difficulté entre les écoles et les enseignants, les parents et puis voilà, et leurs propres convictions. Donc, on n'oublie pas que la réforme antérieure des rythmes qui a instauré la semaine de 4 jours et demi elle était fondée sur des études sur la biologie, sur la chronobiologie et qui s'avérait, qui s'ose très sérieuse et qui faisait en sorte de prendre en compte le rythme des enfants et manifestement le retour aux 4 jours a balayé ces considérations, mais pour autant, des collectivités ont décidé de revenir aux 4 jours et on fait en sorte nous de préserver dans tous les cas ce qui a pu être construit y compris sur ces territoires-là et bien sûr il y a des considérations financières qui sont amorties, qui

ne sont pas énormes parce qu'on ne pas les laisser tomber du jour au lendemain ces territoires-là. On va leur retirer ce qui correspond à la part de ce qui avait été rajouté par le conseil départemental en termes de financement sur la réforme des rythmes scolaires aux 4 jours et demi dès lors qu'ils reviennent à 4 jours, on supprime en faite la demi-journée de plus qui peut se traduire en termes de crédits, mais pour autant on les incite à préserver sur le mercredi, on les incite à préserver des animations, des actions à travers des parcours éducatifs qui sont tout à fait compatibles avec un rythme revenu à 4 jours, mais à condition qu'il y ait une égalité d'accès notamment du point de vue des transports qui de notre point de vue doit continuer à être prise en charge par les collectivités qui sont revenues aux 4 jours. Il faudrait que malgré tout ils puissent maintenir des animations sur le mercredi avec organisation à l'échelle de leur territoire pour un égal accès. Nous on essaye de s'accommoder de ça pour éviter qu'il y ait un schisme et qu'il y ait une guerre de religion entre les partisans des 4 jours et demi et les partisans des 4 jours parce que là on serait dans notre tort. C'est ce qui me semble à préserver. En devoir d'être préservé.

Par rapport aux relations avec les élus, comment ça se passe ? Au conseil départemental il y a des techniciens et des élus, vous pouvez m'expliquer comment le travail se répartit entre vous ?

Ester: Alors on a deux commissions, une commission éducation avec 7 élus et une commission culture jeunesse et sport avec 9 élus. Alors les dispositifs et les politiques de soutien aux politiques éducatives concertées relèvent de la commission, en principal, de la commission culture et sport puisque c'est au titre de la jeunesse qu'on agit. Mais pour autant, on a des élus de l'éducation qui se considèrent comme étant autant impliqués ce qui fait que lorsqu'il y a un besoin de représentations d'élus au sein d'instances qui se réunissent, notamment le comité de CDPEC ou actuellement les séances de signature des PEDT sur les territoires, tantôt ce sont les élus référents de la commission culture qui se mobilisent, tantôt ce sont ceux de la commission éducation. De ce fait on a au moins 4 élus qui s'organisent même s'ils sont très très sollicités par ailleurs pour représenter l'institution quand ils doivent la représenter. Alors ensuite ils interviennent, ils peuvent être amenés à présider un CDPEC le cas échéant.

Lara: ... ou l'AG du FDLA également.

Ester: Et le FDLA aussi, un élu est mobilisé régulièrement quand il y a une assemblée générale.

Aude : Ils sont secrétaires mêmes de l'association.

Ester : Alors après le gros travail est de toute manière assuré par les services techniques bien évidemment parce qu'on est un petit département, on a 26 élus. Qui se répartit sur une infinité de domaines. Ils sont beaucoup présents sur le terrain y compris le weekend. On fait appel à eux quand on a besoin d'un échelon de représentation.

Ils portent politiquement les projets. Ils faut donc qu'il y ait une synergie entre eux et les techniciens..

Ester: Ah tout à fait. Mais on est les tient au courant régulièrement des évolutions, des problématiques. Quand on a des problèmes, on les alerte. Et après bien sûr on travaille avec notre propre hiérarchie pour trancher quand il y a des arbitrages à faire ou des cas particuliers à traiter.

Aude : Ils valident toutes les décisions. Les services, ce que disait Ester, on le discute, bien sûr on le travail avec eux, mais ce sont les élus qui valident les décisions.

Lara: On émet un avis en faite, on rédige un rapport. On émet un avis, on fait une proposition et ensuite au sein de la commission ils valident ou pas la proposition.

Ester: Oui parce qu'il y a la représentation c'est 4 élus référents, mais ensuite au sein des commissions, ils vont prendre l'essence du rapport pour conduire par exemple les aides sur l'année. On peut être amené à remanier les critères, c'est ce qu'on a fait récemment. Et donc pour s'adapter justement aux évolutions qu'elles soient de droit commun ou autre et en fonction de notre budget aussi parce qu'on a des contraintes budgétaires qui sont fortes en ce moment depuis la loi de finances. Et dans tous les cas ce sont les élus et la commission permanente qui prend la décision. Nous on met en œuvre.

Aude : Ce qui n'est pas neutre dans la volonté politique, c'est comme disait Ester, la jeunesse est une compétence facultative et en Ariège ils ont quand même décidé de longue date de soutenir les actions en faveur de la jeunesse.

Lara : Oui, que ce soit au milieu culturel, je pense aux radios, on soutient des radios justement pour leurs actions en direction des jeunes. On soutient dans le milieu sportif tout ce qui est école de sport pour les jeunes. C'est quand même transversal. Pour les écoles de musique aussi. On favorise beaucoup la présence de jeunes au sein des écoles.

Ester : On a un dispositif de carte de réduction qui est en évolution avec les contre marques là avec les structures de programmation culturelle qui permettent à des jeunes d'avoir des tarifs réduits. On a tout un tas de dispositifs. On soutient les manifestations jeunesse que ce soit des manifestations ponctuelles qui sont organisées sur tel ou tel territoire. Par exemple le PAJIIP avec Foix're de rue, ça fait partie des structures qui chaque année bénéficient de l'aide du conseil départemental au titre des manifestations jeunesse.

Lara : Au niveau culturel aussi on soutient fortement à partir du moment où il y a des actions de médiation en direction des jeunes. C'est vraiment un fil conducteur dans la pratique de la culture et du sport.

Ester : C'est un public prioritaire. On ne se contente pas d'intervenir dans les collèges et en faveur des publics collégiens. On aide aussi les tous les jeunes de la maternelle primaire dans la prise en charge, pour les transports dans les animations scolaires ou sur le périscolaire mais c'est différent quand même. Ça c'est la, comment dire, c'est l'agrégation de tous les dispositifs qui sont sur les 4 services qui permettent de relier ce fil conducteur sur le public jeune.

Et vous avez évoqué la question des transports, c'est le conseil départemental qui en est en charge ?

Ester : Non, plus depuis 2017 c'est une compétence qui par la loi NOTRe a été restituée à la région donc c'est la région qui est en charge des transports scolaires dorénavant. Par contre nos élus continuent à assister à une commission départementale des transports scolaires diligentée par la région pour des questions d'arbitrage ou de recours gracieux de certaines familles sur la répartition des...

C'est un enjeu très fort pour les jeunes, notamment pour ceux qui vont venir chercher du travail et qui n'ont pas encore leur permis. Est-ce qu'il y a des difficultés à faire entendre à la région que dans les territoires ruraux c'est un enjeu fort ?

Ester : C'est un enjeu qui est transversal dans tous les domaines que nous traitons, la question de la mobilité en milieu rural est prépondérante. Alors certaines structures ont apporté une réponse par elle-même, je pense à l'UNSS. L'union nationale sportive scolaire, qui a mis en place en Ariège, mais je pense que dans d'autres départements c'est équivalent, ils ont mis en place un système de mutualisation et de solidarité entre les différents établissements scolaires qui sont adhérents de l'UNSS pour faire un pot commun qui permet de couvrir les frais de déplacement qui dominant dans leur budget. Et le département, nous on fait en sorte de subventionner les actions, on ne veut pas non plus que notre budget parte que dans du transport tous azimuts. C'est aussi aux associations à se mobiliser, à faire du covoiturage, à organiser. C'est aussi aux communautés de commune, certaines l'ont fait, à se doter de moyens de transport intermédiaires qui peuvent leur servir autant pour le périscolaire que pour leur école ou leur maternelle. Elle peuvent s'équiper de petits bus ou alors elles passent des contrats avec des transporteurs locaux. Ce qu'on observe aujourd'hui, c'est hors sujet, mais je le dis quand même, c'est une problématique nouvelle que j'ai recueillie lors de la commission départementale des transports c'est le fait que ce soit passé à la région et que la région procède par appel d'offres, par marché public, ça a incité les petits transporteurs locaux à se regrouper et à disparaître pour certains. Donc l'offre en transport devient un peu plus problématique parce que globalisée et du coup elle est moins en capacité parfois de couvrir des besoins sur de petits itinéraires au détriment du coup soit des associations, soit des communes qu'elles soient sportives, culturelles ou autre. Ça c'est une problématique nouvelle qui se fait jour et qu'il va falloir aborder. Mais en principal c'est quand même la région qui doit réfléchir à comment organiser et favoriser la fluidité des transports sur notre territoire. Et ensuite nous dans nos subventions on peut inciter, mais on n'est pas aujourd'hui en capacité de prendre le transport comme une problématique au 1er chef. Ce n'est pas de notre ressort.

Alors qu'avant ça l'était...

Ester : Avant il y avait de synergies plus faciles parce qu'on maîtrisait cette compétence ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

Aude : Oui, mais qui était essentiellement le transport scolaire.

Ester : C'est quand même le transport scolaire, mais on connaissait quand même de fait tout le réseau des entreprises de transport. Il y avait encore à ce moment-là de petites entreprises, elles étaient moins regroupées. Ça c'est un point de vue. C'est un des aspects que j'ai retenus lors des derniers échanges avec la région. C'est quand même une problématique qui ressort sur l'ensemble des domaines d'intervention en Ariège.

Aude : Après on a de plus en plus aussi de territoires, l'échelle intercommunale, par bassin de vie, qui mettent en place des actions comme le TAD

Ester : Transport à la demande.

Aude : Il y a le principe 0 pouce là qui a été mis en place vers Mirepoix. C'est une plateforme d'auto-stop. Alors après je ne connais pas exactement le fonctionnement. Si ils s'appuient sur un privé, mais je crois que c'est une plateforme d'auto-stop sécurisée.

Ester : Alors oui après il faut une prise en compte par les intercommunalités, ça nous paraît être l'échelle pertinente pour résoudre ces problèmes de mobilité infra en tout cas, intercommunal. Sachant que le département à ce jour lui prend en charge, finance, l'aménagement d'aire de covoiturage. Aux abords des départementales bien souvent et donc vous observerez qu'il y a beaucoup d'aires de covoiturages qui sont aménagées par le département. Ils subventionnent comme la région. On les a subventionnés à l'époque quand c'était notre compétence, mais je ne sais pas si c'est encore le cas aujourd'hui, mais la région subventionnait des démarches de TAD à l'échelle des intercommunalités. Et puis certaines communes comme Foix se sont dotées d'un dispositif de transport intramuros avec la navette urbaine. Donc qui peut s'envisager à l'échelle d'une agglomération. Après ça serait hors de prix à l'échelle d'un bourg centre.

Aude : Après il y a d'autres navettes comme le bus à 1 euro qui fait Lavelanet-Foix.

Ester: Et Saint-Girons aussi. Il va jusqu'à Saint-Girons et Pamiers. Il dessert aussi le Chivat. Et donc ça ça a été à l'initiative du département avant qu'il perde la compétence, le bus à 1 euro, sur des voies principales.

Et maintenant que c'est l'échelon régional, ils vont être en mesure de voir ce genre de choses et de mettre en place ce type d'action ?

Aude : L'échelon régional ce n'est que le transport scolaire.

Ester : C'est le transport scolaire, mais ils organisent aussi les transports publics: le train, le bus. Ils sont censés harmoniser tout ça. Mais je crois savoir qu'encore aujourd'hui on met la main à la patte le conseil départemental. Je l'ai appris lors de la dernière commission sur le financement du bus à 1 euro. Il y a un différentiel qui est encore pris en charge par le conseil départemental.

Lara : Nous on le voit d'ailleurs sur les bus à 1 euro il y a marqué : soutien du conseil départemental.

Ester : Mais bon après ça peut aussi être un terrain d'investigation pour des associations, des associations d'insertion ou autre. Qui peuvent se positionner là dessus ou des entreprises privées qui peuvent se positionner aussi pour essayer de favoriser cette mobilité. Mais le fait est que la mobilité, surtout au regard de la jeunesse qui est perdue dans des coins très reculés en zone rurale, c'est souvent une problématique d'accès aux différents services et d'accès à la culture, et d'accès au sport, bien évidemment.

Donc vous êtes un élément consultatif...

Ester : Tout à fait, nos élus sont consultés dans le cadre de ces commissions, de cette commission départementale et après il y a des commissions régionales.

Donc admettons on repère qu'il y a un groupe de jeune perdu je ne sais pas ou et qui dit on a vraiment des problèmes de mobilité, il nous faudrait des transports en commun pour aller travailler à Foix ou Saint-Girons. Si jamais on constate ça, il faudra qu'on le fasse remonter au conseil départemental, que le conseil départemental le fasse remonter aux élus, et que les élus le fassent remonter à la région ?

Ester : Non, il fait quand même qu'ils s'adressent principalement à la collectivité de rattachement. Pour les transports c'est la région, mais ils peuvent transmettre pour copie ou pour information à leur élu référent qui va relayer, qui peut relayer leur requête auprès de la région bien évidemment et ce sont des éléments ensuite qui peuvent ressortir dans les réunions d'échange ou les élus du département vont se porter défenseur de ces problématiques. Et après pour la recherche de travail quand même, il y a un élément primordial, que vous habitiez en ville, et d'autant plus en milieu rural, vous êtes censés supposés détenir le permis de conduire. Je sais que ça c'est la compétence de l'État, mais il faut absolument qu'il y ait une facilité d'accessibilité à l'obtention du permis de conduire. Alors après c'est la question, est-ce qu'ils seront en mesure de se doter d'une mobylette, d'un vélo ou d'une voiture pour faire le déplacement. Après la question des transports communs ne pourront jamais arriver partout en Ariège, ce n'est pas possible. Il y aura des points de rencontre. Après la question de l'intermodalité des transports c'est-à-dire de comment à partir du point, de l'arrêt de bus sur la départementale, entre ce point-là et le hameau truc miche, il y aura 10 km à franchir comment on fait ? Il faut aussi qu'il y ait une autonomie. C'est un choix de vivre quelque part. Dans le milieu rural donc il faut aussi qu'il y ait une responsabilisation des usagers eux-mêmes. Est-ce qu'ils peuvent s'organiser entre eux, covoiturer. Si c'est une petite commune qui peut mettre des moyens à disposition pourquoi, mais.. Il y a tout ça à prendre en compte. On ne peut pas résoudre la question de la mobilité de la sortie du domicile en zone rurale jusqu'au lieu de travail.

Aude : C'est difficile de l'individualiser. Pour le coup ça serait presque ça.

Ester : À un moment donné c'est quand même un choix de vie aussi, mais il faut effectivement à partir des points centraux, veiller...

Aude : Sur les routes en Ariège, on ne voit pas beaucoup d'autostop c'est peut être que quelque part il y a une organisation. Puis par exemple le réseau des coordonnateurs jeunesse, au moins pour les jeunes qui fréquentent les structures de jeunesse, à permis de croiser ces questions-là. Par exemple Tarascon est très en lien avec Foix et avec le Ceronet parce qu'il y a des fois un jeune qui vit dans le Céronet et qui est scolarisé à Foix donc du coup il y a beaucoup d'interférence entre eux de sorte que le jeune puisse être véhiculé. Ils sont tous dotés de minibus et le plus souvent ils font le lien.

Ester : Après ce qu'ils font au niveau de l'organisation entre coordonnateurs ou animateur sur les territoires. Ils font en sorte d'organiser des animations ou des interventions périscolaires tantôt sur

un lien, et tantôt sur l'autre de façon à pouvoir faire tourner aussi. Il y a plusieurs façons de compenser, mais c'est clair qu'on ne souffrirait pas de la comparaison avec un milieu urbain ou il y a une proximité directe et ou il y a une accessibilité à 150 % à tout ce qu'il y a à proximité. Là, ça implique une organisation préalable, un partage de ressource à un moment donné, mais ce n'est pas forcément plus mal parce qu'au contraire ça implique d'être beaucoup plus solidaire, d'être beaucoup plus en réflexion, d'optimiser et d'utiliser les compétences des uns et des autres.

Aude : On parlait tout à l'heure de culture, il y a des moments où c'est l'inverse, c'est pas forcément l'usager qui vient à, mais c'est un spectacle culturel qui se déplace sur un village, sur un bassin de vie. Je dirai que tout le monde est mobile.

Lara: Il y a l'estive, qui est la scène nationale justement se délocalise, part de Foix et va justement sur de petits territoires.

Ester: La mission de décentralisation de l'estive. C'est ce qu'on lui demande dans la convention qu'on a passé avec elle, avec la scène nationale. Elle amène le spectacle, l'offre culturelle sur le lieu le plus éloigné. Il y a le cinéma, il y a le théâtre, il y a le spectacle vivant.

Je trouve ça intéressant en termes de valeurs ce que vous dites. Par exemple en termes de solidarité sachant qu'on est dans une société de plus en plus individualiste. C'est l'individu, comment lui va créer son parcours.

Ester : Et lui devient consommateur un petit peu quelque part.

Et du coup on n'est plus dans comment est-ce que l'individu prend part à une société. C'est comment on favorise le parcours d'un individu. Je trouve ça intéressant par rapport à ça. Comment sur un territoire on va aller à contre sens de ça pour créer société.

Ester : C'est sûr que quand on a moins il faut faire plus groupé. C'est aussi simple que ça, la solidarité. On peut observer sur des territoires ruraux en Ariège, dans certains cas et même dans mon expérience personnelle, dans des moments durs, inondations ou autres, il y a une solidarité extraordinaire dans certains villages qu'on croyait perdue, mais qui existe réellement. La contre partie c'est qu'il y a une propension cancan, c'est la face sombre, mais en revanche quand il y a des

coups durs, c'est incroyable de voir comment une petite communauté villageoise peut se souder et venir en aide. Ça existe réellement encore, c'est un peu ce qui a pu être préservé dans le bon côté de territoires un peu désertifiés je crois.

Lara: Moi qui vient d'une grande ville, il y a une solidarité. On se soucie de l'autre, du voisin alors que dans une grande ville chacun fait sa vie. On part le matin, on rentre le soir.

Ester: Donc c'est certainement aussi ce qui fait le ferme de ces politiques-là. C'est qu'il y a à la fois aussi une tradition et une nécessité de se regrouper pour pouvoir agir et non pas être victime.

Vous pouvez vous présenter chacune en une minute ? Quelle est votre formation, d'où vous parlez.

Ester: Allez Aude, lancez-vous.

Aude: J'ai un parcours un peu atypique puisque ma formation de départ, j'ai un brevet d'état d'éducateur sportif qui est spécifique à l'équitation. J'ai enseigné quelques années et ensuite j'ai eu besoin d'aller voir ailleurs et d'étoffer mon parcours. J'ai passé un BPJEPS, brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport. Et après je suis rentrée là pour le coup directement dans l'animation. J'ai quand même fait pas mal d'animation pendant de longues années, notamment avec des publics jeunes. À Toulouse, j'ai débuté ma carrière à Toulouse, sur les accueils jeunes de la ville de Toulouse. Et puis ensuite, petit à petit, je suis arrivée ici. Je suis Ariégeoise de pure souche. Quand je travaillais à Toulouse, je faisais la navette Mirepoix-Toulouse. Ce que je peux rajouter c'est que pour le coup j'ai un poste qui me plaît énormément. Qui me passionne et je pense que j'ai une chance de pouvoir exercer ce poste-là, ici en Ariège et dans une institution comme le département. Et je pense qu'il faut le souligner pas pour dire c'est super ça me fait plaisir, mais quelque part pour dire qu'il y a quand même une volonté en Ariège, sur un territoire rural, parce que ce que disait Ester quand même, c'est une époque qui a été créée...

Ester: A l'époque de mon prédécesseur.

Aude : C'est pas une obligation alors même si ce n'est qu'une personne, ça a le mérite d'exister.

Lara : Alors moi je ne suis pas du tout Ariégeoise, je suis née à Marseille. J'ai un parcours juridique, j'ai fait mes études à Aix-En-Provence. J'ai une maîtrise de droit. Suite à cette maîtrise je suis rentrée au service juridique du bataillon des marins-pompiers, à la marine nationale pendant 3 ans. Après j'ai passé les concours d'administration, donc rédacteur. J'ai intégré à la commune de Marseille le service des marchés publics. Ensuite j'ai passé le concours d'attaché, je suis partie au service juridique, toujours à la commune de Marseille, mais de l'urbanisme. Ensuite la vie a fait que j'ai rencontré un Ariégeois, qui était très attaché à l'Ariège et qui ne voulait pas venir à Marseille, je suis venue ici et j'en suis ravie parce qu'effectivement il y a une qualité de vie, une richesse humaine, un lien social. Je suis donc au service culture jeunesse et sport depuis 4 ans. C'est très intéressant, on ne s'ennuie, je pense jamais. Entre la culture, la jeunesse et le sport. Ce qui est bien c'est qu'il y a une transversalité entre les trois domaines. Et ce qui est bien aussi c'est le partage avec tout le monde associatif, les fédérations.

Ester: C'est toujours passionnant les romans individuels. On pourrait écrire un livre sur chacun. Donc moi pour faire court, parce que j'ai un peu plus d'années qu'eux deux, pas réunis quand même. Après des études juridiques, je suis née à Montpellier, j'ai vécu à Toulouse toute ma scolarité, j'ai fait des études juridiques. Puis j'ai rencontré, là aussi on fait court, un Ariégeois pur souche. Donc depuis la fin des années 1980 j'ai adopté l'Ariège ou l'Ariège m'a adopté peut-être. Et j'ai commencé, j'ai passé un concours au conseil départemental à l'époque, c'était encore possible, catégorie A concours. J'ai été recruté sur les ressources humaines, puis j'ai bifurqué au bout de quelques années sur les politiques territoriales : économie, tourisme, développement territorial. Et puis depuis 6 ans maintenant, j'ai endossé la responsabilité de cette direction. Et découvert donc l'ensemble des domaines que je vous ai détaillé en début d'entretien. Et c'est vrai que du tout, là aussi pour faire court, cette grande disparité, cette diversité permet effectivement d'avoir, enfin de l'espère, une ouverture d'esprit. De ne pas être tombé dans la marmite trop tôt et au contraire d'apporter cette expérience multiple et de veiller toujours à se poser des questions, à ne pas trancher de façon abrupte et d'intégrer le tout dans le détail pour justement dépasser des clivages et faire en sorte de se donner le droit d'inventer, d'avancer et d'innover sans se référer forcément à un modèle qui serait figé d'avance. C'est un petit peu ça qui fait que l'expérience est toujours intéressante. L'expérience dans la diversité même si attention, on a besoin de spécialistes et de s'appuyer sur des experts, des spécialistes qui vont nous aider à dépasser certaines craintes.

Lara : Mais après c'est vrai que ce soit dans la culture, la jeunesse et le sport, on retrouve l'économie, on retrouve le social.

Ester : Et on travaille en transversalité non pas seulement intra direction, mais aussi avec la direction des bâtiments, la direction du tourisme parce que culture et tourisme ce sont des jumeaux, avec les directions de services sociaux parce que sur certaines thématiques jeunesse et sports on y est, avec la direction des archives aussi parce qu'on a le patrimoine chez nous aussi. Donc voilà, c'est l'avantage de ne pas avoir été biberonné que dans un domaine et je pense qu'on est toute un petit peu dans ce cas de figure.

Merci, merci à vous

Annexe 5 : Entretien Daniel et Alizée

Date : 16/04/2019

Lieu : Conseil Régional de Toulouse, dans une salle de réunion. Alizée est en présentiel avec moi, et Daniel en visio.

Durée : 41 minutes et 57 secondes

Alizée : Daniel tu démarres ?

Daniel : Allé je commence. Moi je m'appelle Daniel. Je suis directeur de projets jeunesse au sein de la direction éducation. Et une partie de mon travail, lorsque j'ai été recruté sur ce poste-là a été justement d'élaborer avec "... " des équipes une nouvelle politique jeunesse puisque la région Occitanie. Il fallait à la demande de la Présidente et une nouvelle stratégie. Ça c'était l'argument fort politique. Et pour mettre en place cette nouvelle stratégie jeunesse la présidente nous a donné du temps, ce qui est quand même plutôt appréciable. Donc elle nous a demandé à la fois de travailler sur un diagnostic "... " et elle nous a surtout demandé, c'est pour ça que c'était très enrichissant, mais aussi extrêmement long, elle nous a demandé d'aller à la rencontre des jeunes. C'est-à-dire que pour ne pas "... " des politiques jeunesse et que ça se passe depuis un bureau il a fallu aller au contact des acteurs jeunesse, des services de l'État pour construire ensemble une nouvelle stratégie jeunesse. Elle était en plus innovante parce qu'elle était marquée du saut Occitanie et non plus de Languedoc-Roussillon ou Midi-Pyrénées. Elle était construite sur la loi dont vous parliez, Égalité et citoyenneté ou la région devient chef de file des politiques jeunesse. Et puis elle était aussi très attendue politiquement puisque la région Occitanie est un des endroits, et vous pourrez en parler beaucoup plus que moi, où la politique jeunesse est une priorité à travers une quantité de dispositifs et de politiques publiques en particulier au sein de la direction éducation jeunesse et pas seulement notre direction. Donc il a aussi été demandé de valoriser cette politique jeunesse. Aujourd'hui, en termes, pour vous donner un chiffre, un habitant sur 3 à moins de 30 ans en Occitanie. La région, quand elle investit, quand elle projette son budget, un euro sur deux est consacré aux jeunes. Voilà quelle a été, quelles sont mes missions. Je vous laisse avec ... compléter sur la dimension jeunesse.

Alizée : Donc effectivement à cette dimension, vous avez les missions, moi je suis directrice adjointe à la direction éducation jeunesse en charge du volet financier des établissements et des

actions éducatives à la jeunesse. Donc comme le dit Daniel, binôme créé aussi pour assurer ces politiques jeunesse. Daniel vraiment sur le côté stratégique. Mais le service action éducative jeunesse qui compose ma direction adjointe on est plus sur de l'opérationnel et de la mise en place d'actions propres, spécifiques et dédiées avec une vraie volonté de nos élus d'asseoir cette politique jeunesse et de démarrer un mandat avec une prise en compte de tous ces types de jeunesse et avec des actions de ce fait qui ont démarré rapidement . Dès la première année parce que notre élu impulsait ça sur des actions spécifiques. Donc il y a plusieurs actions: des actions qui sont menées directement avec les jeunes sur le conseil régional des jeunes. Mais ça on va rentrer dans ces détails-là. Et après des actions particulières avec des partenaires. Donc là on va évoquer un petit peu et rentrer dans ces détails. Daniel ? Sur les jeunes et la concertation ?

Daniel : En termes de "... " ça a commencé... Ça va faire échos à ce que je disais, et à la démarche qui est aujourd'hui organisée dans le Lot. Vous allez retrouver des éléments en termes de méthode, je pense que c'est les mêmes. On a organisé... Concrètement ça a commencé en janvier 2017. À l'origine même ça a été la réalisation d'un diagnostic territorial. Nouvelle région, on ne savait pas du tout ce qu'étaient les jeunes en Occitanie. On en connaissait certains, on en connaissait moins d'autres. On est partis d'un postulat de départ qui voulait qu'il n'y ait pas une jeunesse, mais des jeunes . On ne peut pas considérer qu'un jeune actif à Cahors ait les mêmes préoccupations qu'un jeune à Toulouse ou à Montpellier ou un demandeur d'emploi en Ariège ou un salarié. Donc on s'est volontairement donné cette idée de travailler sur la diversité de la jeunesse. Donc il a nous a fallu un diagnostic. On a réalisé ce diagnostic avec un opérateur. C'est un diagnostic qu'on a partagé auprès de nos partenaires issus du milieu associatif, relais institutionnel à l'occasion de 4 grandes réunions territoriales que nous avons organisées entre juin et juillet 2017. Parallèlement à ça, nous avons organisé une consultation avec les conseils départementaux et services de l'État. Alors chez nous ça s'appelle la CTAP (la commission territoriale de l'action publique). Et donc on a présenté la démarche auprès de nos partenaires c'est-à-dire les services de l'État, direction régionale jeunesse et sport, préfets et conseillers départementaux pour leur dire un petit peu ce qu'on voulait faire dans cette nouvelle stratégie jeunesse. Ça c'était la phase numéro 3 . Ça a eu lieu au moins d'Octobre. Et après la phase la plus périlleuse, mais du moins la plus enrichissante ça a été entre novembre et 2017 et mars 2018. En gros on a travaillé avec les jeunes. C'est à dire que on nous a demandé, et ça ça a été... on s'est posé des questions avec Alizée : comment on fait pour rencontrer des jeunes ? Est-ce qu'on les invite à la réunion et ils viennent en parler ou au contraire on fait la démarche inverse c'est-à-dire la région qui vient là où ils sont. C'était un peu ça qu'on a organisé c'est-à-dire

qu'on a organisé au total 15 visites de terrain avec le vice-président ou on a pu aller dans des territoires ... On a commencé par "... " jeune à Toulouse, quartier politique de la ville. On est naturellement passé dans le Lot et plus particulièrement à Cahors. On est passé à Mende, à Pamiers. On a essayé à la fois de faire... de faire de la diversification de territoires et de la diversification des profils . C'est-à-dire qu'on a pas pris que des lycéens. On a pris l'ensemble des jeunes de l'Occitanie. En termes de définition de ce que pouvaient être les jeunes, on est partis sur la base des 15/29 ans.

Pourquoi ?

Daniel: 15 ans c'est le public région. Alors c'était le public avec l'apprentissage des lycéens qui commencent à partir de 15 ans. 22 ans tout simplement ça me paraît être moins pertinent qu'avant et 29 c'est aujourd'hui le chiffre un peu créneau de l'INSEE pour considérer qu'un jeune sort de la jeunesse c'est-à-dire qu'il a un emploi stable, un logement stable. On est quand même beaucoup plus près de 29 que de 22.

Alizée : Puis on voulait aussi des jeunes actifs. Et dans cette tranche d'âge, ils n'y étaient pas non plus donc voilà.

Daniel: Et en mars 2018, avec la matière qu'on a pu ingérer pendant ces plus d'un an de travail, on fait deux grandes délibérations stratégiques. La première : la stratégie jeunesse qui doit répondre à trois grands objectifs : l'insertion économique, l'insertion sociale et l'insertion citoyenne. Donc l'insertion économique c'est dans le cadre de la formation, de l'emploi et de l'éducation. L'insertion sociale, c'est dans sa dimension vie quotidienne. Et un troisième volet qui était naturellement l'insertion citoyenne. C'était tout ce qui est relatif aux associations jeunesse, éducation populaire et l'engagement. Il y a une deuxième délibération qui a été votée ce même jour-là c'est la création d'un conseil régional de jeunes. La commande qui nous a été passé c'est qu'il y ait une instance de concertation. Franchement on s'était quand même posé la question et on a posé clairement la question aux jeunes en leur demandant : est-ce que c'est vraiment pertinent de faire un CRJ ? Et ils nous ont répondu que ça pouvait être intéressant dans la mesure où le CRJ devait fonctionner à la "...", au numérique, devait être concret. Enfin voilà. Ils nous ont donné aussi de la matière pour que ce CRJ puisse être installé et pertinent par rapport aux attentes des jeunes.

Alizée : Et en parallèle de ça c'est vrai qu'on a mis aussi une démarche particulière avec des partenaires parce qu'aujourd'hui on a des représentants de la jeunesse et notamment un partenariat très privilégié avec le comité régional, le CRAJEP, sur la jeunesse et l'éducation populaire qui lui a des membres effectivement qui sont très très impliqués par rapport aux jeunes.) Donc voilà, on ne va pas se les citer des grandes associations: la ligue de l'enseignement, les francas et autres. Et il y en a des plus petits avec des cœurs de métier différents mais en même temps ouvert sur tout ce qui a été éducatif. Donc on s'est vite rendu compte qu'ils avaient besoin du soutien régional pour avancer et déployer leurs actions envers cette jeunesse et donc on les aide et on les finance à deux titres. Au titre vraiment de leur cœur de métier, dans un fonctionnement d'animation, de territorialisation, d'accompagnement des jeunes et après on les finance aussi quand ils ont des actions propres et spécifiques qui peuvent avoir une envergure, une dimension régionale. Donc ça c'est vraiment nos partenaires privilégiés en la matière et on a aussi dans le même format, sachant que c'est le conseil régional d'information jeunesse au niveau CRIJ qui lui ne travaille pas forcément avec des membres et qui est une composante en soi, mais a des déclinaisons de travail et d'ingénierie avec les PIJ, les BIJ et autres. Donc c'est notre correspondant au niveau régional aussi et il a en charge de développer des actions au titre du logement, du numérique, mais aussi de l'emploi avec les jobs d'été, de communication, d'information jeunesse. Donc là c'est vraiment des partenaires avec lesquels on travaille. Et surtout on a aussi des partenaires institutionnels, vu que vous nous le demandiez tout à l'heure. Au titre de la jeunesse c'est vraiment avec la Direction régionale jeunesse et sport et cohésion sociale qu'on travaille de façon très simple et même productive puisqu'on est sur l'échange permanent sur nos politiques respectives . On fait évoluer nos dispositifs en fonction et on est parfois sur de la co-animation d'actions qui sont portées par les deux. Je ne citerais par exemple que la semaine du service civique en décembre dernier ou ça a été une co-organisation de l'État en la matière. Après on a un partenariat puisqu'on est aussi une direction éducation, particulière avec les autorités académiques. Que ce soit les deux rectorats ou les DRAF avec lesquelles on travaille assidûment. Mais moins sur le volet jeunesse, c'est vraiment la DRJSCS qui est notre partenaire sur le volet jeunesse.

Qu'attendez-vous d'eux, une fois que vous par exemple vous avez voté vos deux grandes délibérations stratégie jeunesse, qu'attendez-vous d'eux ?

Alizée : On les partage. On n'attend pas forcément d'eux... Par contre on les associe. Daniel va certainement parler des relations avec les institutions des conseillers départementaux par exemple,

quand on reçoit nos collectivités territoriales partenaires, on associe forcément notre partenaire institutionnel qui est la Direction régionale jeunesse et Sport. Daniel quelques mots sur ce chef de filât ?

Daniel : Bhen disons la loi, dans son article 16 de la loi de 2017 sur le chef de filât, concrètement, et comme souvent avec les législateurs, ils nous ont mis chef de filât, mais ils n'ont pas expliqué comment faire. Donc c'est la grande inconnue et on a posé clairement la question à la présidente : Mme la Présidente, on a une nouvelle compétence chef de file des politiques jeunesse. Est-ce que vous souhaitez que la région elle arrive tambour et trompette devant les conseillers départementaux en disant : bhen la région fait ça et c'est comme ça et pas autrement ou est-ce qu'on est sur une position souple et pragmatique avec ce qui est demandé à la région d'animer et d'échanger avec les conseillers départementaux. Ce qui est quand même pas, ce qui n'était pas le cas. Donc la présidente nous a dit 1) les conseillers départementaux font déjà beaucoup pour les jeunes, il est hors de question que j'arrive en leur donnant des leçons. Et elle souhaitait mettre en place des conventions d'objectifs avec des conseillers départementaux pour que la jeunesse fasse partie des axes prioritaires ou les services puissent échanger sur ces questions-là. Aujourd'hui comment ça c'est matérialisé: ça c'est matérialisé par différentes conventions qui ont été signées plus en particulier la première avec le département de l'Aude. . Je suis resté sur l'Aude parce que justement ça a aussi des implications. Et donc il y a une convention d'objectif avec le conseil départemental du Lot. Il est prévu un partenariat entre le CRJ et le CDJ. Ça c'est retrouvé la dernière fois, lors de la dernière réunion qui avait lieu dans l'Aude au mois de février dernier. Le conseil départemental de l'Aude a été invité à intervenir pour que les jeunes du CRJ et du CDJ puissent échanger sur des problématiques communes. C'est un exemple, une illustration de la volonté pour la présidente de travailler avec les conseils départementaux. On a fait la même démarche auprès du conseil départemental de la Haute-Garonne qui est en train de travailler sur un diagnostic jeunesse et la participation au CDJ. Y'a eu la participation des services et j'ai pu participer à une ou deux réunions. Donc voilà. On échange les informations, on travaille avec les collègues des conseils départementaux et c'est déjà pas mal. Après on a des projets pour l'année 2019, mais ça je ne peux pas trop en parler. L'idée est de ré organiser une réunion de travail avec les conseils départementaux, le chef de l'État, les associations sur la thématique jeunesse. Voilà c'est important et c'est intéressant que nous on puisse les rencontrer pour leur dire ou on en est.

Donc il n'y a pas de relations hiérarchiques entre le conseil régional et le conseil départemental ? Le conseil régional qui donne des objectifs et qui doit être décliné dans les départements. On ne peut pas dire que ça fonctionne comme ça ?

Daniel: Ça n'a jamais été la philosophie de la présidente. D'ailleurs, aucune région n'a formalisé ça. "... une démarche partenariale qui est d'ailleurs un acte symbolique, mais fort. En aucun cas on est entré dans des considérations hiérarchiques.

C'est ce que j'essaie de comprendre cette année, s'il y a des relations hiérarchiques entre les échelons.

Alizée: Surtout pas parce qu'en plus il y a, la décentralisation prévoit qu'il n'y pas de tutelle d'une collectivité territoriale sur une autre. C'est vraiment un partenariat qui se crée, qui se développe. Et encore une fois je pense que les régions si elles partent avec un chef de filât forcé, n'arriveront jamais à avoir une réalité et des actions développées. C'est vraiment dans la co-construction, dans le respect de ce qui est fait par les uns et les autres et en même temps la mutualisation. Parce que ça n'empêche pas l'autre. Aujourd'hui, le fait de mettre des actions en commun, de faire des états des lieux comme Daniel l'expliquait, ça nous permet justement de ne pas non plus faire ce que font les autres et dans l'écriture de ces conventions jeunesse, de bien écrire ce qui est fait. Voilà. Par les uns et par les autres. Daniel par rapport à ça ?

Daniel: Là aussi, sur les modalités du travail sur la politique, sur les politiques jeunesse, on parlait du partenariat politique présidente, région et départementaux. Bon nombre de dossiers sont des dossiers partagés par les conseillers départementaux en particulier en ce qui concerne la jeunesse. Il y a eu ce qu'on appelle des JTI. C'est à dire des établissements qui regroupent à la fois des collèges et des lycées ou la région et les conseils départementaux travaillent ensemble pour le fonctionnement de ces établissements. On a naturellement et c'est un gros sujet, le ENT c'est-à-dire les espaces numériques de travail. C'est à partager donc là aussi. Je pense aussi à la restauration scolaire. La région a lancé un plan alimentation et tout ce qui est alimentation scolaire il y a des interactions avec les conseillers départementaux puisque, étant responsable des collèges ils ont leur mot à dire. Donc voilà ça fait partie, des comment dire, des choses de la loi qui fait qu'elle pose des choses et après il faut se débrouiller . C'est pas la première fois que ça nous arrive. L'exemple le plus célèbre étant la fusion des régions. Fusion des régions, mais ils nous avaient pas expliqué le mode d'emploi). Et concrètement nous en ce qui concerne les politiques jeunesse on est quand

même sur un fonctionnement pragmatique, souple et en bonne intelligence c'est-à-dire qu'on ne va pas se couper des conseils départementaux qui font déjà un travail remarquable sur la jeunesse. Je disais que j'ai pu échanger avec deux collègues sur les deux départements "...". Mainte fois il y a eu ce sentiment de crainte...

Alizée : Oui c'était la crainte initiale. Tout le monde se demandait comment les régions allaient se saisir de ce chef de filât.

Avant ça fonctionnait comment ?

Alizée : Chaque collectivité assurait la compétence jeunesse qui était une compétence facultative et elle le faisait comme elle le souhaitait. Donc les départements faisaient la jeunesse, les mairies. Les communes, les régions aussi sans qu'il y ait de coordination ou un chef de filât. Ce qui a c'est que là ça a été écrit noir sur blanc que la région assurait ce chef de filât, mais ce n'est pas comme un schéma prescriptif. Comme dans l'économie ou autre où là les autres collectivités doivent absolument le regarder et le respecter. Là c'est vraiment dans une démarche plus transversale.

Daniel: Un exemple qui montre justement la difficulté finalement c'est la définition du mot jeunesse en tant que tel donc par exemple au conseil régional on va décider que c'est 15/29 ans. De mémoire dans le Lot, je pense au diagnostic, c'est 15 jusqu'à, ils vont jusqu'à 29 peut être...

Ils vont jusqu'à 30 sur le diagnostic. 16/30 je crois que c'est. Et en Ariège on est sur du 11/25 ans.

Daniel: Voilà. Et les Lozérien c'est 0/30 donc déjà voilà en termes de public il y a une diversité. Diversité naturellement lié à la composante démographique. Aujourd'hui on est sur une région où si on prend les moins de 29 ans le département de la Haute-Garonne, de l'Hérault et du Gard concentre à eux seuls plus de 60% des moins de 29 ans. Les politiques du conseil départemental du Lot, et c'est pour ça que c'est intéressant aussi, seront naturellement différentes d'un conseil de la Haute-Garonne ou de l'Hérault. Naturellement.

Alizée : Après comme tu le disais Daniel, le fait qu'on ait un environnement numérique commun, ça permet à chacun de valoriser ses actions jeunesse et de partager aussi ce qui est fait par les uns et par les autres. Donc ce n'est pas qu'une mise en commun d'idée, de convention ou autre. C'est aussi décliner comme on passe en marché en commun dans un groupement de commandes avec les départements, et la région sauf le département de la Haute-Garonne qui avait son propre

environnement numérique de travail et qu'on ne voulait pas l'abandonner. Malgré tout, tout ça, pour la communication notamment auprès des lycéens, puisque l'ENT c'est un environnement numérique de travail à destination des lycéens. Le Lot par exemple a une aide spécifique sur, je pense c'est les ordinateurs et ils le mettent sur leur ENT, sur leur portail conseil départemental. La région valorise ses propres actions éducatives, mais on a quand même un panel d'âge qui est très très représentatif de la jeunesse.

Par rapport aux différentes phases que vous m'expliquiez tout à l'heure. Vous en êtes ou de ce processus vu que ça a fini en Mars 2018. Et du coup là depuis un an...

Daniel: Alors qu'est-ce qu'on a fait depuis un an. Mars 2018 donc le vote solennel des deux délibérations. La principale mise en opérationnel ça a été le conseil régional des jeunes puisque c'était l'acte le plus emblématique de la concertation jeunesse. On a concerté, maintenant il faut continuer à concerter et faire un outil. 22 Mars, vote de la journée plénière du CRJ. Avril, mai, appel à candidatures. On a appelé à candidater sur les 158 places présentes sur le conseil régional des jeunes. 158 avec un objectif de parité. Et un objectif de représentativité des parcours. Ça revient à ce que je disais tout à l'heure d'avoir les jeunes de l'Occitanie réunies. Et on s'est donné pour vrai défi et ça a été compliqué, mais on l'a fait: la région Occitanie est sous-divisée de façon tout à fait "... et technique. Ce n'est pas du tout un traçage politique ou administratif. La région a sous-divisé son territoire en ce qu'on appelle les bassins de vie vécue. Donc ce sont des territoires où les gens ont l'impression, qui ont le sentiment d'appartenir à un territoire propre. Le Montpelliérain, en passant par le Toulousain.. Et on a 73 bassins de vie vécue. Et le challenge c'est que tous ces bassins de vie vécue soient représentés par au moins une personne. Et on y est quasi arrivés. On a 70 bassins.

Alizée : On a eu beaucoup de candidatures par rapport à d'autres régions qui avaient eu peu de mobilisations. On a été étonnés effectivement de cette mobilisation forte.

Daniel: On a reçu 1200 candidats. 1200 candidats avec des candidatures motivées. Il y avait des profils très variés: certains jeunes avaient été rencontrés lors de la consultation jeunesse, d'autres étaient des profils beaucoup plus, on va dire militants. C'est-à-dire qu'ils estimaient qu'ils avaient déjà étaient membres de conseils départementaux ou conseils municipaux de jeunes. Donc ils estimaient que le CRJ c'était la suite. Il y en a d'autres c'était leur premier engagement parce qu'ils avaient envie d'être utiles auprès de la région. Il y en a une autre c'était parce qu'elle veut passer les concours administratifs et elle estime que ça pourrait être une formidable expérience et surtout

rencontrer des gens et faire un réseau. Elle nous a semblé, c'était un profil plutôt intéressant aussi. Donc voilà il y avait des jeunes qui disaient que voilà ils voulaient jouer un rôle dans la région. On a aussi un jeune qui nous a dit : moi j'avais demandé ça il y a quelques années et la région m'avait répondu que c'était pas possible. Et je ne veux pas que ce soit pas possible. Ça faisait partie... Donc ça c'est avril / mai de l'année dernière. Et on a "... " le 9 juin 2018 à Toulouse. 158 membres. Et donc là on est rentré dans l'opérationnel. Je vais aller très vite parce que ce n'est pas trop le sujet. On est rentré dans la définition des commissions de travail. Alors là on s'est naturellement inspirés de ce qu'on avait pu entendre dans la concertation de "...". Un des sujets qui nous a vraiment marqués parce qu'on ne pensait pas que ça pouvait être un sujet sur lequel on pouvait être interpellé sur la question de l'orientation. Ça c'est devenu un thème pour la région. L'orientation et naturellement la mobilité, le logement, l'emploi, les conditions d'éducation et de formation, la question du rural et de l'urbain et du périurbain. Ils nous ont fait part de leur souhait d'avoir des réunions numériques, mais ils voulaient aussi le présentiel. Tous ces éléments-là, il a fallu les agréger pour créer une sorte de règlement intérieur du conseil régional des jeunes. Et c'est adopté au mois de novembre dernier. Et qui a fait l'objet de moult discussions entre les jeunes et la région. On ne voulait pas leur imposer un règlement clé en main en leur disant : voilà vous avez 10 commissions, deux présidents et c'est comme ça et pas autrement. Si je devais retenir un élément pour dire que c'est quelque chose qui marche au fil de l'eau : déjà lors de la prochaine réunion en assemblée plénière au mois de mai prochain, le CRJ pourra évaluer, consacrer un temps sur l'évaluation du fonctionnement du CRJ. Et je donne un exemple parce que ça m'a marqué: la région a mis en place une plateforme numérique de travail pour le CRJ. Concrètement les jeunes nous ont dit : ouais c'est important et tout, mais enfaites on a l'impression que c'est la région qui l'a fait pour se faire plaisir. Aujourd'hui concrètement, les jeunes du CRJ passent quand même plus par Facebook et les réseaux sociaux que par cette plateforme-là. Et donc on se retrouve aujourd'hui, donc forcément on a modifié notre fonctionnement avec un référent CRJ sur les réseaux sociaux. Donc je peux dire que l'information et la communication ça passe d'abord par là et non par une plateforme institutionnelle. Et donc ça alimente notre réflexion aujourd'hui sur un visuel à quoi ça pourrait servir, est-ce que c'est utile. Enfin voilà.

Vous faites comment pour les rassembler ces 158 jeunes ?

Alizée : À des dates fixées, oui.

Daniel: On a 3 réunions plénières par an entrecoupées de réunions territoriales qu'on est en train de pouvoir organiser prochainement. On a un calendrier fixe : février, mai, octobre. Ça c'est quand même des dates qui ne bougent pas et qui ne vont pas bouger donc concrètement ils peuvent s'organiser pour venir. On leur donne déjà la date le plus possible lors de la réunion précédente pour qu'ils puissent d'ores et déjà s'organiser. On rembourse les frais de déplacement pour faciliter les déplacements et après on essaie de trouver des endroits qui sont somme toute... Toulouse/Montpellier naturellement, mais on se fait aussi des rencontres dans d'autres territoires. On a prévu la dernière fois Narbonne, peut être qu'Albi pourrait être pour le mois d'octobre ou en Ariège. L'idée c'est de ne pas faire vivre uniquement sur Montpellier ou Toulouse.

Pour que ce soit représentatif

Le plus fort possible.

Et donc que se passe-t-il lorsque les jeunes se retrouvent ? Ils discutent autour des thématiques ?

Alizée : au-delà de discuter, ils font des projets qu'ils proposent aux autres directions de la région. Et on essaie de les mettre en musique avec eux. Effectivement ce n'est pas que discuter, mais c'est aussi créer des choses au niveau de la jeunesse et être représentatif de la jeunesse, mais aussi donner leur avis sur la politique jeunesse.

Daniel: Après des régions qui ont mis en place ce type de démarche, déjà il n'y a pas eu... C'est ce que je disais tout à l'heure, c'est un choix politique fort de la région, c'est le choix du vice-président, ça pourrait être intéressant si vous êtes en Ariège d'avoir un temps d'échange avec lui parce qu'il est Ariégeois d'origine.

Alizée : Si lui n'est pas disponible vous pouvez avoir son conseiller qui lui est Ariégeois aussi et qui connaît bien le secteur, de la déclinaison des actions régionale.

Daniel: Et donc concrètement c'est une politique publique qui a été mise en œuvre et très rapidement portée par l' élu. Si l' élu clairement est indécis, ça marche moins bien. Là on a eu la chance de tomber sur un élu il est allé lui aussi sur le terrain pendant des samedis, des dimanches, des soirées. Il les a toutes faites.

Il faut donc aussi que ce soit porté par les élus..

Alizée : ah oui complètement.

Daniel: Et après pour finir mon tour de France, il y a aussi des régions qui ont moins travaillé. Hier on a la région, on les a eus au téléphone avec Alizée, on a la région PACA qui nous a sollicités il y a quelques mois pour savoir un peu comment on avait fait. On avait travaillé avec "... " parce que "... " était un peu en avance. On avait étudié les travaux de "... ". Hier j'étais au téléphone avec Auvergne Rhône Alpes qui va aussi mettre en place une stratégie jeunesse. Et pour donner un exemple, la personne a téléphoné hier. Il est en charge d'un rapport sur une délibération stratégique et la délibération stratégique elle doit passer au mois de juin de cette année. On a eu la chance de passer à un truc sorti du chapeau en disant voilà c'est ça la nouvelle stratégie jeunesse. Ça nous donnait le temps de faire les choses. Et puis j'ai lu avec intérêt le diagnostic, la démarche dans le Lot. C'est exactement, c'est long, mais c'est beaucoup plus pertinent qu'une délibération sans.

Et du coup votre stratégie jeunesse va être valable pour combien de temps ? Vous lui donnez quelle durée de vie ?

Daniel: Je pense que c'est concrètement, c'est un engagement politique sur la durée du mandat.

Alizée : Et après en fonction des élections, il y a de nouvelles propositions qui sont faites et des démarches nouvelles qui démarrent. Ce qu'il y a c'est que l'avantage de cette stratégie jeunesse mise en place dès le démarrage du mandat avec l'ampleur qu'elle a prise ça nous laisse le temps de réaliser des actions d'envergure comme les cités "... ".

Parce qu'au prochain mandat vous pouvez vous dire que votre manière de travailler elle va complètement changer ?

Alizée : après il y a souvent de la continuité. Mais bon c'est le jeu politique ça. C'est toutes les élections on voit comment les dispositifs sont, évoluent.

Daniel: On pourra vous transmettre la délibération-cadre jeunesse qui est construite en fait sur à la fois sur une partie diagnostic et une partie orientation stratégique et une partie prospective pour aller plus loin. C'est-à-dire ce que la région veut mettre en place dans les prochaines années et les prochains mois. Vous pourriez voir tout un dossier. Je parlais tout à l'heure de l'orientation, la région est... On est en deçà de ce qu'on avait souhaité parce que finalement on aurait voulu la compétence

pleine et entière et on ne l'a pas eu. Par contre pour tout ce qui est orientation sur le territoire, la création des maisons de l'orientation, c'est quelque chose qui est aujourd'hui en cours.

Il y a eu cette vague de diagnostic au niveau départemental depuis septembre. L'Ariège et le Lot ont commencé en même temps. Je n'ai pas encore réussi à savoir exactement pourquoi ce moment-là. Est-ce que vous pensez que c'est parce que la région l'a fait alors ils se sont dit dans les départements : tiens ça serait intéressant ou...

Alizée: Je pense, mais moi c'est mon avis, Daniel aura son opinion là-dessus qu'à l'heure actuelle, on est garant de l'argent public, des politiques qui sont mises en place sur nos territoires et il y a quand même une vaste évaluation des politiques publiques. Donc la jeunesse qui concerne, comme le disait Daniel Sire, vraiment beaucoup de monde puisqu'il y a beaucoup de jeunes, et il est légitime que les uns et les autres se disent : on l'évalue. En parallèle on avait fait un état des lieux, une réunion où on s'était dit : on fait tous des états des lieux. Donc est-ce que ça a impulsé ça.

Ah il y avait eu une réunion. Parce que quand je demande l'origine de leur diagnostic, c'est le préfet pour le Lot et en Ariège c'est la plateforme territoires éducatifs qui est un groupement de professionnels. Je n'ai pas réussi à savoir s'il y avait eu une base commune.

Alizée : Je ne suis pas sûre. Moi je pense que ça a été fait de façon individuelle et que chacun a décidé de faire cette évaluation à ce moment-là. Justement, si c'est le préfet, c'est le préfet qui ordonne et qui demande un diagnostic sur la jeunesse et c'est lui qui est le directeur hiérarchique des directions régionales jeunesse et sport à l'heure actuelle. Donc il peut demander des diagnostics si l'État le leur demande et vous le dites vous-même, à côté de ça il y a un groupement qui s'est fait et qui a fait la même démarche là. Je ne suis pas sûre que ce soit lié à ce qu'on a impulsé. Daniel ton avis ?

Daniel: Enfaite il y a un contexte favorable parce qu'il y a "... " qui a été donné à la fois politique, administrative, le préfet, la région, les départements. Après moi je dirais qu'on est sur un sujet qui est éminemment politique. La jeunesse, les jeunes, c'est un vrai acteur d'engagement. Les conseils départementaux, la région, les services de l'État ont saisi l'opportunité de pouvoir organiser et communiquer sur ce que pouvaient être les politiques jeunesse et surtout, et pour répondre aux attentes des citoyens et en particulier des jeunes . Donc voilà il y a aussi une volonté d'être en adéquation avec les attentes des territoires et de justifier la pertinence. Il y aurait un effet caché

c'est-à-dire que en faisant ce type de démarche les conseils départementaux vont prouver qu'elles ont toute leur légitimité à intervenir sur les politiques jeunesse. Mais non, la région a toute légitimité aussi. Donc finalement voilà chacun est bien placé pour intervenir sur les politiques jeunesse et ça permet à chacun de renforcer son positionnement. Après on peut tirer le fil loin. Est-ce qu'on est dans une troisième phase de décentralisation ? On parle... Il y aura peut-être des thématiques qui vont bouger, des choses qui vont bouger. En faisant ce travail-là, tout le monde renforce l'idée de dire que la jeunesse est une politique prioritaire que ce soit pour le conseil départemental ou le conseil régional.

Et qu'est-ce qu'ils pensent vos jeunes du fait d'être une priorité en termes de public d'intervention ?

Daniel: Vaste débat.

Alizée : ils sont hyper motivés pour co construire avec nous, notamment ceux qu'on côtoie au quotidien sur cette démarche là complètement participative. Se sont des élus qui vont sur le terrain, qui demandent beaucoup ce que pensent les jeunes. Mais pas que, l'ensemble de la population, il y a cette démarche-là. Les jeunes sont fiers je pense parce qu'on les a encore vus samedi avec Daniel en petit comité et en assemblée plénière, fières qu'ils puissent participer et de co construire avec les élus régionaux ces politiques qui les intéressent particulièrement. Moi c'est ce que je ressens. Mais.. Daniel ?

Daniel: Oui pareil, je partage. Le dispositif le plus connu de la région Occitanie c'est la carte jeune. Ça c'était un outil d'appartenance et une identification de la collectivité par rapport à ça. Après, il y a tout un travail à mener sur les politiques de jeunesse de façon générale c'est-à-dire qu'il n'y a pas que la carte jeune. La politique de jeunesse ce n'est pas que la carte jeune. C'est les politiques de formation, de lutte contre le décrochage scolaire, c'est l'enseignement supérieur et la recherche. La région aide et elle a un vrai défi à remporter c'est de le faire savoir. Aujourd'hui, c'est une lutte pour essayer de faire reconnaître les politiques publiques, ça c'est la région, ça c'est la région. La carte jeune c'est un exemple et c'est de loin le plus facile. Mais voilà. La région ne fait pas que la carte jeune. Résumer les politiques de jeunesse de la région à la carte jeune ce serait dommage.

Annexe 6 : Entretien Édouard

Date : 18/06/2019

Lieu : À la communauté de commune de Tarascon, dans son bureau

Durée : 50 minutes et 39 secondes

Alors mon travail... Moi en faite je ne vais pas te faire l'histoire avant 2012, je suis revenu sur le territoire en 2012 parce qu'ils ont ouvert un poste de coordinateur à temps plein pour un attaché de la fonction publique territoriale. Parce que moi je suis attaché de la fonction publique territoriale. J'ai fait toute ma carrière en faite quasiment dans la fonction publique. Mais le territoire je le connais bien, parce que je suis né là, je suis né à 200 mètres parce que l'hôpital était là, il y a longtemps. Je peux dire que j'ai créé la dynamique politique jeunesse et l'animation jeunesse sur le territoire. Quand je suis revenu de l'IUT d'animation à Bordeaux, c'était en 86, 86 il y a déjà des embryons de politique enfance avec notamment la naissance des ALAE, enfin des CLAE, il y a pas de choses pour les enfants. Le centre de loisirs existe depuis fort longtemps, j'y ai travaillé depuis que j'ai 15 ans. Il y a une MJC, mais qui en faite est une somme de clubs d'activité quoi. À cette époque-là, c'est ça. Tu as le club de scrabble, tu as aussi le volley-ball, le judo. Il y a pas de jeunes, mais des jeunes qui viennent vivre une activité. Il y a quand même à l'époque 700 adhérents, ce qui est quand même conséquent. Mais il n'y a pas une politique en direction de la jeunesse. En 1986, je par le biais de plein de contrats aidés, j'arrive à mettre en place une dynamique notamment par le biais de la MJC, que je commence à avoir des contrats aidés. Et à développer l'information jeunesse, puis l'animation jeunesse surtout à partir, au démarrage c'est plutôt sur des séjours, des choses comme ça. Puis l'information jeunesse arrive et en 1989, il y a un changement municipal, mais la mairie passe dans les mains de l'ancien président du conseil départemental, Robert N. Là lui c'est un visionnaire cet homme pour l'Ariège. Tout ce qui s'est fait en Ariège, c'est lui qui a un peu, le tourisme et tout ça, au niveau de la jeunesse il était persuadé qu'on devait mettre en place une politique jeunesse. Moi il me charge de réfléchir à quel type de politique jeunesse. Sa question à l'époque c'est il y a des jeunes qui traînent, il n'y a pas de problèmes, il n'y a pas de problème de délinquance, ces jeunes ce serait bien d'aller vers eux avec un discours éducatif. Il était principal de collègue. Et donc on crée, on démarre par une très très grosse enquête de terrain. Initiée à l'époque par l'AIPD, l'Association, information prévention drogue, jeunesse et sport, la CAF à partir de cartes que manipulaient les jeunes. On les voyait en tête à tête, on devait ressortir de là ce qu'ils

faisaient, ce qu'ils avaient envie de faire. Ça durait assez longtemps, mais c'était sympa parce que c'était sur un système de carte. On a dépiauté cette enquête sachant que moi j'avais accepté de la mener ici à condition que les élus disent après l'enquête, il se passera des choses. Parce qu'autrement ce n'est pas la peine, si derrière il ne se passe rien. J'avais la garantie des élus de pouvoir notamment en investissement. De là il y avait beaucoup de jeunes qui souhaitaient avoir une association de jeune. Dans ces années-là, on les a aidés à monter leur association qui s'est appelée le mouvement contre l'ennui. L'ennui, pas la nuit. La maison des jeunes avait un coin-bar, associatif, donc là la mairie à récupérer ça et cette jeunesse s'est installée là et l'association de jeune s'est installée là. Le développement de l'IJ c'est à partir de là. Et des espaces qui sont nés, le skate park, l'agora dans le city stade. Après on a beaucoup travaillé l'information jeunesse parce qu'on s'est rendu compte que les jeunes demandaient des choses qui existaient et soit ils ne savaient pas que ça existait soit c'était pas adapté à ce qu'ils voulaient donc on a mis en relation. De là est née cette politique de jeunesse vraiment concrètement. Avec comme base du projet, les projets de jeune. À l'époque il y avait déjà les loisirs actifs, tout ça. Qui existaient et puis c'est à cette époque que le FDLA en Ariège se crée parce que justement tout ce qui est au niveau de L'État disparaît et donc là nous les animateurs jeunesse on monte une association qui s'appelle les 3 AJT, simplement parce qu'on voulait que ce soit agité, animateur ariégeois, Association des animateurs ariégeois justement de terrains, parce qu'on voulait être repéré comme de terrain donc on s'est appelé les 3AJT. Et cette association donc elle a un peu agité le FDLA. Le FDLA qui naissait, nous on est arrivé avec ce que nous on voulait, donc les projets J on était maintenu et ça existe toujours. Et notre idée à nous ici c'était de développer puisqu'on était sur la jeunesse, mais les grands jeunes, au-delà de l'ALSH, l'intérêt c'était de mobiliser une politique autour des 16/25 ans voire 30 parce que c'était eux qui étaient concernés. Donc on a beaucoup travaillé sur les projets. Le principe de base c'était un jeune qui vient demander quelque chose, nous notre arme c'était la démarche de projet qu'on avait appris en BAFA. C'est-à-dire que tu as un objectif, quels moyens tu as, quels moyens tu dois trouver pour atteindre l'objectif que ce soit des projets individuels ou collectifs. On a travaillé comme ça pendant des années. Donc le jeune qui voulait partir en vacance c'était on se pose : c'est quoi ton objectif, qu'est-ce que tu veux faire en vacances, qu'est-ce que tu veux voir, avec qui tu veux partir, quel moyen tu as humains et matériel et comment tu fais pour que tu aies les moyens de partir. On travaillait comme ça, des fois ça marchait, des fois ça échouait. L'association de jeune on l'a montée pareil c'est-à-dire qu'on a réuni les jeunes qui voulaient. Vous voulez une association, ok c'est quoi une association et ensuite pareil : quel objectif d'association, etc... L'association Mouvement contre l'ennui on a eu jusqu'à 130 adhérents entre 16 et 25 ans quand même, mené par des jeunes. Là

l'avantage qu'on avait c'était qu'on avait une municipalité complètement ouverte à ce qu'on expliquait nous au niveau technique. C'est-à-dire que la prise de risque était assumée complètement par la mairie. On savait qu'à partir du moment où on ouvrirait un local, il y avait des demandes pour ouvrir la nuit, la mairie disait ok. Comme c'est une demande des jeunes on se dit on y va, mais ça veut dire prise de risque sur le vol, la détérioration et on a jamais eu de soucis par rapport à ça. Après on avait des principes par exemple, quand ils partaient en camp, les jeunes, il y avait des règles qui étaient énoncées et négociées avec eux. Si un jeune rentrait alcoolisé un soir au camp, on le rapatrié. C'est arrivé que moi je ne sois pas en camp et que Jean Daniel, qui est au BIJ, mais c'est mon collègue à l'époque il y a commencé en faisant son service civil, il faisait son armée en faite. Une fois un des derniers séjours, il était à Pinera Del Mar, sur la Costa Brava. Il y a deux gamins qui sont rentrés sous, très tard. Je suis allé les chercher et je les ai ramenés alors qu'il restait deux jours de camp. On tenait les règles parce que c'était un de nos principes éducatifs. Donc voilà, jusqu'en 2001 je fais ça. Donc en 2001 après je ne te raconte pas le reste, après il y a la guerre aux municipales ici, je me retrouve réfugié politique au conseil départemental, c'est la vérité. J'ai été sur le social en faite. D'abord chargé de mission enfance famille ce qui m'a permis de voir un autre versant des politiques de jeunesse d'ailleurs avec le mari de Nadège à l'époque, j'avais recruté son cabinet pour mettre en place un observatoire de l'enfance et de la jeunesse qui a bien marché. Secteur qui marchait bien. On avait réussi à mettre tous les acteurs autour de l'éducation populaire jusqu'au juge des enfants. On arrivait même à mettre en place des formations en place avec ces jeunes autour de la table. C'est vrai qu'ils ont laissé tomber au conseil départemental après que je sois parti. C'est dommage parce que c'était un bel outil de partenariat très large. Ce que je voulais c'est que le social, l'animation, l'éducation, les loisirs on arrive à travailler ensemble parce que c'était trop parallèle. J'ai été chargé de mission pendant deux ans et après j'ai pris des responsabilités de deux centres de l'ADS et après j'ai été directeur territorial sur un des quatre pays de l'Ariège avec toutes les décisions du département sur l'aide sociale. L'aide sociale à l'enfance, les placements, le RSA. Mais une belle expérience parce que ça m'a permis maintenant de penser systématiquement à ce versant-là quand je travaille et d'être aussi personne-ressource sur mon territoire à ce niveau-là parce que j'ai des liens avec des acteurs avec qui on n'a pas forcément de liens. Donc, en 2012, il y a ce poste qui sort, coordonnateur des politiques éducatives. Je postule ici, ils me recrutent. Et quand j'arrive ici, la coordination des politiques éducatives même si on a déjà une convention signée avec le département dans le cadre des premiers travaux sur le projet départemental, moi ma mission elle est très limitée parce qu'ici si tu veux, on est sur un EPCI, on fait en fonction des compétences que l'on a. Et en matière d'éducation nous n'avons qu'une seule compétence et elle est très restreinte

puisqu'on n'a que la gestion des ALAE et ALSH. On n'a même pas la politique enfance jeunesse. On a la gestion des ALAE, ALSH. Moi j'arrive, il y a ça. Le gros morceau c'est de faire en sorte que ça se passe bien dans les ALAE ALSH qui sont délégués à une association d'éducation populaire LEC grand SUD. Il y a quand même 45 emplois, un million trois de budget c'est quand même un pôle de collectivité assez lourd. Mais après il n'y a pas grand-chose d'autre. Il y a un projet structurant qui est la construction d'un nouvel ALSH et voilà. Il y a un contrat enfance jeunesse avec la CAF, mais qui est en réalité sur le volet enfance, sur le volet jeunesse, parce que la CAF c'est toujours compliqué, sur le volet jeunesse c'est que ALAE l'ALSH, sur le volet enfance vu qu'on a pas la compétence petite enfance ce sont les deux communes qui ont des accueils qui co signent le CEJ.

Vous avez combien de communes dans l'EPCI ?

Nous il y a 20 communes. À peu près, 9000 habitants avec la difficulté que l'on a si tu veux c'est que le bourg centre qui est Tarascon est la seule commune opposée à la communauté de commune. Il n'y a que la maire de Tarascon, qui a pris la mairie de Tarascon en 2001 et tous les villages ont continué dans une logique intercommunale alors que le maire de Tarascon a dit : j'en ai marre de payer deux fois alors que c'est faux. Ils se sont retrouvés à se fermer. Donc du coup grosse difficulté parce que 90% des structures et des associations sont sur Tarascon. Donc quand tu es coordonnateur des politiques éducatives tu es tout le temps en train de jouer de stratégie pour travailler avec des gens alors que tu n'en a pas la compétence. Et bien souvent c'est la commune qui subventionne alors que toi tu ne subventionnes rien. D'où la difficulté de travailler avec la MJC de Tarascon même si on arrive. C'est pas simple parce que la MJC elle est financée essentiellement par Tarascon qui ne veut pas déléguer la politique jeunesse. Moi quand je suis arrivé, j'ai monté un dossier avec l'ancien directeur de la MJC pour déléguer la politique jeunesse. Moi quand j'arrive voilà, ça se résume à ça. Mais il se trouve qu'on est dans la dynamique de rédaction du 1er projet éducatif local. Parce qu'on n'avait pas encore de projet éducatif local. Il y a les orientations du projet départemental mais qui sont déjà bien avancées et du coup je me lance là-dedans. Je fais de l'entrisme, c'est-à-dire que je vais sur tous les conseils d'école. Je m'impose un peu avec plus ou moins de facilité. À Tarascon c'est plus compliqué parce que je n'ai aucune compétence sinon ALAE ALSH. Petit à petit quand même, je pense par mon expérience et ma technicité j'arrive à démontrer les choses. Ce qui nous sauve à nous les coordo et à la dynamique éducative locale c'est la loi Peillon. C'est la refondation de l'école, quand on revient aux 4 jours et demi parce qu'on prend notre place complètement et en

plus on se rend presque indispensable pour tous les acteurs éducatifs. Parce qu'il faut parler avec les parents, avec les élus et les élus sont ici. Et moi dès que les prémices de la loi sont là et que j'apprends qu'on va aller par là, en juin 2013, quand j'entends qu'on va aller par là, de suite je réunis les élus pour deux choses : pour un leur dire c'est important que vous soyez cohérent au niveau des territoires. On ne peut pas décider là on reste à 4 jours et on attend l'an prochain. Là on passe à 4 jours et demi. Et aussi, et ça c'est plus stratégique, me rendre indispensable. Je bosse beaucoup le dossier et j'arrive en leur démontrant que sans moi leur point de vue va être vachement compliqué à faire entendre à des enseignants qui forcément savent eux ce qui est bon pour les enfants, par les parents qui savent eux forcément ce qui est bon pour les enfants et par un périscolaire qui lui, va subir. Donc du coup on arrive à mettre en place une cohérence et à de suite mettre en place des réunions d'information avec les élus, les élus ont l'information j'ai envie de dire plus vite que les autres acteurs donc ils s'emparent du dossier. On décide de tous passer à 4 jours et demi dès que la loi passe et c'est le cas. La loi passe et on décide de revenir à 4 jours et demi alors que ce n'est pas obligé la première année. Et ça ça nous a légitimé, je dis nous, les coordonnateurs. Sur tous les territoires où on s'est saisi de ce dossier, en plus ça correspondait à l'écriture du projet éducatif local donc, il y avait la notion de projet éducatif de territoire qui commençait à arriver aussi, qui est dans la loi. Ça obligeait les acteurs, notamment les enseignants et les élus à aller vers la signature de PEDT souvent pour toucher les 50 euros de l'État, le fonds d'amorçage, mais au moins ça nous permettait à nous de dire il le faut. Mais à nous de le mettre en place comme on en avait envie. On est au deuxième PEDT et au deuxième projet éducatif local parce que moi j'ai voulu rester sur une dynamique projet éducatif local avec un volet PEDT. Parce que le PEDT si tu veux il est, aujourd'hui même si je préférerais que ça s'appelle PEDT le global. Aujourd'hui quand on parle PEDT on parle école maternelle et école primaire. Alors que moi je fais un PEL avec un volet PEDT qui lui va de la petite enfance à la jeunesse. Ça m'a permis ça, c'est presque de la stratégie, ça m'a permis de me légitimer sur la petite enfance difficilement et de la jeunesse. C'est par cet axe-là sur la jeunesse que j'ai réussi à travailler avec la MJC et à être maintenant sur de la coordination de politique jeunesse même sur la MJC. Toutes les 4 semaines on se retrouve la MJC, LEC et moi pour faire un point sur les actions jeunesse et les partenariats. Et depuis j'ai aussi initié avec la compétence que l'on a, l'ALSH junior qui me permet de mettre en place des passerelles entre nos compétences et l'enfance, et la jeunesse au sens de l'ALSH et la MJC qui est plus sur un projet en direction des jeunes, plus autonomes. Sur des projets différents. Mais on arrive à faire des choses ensemble, des chantiers ensemble. La fête des couleurs c'est LEC et la MJC. Enfin tout ça, il y a 5 ans c'était inenvisageable. Parce que Tarascon et ... c'est pas possible. Mais le PEL a permis ça.

Donc maintenant le directeur de la MJC, même si ce n'est pas simple tous les jours avec la mairie de Tarascon il oppose quand même le maire de Tarascon à signer le PEL. Il l'a peut être signé que pour toucher les 50 euros, mais en attendant il l'a signé. Donc pour la jeunesse, les orientations politiques pour la jeunesse sont clairement identifiées et le travail de passerelle ALSH Junior, ALSH lycée, ça y est dedans. Donc petit à petit je me suis rendue... J'avais fait ça en 1986 quand je suis arrivé à la MJC. Moi ma stratégie professionnelle ça a toujours été ça, c'est-à-dire, à l'endroit où le poste n'est pas vraiment existant, les coordinateurs ils avaient signé avec le département pour toucher 4000 euros. Ils avaient un poste à mi-temps, mais qu'est-ce qu'ils y mettaient dedans... Tu te rends indispensable en faite. De vrais coordinateurs comme te dirais mes collègues, il n'y en a pas à part moi. Parce que je ne dirige pas de structure. Je fais que coordonner. Alors que les autres ils sont tous directeur de CLAE, directeur du service enfance famille. Ah oui ils ont tous une part de gestion administrative. Moi à part me marché public tous les 3 ans avec LEC, je n'ai pas de gestion administrative, je n'ai pas de fonction de direction. Ce qui me permet à moi sans arrêt de rappeler ça. À part le fait qu'on paye beaucoup, à LEC et que là ça me donne un droit de regard et presque d'ingérence sur ce qu'ils font, le reste du temps quand je parle aux enseignants, honnêtement si on revenait à 4 jours, le plus heureux, ça serait moi si je regardais que mon nombril. Parce que moi 4 jours et demi me battre pour qu'il y ait le parcours éducatif le jeudi après-midi à certains endroits alors que vous n'en voulez pas, c'est juste pour l'intérêt des gamins quoi. Et là ils ne peuvent pas me dire : mais non...

Parce que pour les autres il y aurait un peu de conflits d'intérêts ?

Oui voilà, tu as le cul entre deux choses. C'est ça en faite parce que tu as à un moment donné d'autres intérêts qui viennent se confronter alors que quand tu coordonnes. Moi par exemple quand je fais venir via la Plateforme Territoire Éducatif Claire Lecomte au moment où Blanquer annonce qu'on va pouvoir revenir à 4 jours. On fait venir Claire Lecomte, elle vient sur ce territoire, ce n'est pas pour rien. Moi quand j'explique aux élus l'intérêt de rester à 4 jours et demi, mais ils en sont déjà persuadés, on anticipe encore une fois parce que l'anticipation c'est aussi la règle du jeu. On fait venir Claire Lecomte dès la rentrée et là on arrive à parler aux enseignants et là ça ne fait pas un tollé général. Il n'y a que deux écoles qui veulent revenir aux 4 jours. Voilà. Mais tout ça parce qu'il faut anticiper, être dans la stratégie et te rendre indispensable parce que sinon tu n'existes pas. Dans ces métiers tu as vite fait de disparaître, surtout dans le milieu rural. Ce n'est pas le taux de délinquance qui impose d'avoir une politique jeunesse.

Qu'est-ce qui impose ?

La volonté politique. Alors c'est pas simple tous les jours. Par exemple hier j'étais encore avec un directeur pour lui dire qu'il y avait un PAEJ, un point d'écoute jeune qui était en négociation au niveau départemental et qu'il fallait qu'on y trouve tous notre place. La première chose qu'il me dit c'est : mais quelle est notre compétence là-dedans. Je lui dis : toute. Et aucune. Effectivement on n'a pas la politique jeunesse, on n'a pas la politique sociale, on n'a pas la politique de santé, mais n'empêche que c'est transversal. On a la politique de développement économique. C'est pour ça que je dis qu'il faut qu'on rattache l'enquête, qu'on arrive à sortir des trucs qui soient du niveau.. Parce que les communautés de commune, la seule chose qui les légitime, c'est le développement économique, parce que ça c'est toutes les com com qui l'ont. Parce que quand tu penses jeune du territoire, tu penses aux acteurs économiques de demain. Sur le territoire. Voir d'aujourd'hui avec des idées novatrices. Donc on va pouvoir peut-être rentrer là-dedans par ce biais-là. C'est pas simple tous les jours. Comme je dis souvent, si je voulais fermer la porte, être peinarde et regarder ce qui se passe à l'ALSH, personne ne m'emmerderait. C'est sûrement le fait que je sois très attaché à la population jeunesse, parce que j'ai un peu voué ma vie à ça, et à mon territoire parce que je n'ai pas envie de le voir mourir, que je donne un peu plus que ce qui était prévu au départ. Les élus au départ, ils ne s'attendaient pas à ce que j'en aie fait du poste. Alors sur la jeunesse, ici, en 2008, ils ont fait une étude pré opérationnelle des politiques enfance jeunesse en vue du PEL. Moi je n'étais pas là.

Qui a amené ça ?

C'est "Ferrio". Tu le connais de la fac ? Pourtant lui il est assez connu. Et (hésitation) Luc, le mari de Nadège. Sur le volet très opérationnel sur les structures, notamment l'ALSH et tout ça. Et tout ça, comme c'est politique éducative locale, ça va de la petite enfance à la jeunesse. Moi je me suis servi de ce document qui faisait un constat, un diagnostic. Et de ce diagnostic, j'ai écrit une grosse partie du premier projet éducatif local. Avec une partie jeunesse qui pointe comme acteur historique et prioritaire des politiques jeunesse sur le coin la MJC. Ce qui est logique, la MJC c'est l'acteur. En plus moi je serai mal placé pour dire le contraire, car mes premières actions dans les années 1980 c'était là-bas. En plus c'est vrai, c'est un outil qui est professionnalisé maintenant. On ne va pas faire un autre outil. Donc du coup, rapidement je prends contact avec la MJC et bien sûr, validé par les

élus, on commence à travailler à ce transfert de compétence qui ne se fera jamais, et on commence à travailler, c'est rigolo parce que le premier volet sur lequel on travaille c'est la parentalité. Parce que la parentalité c'est une compétence que personne n'a et que tout le monde a. Comme dans les groupes de travail qu'on avait mis en place il y avait un groupe parentalité la facilement on a pu mettre en place des trucs autour de ça. Des cafés des parents, des conférences, des cafés des parents devant les écoles sous une tente avec du café, des relations avec les associations. Ça ça perdure d'ailleurs, ça c'est bien développé. Et tout naturellement on en vient à parler de politique jeunesse. Et derrière comme je te disais, j'initie ce truc d'ALSH junior là où je suis sur une compétence qui nous appartient. Et là à partir de là ça match, mais c'est aussi en fonction des personnes. Dans le monde rural c'est ça aussi, il faut à un moment donné que ça match avec les personnes. Ce qui a facilité le fait que je puisse mettre le nez dans la jeunesse c'est la présence de Jean Daniel à la MJC aussi. Il est parti au BIJ il n'y a pas très longtemps.

C'est parce que vous avez de bonnes relations ?

Oui, moi c'est comme mon petit frère. Lui c'était, moi j'ai travaillé avec lui il avait 16 ans au centre de loisirs après je l'ai récupéré de son armée au secteur jeunesse puis il a fait un BTEP dans ce cadre-là et puis jusqu'en 2001 on était ensemble. Il a vécu des difficultés puis moi je suis partie. Ça facilite les choses, mais c'est évident que pour tenir un rôle comme le notre, je ne dis pas qu'il faut être du territoire, mais il faut avoir une sacrée volonté de créer du réseau et de connaître des gens et que les gens te fassent confiance et la confiance se fait quand même beaucoup sur ta technicité, sur ce que tu sais de ce métier de l'animation . Moi je continue à dire je suis animateur, je suis rien d'autre. Tu connais le public, tu connais le territoire . Si tu arrives d'un autre territoire, c'est compliqué parce que c'est le monde rural. Alors ce n'est pas d'être d'ici, mais c'est de connaître où tu es, de savoir où tu es. Et ça quand tu parles aux élus aujourd'hui, tu parles à un élu il te faut être capable de lui dire, s'il te parle de son lavoir qu'il a rénové il faut que tu sois au courant qu'il a rénové le lavoir, même si ça n'a rien à voir. Parce que ça peut être le projet de toute une vie d'élu d'avoir rénové le lavoir dans un petit village. Et nous on imagine même pas ça. Les élus sont sans arrêt à faire référence à des trucs qu'ils ont faits et si tu veux gagner leur confiance, il faut qu'ils sentent que tu t'intéresses à tout. Et après du réseau professionnel même s'il y a peu de professionnels de l'animation même si après le réseau il s'étend aux enseignants. Bon, c'est long. Mais en même temps j'ai 54 ans.

Du coup pour ce qui se passe aujourd'hui... Et si tu devais me donner une image, une photo des actions, des politiques, de l'organisation.

Aujourd'hui, sur le territoire. Aujourd'hui en terme, tu es au courant qu'on avait un objectif, c'était d'essayer d'avoir une continuité dans l'offre qu'on peut faire aux jeunes. C'est à dire de l'enfance, la jeunesse et au jeune un peu plus adulte notamment au travers du PEL et au travers de cette passerelle MJC, ALSH junior, MJC. Ça c'est pour nous l'axe essentiel de la politique jeunesse. La deuxième chose qu'on essaie de mettre en place c'est de vraiment travailler sur l'engagement des jeunes, de travailler beaucoup les projets ou les jeunes s'engagent et travailler aussi les projets de jeune, mais ça c'est compliqué avec la MJC qui devrait être porteur de ça et qui a quand même, ça va il y a des choses qui se font, mais c'est quand même compliqué parce que le personnel a beaucoup tourné . Il y a quelques mois qu'ils ont deux animateurs qui sont là, mais ça tourne. Ça aussi la stabilisation des professionnels, c'est pareil. Sur les ALAE n'en parlons pas, c'est catastrophe. 600 euros par mois ils s'en vont. Donc ça c'est la deuxième chose, travailler sur l'engagement. Et travailler aussi beaucoup autour d'objectifs qui sont transversaux au niveau du projet éducatif local qui est lié à l'appropriation du territoire. Tout ce qui est lié au patrimoine, au chantier, il y a un chantier solidaire qui avec des associations locales caritatives et un chantier patrimoine pour qu'il y ait aussi cette vision des choses. On est sur un gros projet mobilité avec le parc de la préhistoire. Parce que le mec de l'auto-école de Tarascon a dit, j'offre deux permis. On a dit on va le faire au temps de la préhistoire pour que les jeunes s'approprient le lieu et son histoire. Et qu'on profite de travailler la mobilité qui est un sujet qui les intéresse et en même temps leur foutre un peu.. Moi je dis souvent aux animateurs votre métier c'est un métier de manipulation et de démagogie. C'est-à-dire qu'on a des objectifs éducatifs, mais en faite c'est pas ce qu'on annonce au public jeune ni aux enfants. On leur annonce des objectifs qui souvent vont être des trucs qui vont leur parler. Mais par contre nous la mobilité c'est stratégique. On va leur faire gagner deux permis et en même temps on va essayer de leur faire passer des trucs autour de la mobilité, mais aussi patrimoine. Faut être bon en démagogie et en manipulation pour essayer de parler avec les enfants. Essayer de mettre en place avec les enfants des trucs au niveau du respect ou faire l'adulte que nous on aimerait être devenu. Donc du coup on les manipule quand même. C'est comme ça. Donc ça c'est le... Et il y a tout ce qui est patrimoine et tout ce qui est autour de l'art et de la culture. C'est un édifice local. Mais en milieu rural tu es loin des salles, loin, ici il y a un cinéma, mais ce n'est pas un cinéma art et essai. Tu vas avoir les dernières productions américaines. Au niveau des spectacles tu vas avoir, je l'écrivais malheureusement en 1983 quand je faisais mon stage, tu as le choix entre la

culture ... et la culture cultivée. C'est à dire que le milieu qui parlerait à une autre population, donc tu as soit ce qui prend un bus pour aller au capitole ou qui vient voir les films ciné neuf au cinéma sous-titré en russe, filmé en japonais, soit tu as la fête du village, ou tu vas manger le cassoulet. Entre, il y a des choses, mais ce n'est quand même pas... Et puis ce n'est pas dans la culture des familles d'aller vers le spectacle vivant, d'aller vers des expos. Donc on essaie aussi d'amener petit à petit ça. La fête des couleurs, ça participe de ça. C'est autour du cirque cette année, il y a le lido, des gens de l'école du cirque, des gens de compagnie de cirque. Voilà, on essaie à chaque fois insuffler un peu, d'ouvrir les esprits par rapport à ça. Au niveau des écoles aussi, je travaillais avec la médiathèque. Depuis j'ai récupéré d'autres dossiers. Je suis responsable aussi des services de la médiathèque intercommunale puisqu'on a eu la compétence. Donc ça aussi c'est un outil culturel qui me sert aussi au niveau des jeunes. On a mis dans la médiathèque des consoles de jeu avec les play station, tout ça qui permet aux jeunes de venir là alors qu'ils iraient peut être pas, ils y viendraient pas s'il n'y avait pas ça. Ils viennent comme ça ils côtoient le livre, ils côtoient plein de choses. Alors que s'il n'y avait pas ces consoles, ils ne viendraient pas. C'est aussi un peu squoitage, démagogique et manipulation. Et donc avec eux, avec la médiathèque, avec le responsable de la médiathèque on arrive à travailler sur un peu de diffusion culturelle avec la BDP même si là aussi ce n'est pas une compétence de la communauté de commune. On essaie de se raccrocher aussi aux dynamiques locales. Les villages c'est facile, Tarascon c'est moins facile. S'il y a un truc qui se passe on ne le sait pas.

Donc de ce que je comprends de ces compétences, c'est que même si la communauté de commune elle n'a pas la compétence, elle peut toujours en tordant sa manière d'agir...

Tout à fait. Le jour où ils ont décidé, les élus, de mettre la coordination à l'échelle communale, bien aidée à cela par le conseil départemental qui a dit, nous on finance 4000 euros par an ces postes, mais à condition qu'ils répondent au projet départemental. Le projet départemental disant que c'est à l'échelle de l'intercommunalité. Du coup, tous les maires y compris celui de Tarascon ont dit ok. Coordination intercommunale. À partir du moment où ils ont signé ça et que derrière ils ont signé un PEL. Y'a un truc qui s'oppose, ils ne peuvent pas me fermer la porte. Mais si des fois certains ils aimeraient que la porte elle soit fermée à double tour quand j'arrive. Mais du coup, on a un peu forcé la porte. Alors des fois c'est même pas simple ici parce que mon directeur il ne comprend pas pourquoi je vais là. Il me dit on n'a pas la compétence alors qu'est-ce que tu vas foutre ? Par exemple je vais dans tous les conseils d'école. Il me dit : mais qu'est-ce que tu fais dans

les conseils d'école ? Je lui dis que je t'explique ce qui s'y passe dans les conseils d'école ? Il s'y passe l'essentiel du travail parce que c'est là qu'on va parler des projets, de l'avancée de la collaboration ALAE avec l'école. L'organisation des temps. Maintenant il a compris. Maintenant c'est sur la jeunesse qu'il ne comprend pas. Hier il m'a demandé de venir : ouais, mais la fête des couleurs pourquoi on est dans la fête des couleurs, je ne comprends pas ? Alors les élus comprennent, les directeurs ne comprennent pas. Alors après j'ai mis en place un truc hyper important, j'envoie beaucoup d'infos aux élus y compris de l'info doc, c'est-à-dire que je suis sur plein de réseaux de représentation et quand je sais qu'il y a des sujets qui vont les titiller je leur envoie des choses : par exemple le rapport du 16 sur la jeunesse en milieu rural. Quand Cassandra m'a dit il y a ça, de suite je l'ai diffusé à tous les élus du territoire. Ils le lisent, ils le lisent pas, mais au moins ils ont l'info.

Toi tu coup tu as un espèce de rôle un peu pivot entre les élus et le terrain ?

Tout à fait, complètement. C'est un des rôles essentiels. C'est un rôle pivot, un rôle d'animation de réseau aussi beaucoup, un rôle d'initiateur notamment dans les équipes d'animation. Si tu parles avec les animateurs, je fais chier parce que j'arrive tout le temps, j'ai 10 idées à la seconde. Dès qu'ils veulent faire un stage moi je dis : ah ouais, mais on pourrait faire comme ça comme ça comme ça. Donc du coup avec les animateurs j'ai mis en place des temps de formation / action. Des trucs où on parle pour derrière mettre en place.

Quand tu as des idées qui se montent, est-ce que c'est toi qui es chargé de les faire porter politiquement ?

Porter politiquement sur la communauté de commune oui . Sur les communes c'est plus compliqué quand ça concerne qu'une commune. Mais moi rapidement, par exemple si on prend le projet éloquence qu'à porter les lycéens. C'est un superbe projet, en plus j'y suis allé au tribunal. Ce projet d'éloquence, moi en tant que coordinateur, la jeunesse et sport joue le jeu contrairement à plein de fois. Ils passent par le coordo au lieu d'aller solliciter et là il dit : on cherche deux territoires ou trois expérimentaux. Moi je saisis l'importance de ce projet. J'invite de suite LEC et la MJC pour une première réunion avec la DDCSPP et le DA.. pour qu'ils entendent le projet. Rapidement on se dit c'est quand même plus du niveau de la MJC parce que c'est plus sur du niveau 3e. Après j'ai accompagné la MJC à mettre concrètement en place ce projet. Mais là je suis en retrait. Et puis on

finance rien. Bien souvent, moi j'ai pas d'argent en plus. Bien souvent, c'est pour ça que je te dis que tu as intérêt à être bon techniquement. Moi la plus-value que j'amène c'est juste ma posture, ce que je pense et les orientations du PEL.

S'ils veulent que ce soit financé, ils faut qu'ils aillent porter le projet devant les élus ?

Oui, soit devant les élus ici, mais les élus ici sur la jeunesse ils débloquent pratiquement rien. On va aller taper le FDLA et la MJC va aller taper dans ces ressources qui arrivent de la mairie de Tarascon. D'où la nécessité d'être clair parce qu'autrement là on se fait taper dessus par le maire qui dit : je paie deux fois. C'est sa phrase préférée. Ce qui est faux parce que bien souvent c'est une plus-value qu'on amène. LEC arrive avec un peu de budgets et c'est grâce à ça qu'on peut mobiliser d'autre argent. La DRAC par exemple ne serait pas venu sur un projet associatif tout petit. On est allé au collège voir la principale. C'était parce que c'était dans la politique éducative locale. Mais par contre, moi au niveau fric sur la jeunesse j'amène quasiment que dalle. Moi ma plus-value c'est moi et le lien aux élus. Alors j'ai bon espoir sur l'IJ et le PAEJ.

Par exemple la MJC et LEC ne communiquent pas directement avec les élus ?

La MJC avec les élus de la communauté de commune pratiquement pas. Avec les élus de Tarascon, je dirais ils sont presque sous tutelle. Ils sont 90% de leur financement public vient de là et LEC eux ils communiquent avec moi puisque je suis le lien. Après j'ai instauré ce principe de documenter les élus, de leur donner de la doc y compris documentation de base, mais aussi de les informer sur, j'ai fait un truc qui s'appelle actualité du PEL/ PEDT, régulièrement ils reçoivent un document avec les objectifs du PEL/PEDT, qu'est-ce qu'on a mis comme action et là apparaissent les chantiers de jeune, le projet éloquence, le travail sur la fête des couleurs donc ils ont l'info et après tous les trimestres j'ai une commission politique éducative ou là c'est la seule commission ici qui fonctionne ou j'ai beaucoup d'élus. J'ai des élus de quasiment tous les villages. Tarascon vient de temps en temps, au gré du vent. C'est des élus qui depuis que je suis ici certain ils y sont et c'est une commission très pratique c'est-à-dire que je leur donne plein d'infos, ils échangent et je leur fais donner un avis quand il y a des avis à donner. Par exemple sur le retour à 4 jours et demi, j'ai réuni la commission pour qu'elle donne son avis avant de voir les maires de façon à ce qu'on voie aussi ça. Sur le marché des ALAE ALSH c'est pareil, sur la construction de l'ALAE, la commission elle est responsabilisée. Les élus ils viennent avec plaisir à cette commission. Et le fait d'avoir aussi mis

ça, ça permet d'avoir des relais sur les villages de gens qui disent, mais moi je sais ce qui s'y fait dans la politique éducative. C'est mon relais notamment auprès des maires parce que les maires ils ne peuvent pas être partout. C'est de la stratégie aussi. Ça n'a pas été réfléchi en tant que stratégie, mais plus en tant que moi je suis aussi un profond démocrate. Les élus ils sont élus, donc nous en tant que techniciens on n'a pas à leur faire un enfant dans le dos. C'est, quand ils prennent une décision il faut qu'ils la prennent en connaissance de cause et pas seulement parce que tu as réussi à les manipuler.

Par exemple si on a un élu à la jeunesse, c'est ...

Nous ici on a une vice-présidente déléguée aux politiques éducatives. Après à Tarascon une élue à la jeunesse.

Mais elle du coup, sa formation ou en termes de compréhension...

C'est que moi. Après elle a participé à des réunions du projet départemental et tout. En plus ici la vice-présidente chargée des politiques éducatives elle travaille dans un cabinet d'assurance. Donc tu imagines que elle... Moi dans ma commission, qui sont issus du monde enseignant j'en ai 2, tout le reste c'est des gens qui sont mais alors. J'en ai un qui est du monde du spectacle, qui était producteur artiste. J'en ai un autre qui travaillait à l'usine, j'en ai un autre qui était à la DDE. Donc l'information et la formation des élus effectivement c'est, si je veux les manipuler je leur fais croire ce que je veux. Il suffit que je sois gentil et sympathique et ils vont croire ce que je veux. D'où l'importance d'avoir des études qui leur permettra de leur mettre sous le nez des choses objectives parce que décalées de ce que moi je vois, ou de mon analyse personnelle qui d'ailleurs est fausse des fois sur la jeunesse notamment. Heureusement que j'ai cette capacité, je parle des jeunes que j'ai eus moi, quand j'étais animateur. C'est pour ça que je suis surpris même au niveau départemental, quand je parle des jeunes j'ai l'impression de parler des jeunes d'aujourd'hui alors qu'il y en a d'autres qui ont trente ans ils parlent des jeunes d'hier déjà. Dans les réunions, j'ai l'impression que des fois les plus jeunes que moi, ils oublient de parler des jeunes d'aujourd'hui, ils parlent encore des jeunes de quand eux étaient jeunes alors qu'ils ont trente ans et c'est déjà fini quoi. Quand tu as trente ans, les jeunes de 16 ans, à la vitesse où ça va ils n'ont plus rien à voir avec toi. Alors moi qui en est 54 effectivement je suis conscient de ça. Eux peut être qu'ils ne le sont pas encore conscient qu'à 30 ans ils ne sont plus vraiment les jeunes de qui on parle. Mais bon.. Ils vieilliront.

Par rapport à la plateforme, dans quelle mesure est-ce que cette plateforme influe sur ce qui va se passer en termes de politiques éducatives, politiques de jeunesse ici.

Alors pour moi la plateforme elle influe d'abord sur ce que sont les coordonnateurs. C'est à dire tout l'intérêt de pouvoir à un moment donné, réunir le réseau, réfléchir ensemble, se former ensemble y compris travailler des projets comme le projet ERASMUS ou des choses comme ça. Donc ça pour moi c'est essentiel parce que finalement on travaille avec plein de monde et on est très seul. Ce que tu as du percevoir dans ce que je dis. On travaille avec un réseau énorme, mais finalement on est seul. Sur le territoire il n'y a qu'un coordinateur. Sur le Couserans ils sont plusieurs parce qu'ils ont plusieurs bassins de vie. D'ailleurs on les voit moins parce qu'ils se réunissent entre coordinateurs du Couserans. Mais ailleurs quand tu es seul tu as besoin de te retrouver entre paires même si tu as compris qu'on avait des statuts différents. Ça fait du bien. Après c'est la cohérence départementale. Sans la plateforme territoires éducatifs, il n'y aurait aucune cohérence départementale, même si des fois on peut se poser la question de cette cohérence. En tout cas la mission elle tend vers ça, elle tient les rennes d'il y a un projet départemental et elle est garante de ça. Parce que les institutions elles ont souvent tendance, tu l'as peut être entendu le dire déjà, elles travaillent ensemble là, quand on est dans le cadre du projet. Dès qu'elles repartent chez eux on a l'impression qu'elles sont autistes, excuse-moi pour les autistes parce que c'est pas bien, mais elles reviennent chez elles et elles redeviennent que elles. Donc on te signe un schéma de service aux familles à la CAF, on fait référence dans l'introduction au projet départemental, mais c'est tout. Le reste ça peut être complètement en décalage. La CAF par exemple ici, ils signent un projet départemental qui dit que c'est à l'échelle des bassins de vie, des communautés de commune la pertinence. Et de suite après, la ville de Tarascon nous créé un RAM, la communauté de commune via la CAF, mais puisqu'on a un CEJ, ici, on veut bien porter le RAM, et la RAM dit ah ben non il y a la crèche à Tarascon on le fait à Tarascon. Alors qu'ils ont signé un projet qui dit qu'enfance jeunesse c'est à l'échelle intercommunale. C'est pareil pour la MJC, la MJC à un moment donné...

Est-ce qu'ils ont d'autres injonctions ?

Oui. Du national. Mais ce qu'ils y a c'est qu'ils n'opposent jamais la dynamique départementale à leur national. Alors qu'ils pourraient, mais c'est un manque de courage ou un trop grand respect de leur institution qui doit les rassurer quelque part. La DDCSPP c'est pareil. Ils sont là avec un

discours très fédérateur et ils ont un dispositif qui tombe ou il y a des ronds de l'État, ils le pilotent tout ça. Et puis pour une fois qu'ils ont des sous, ils ne vont pas le distribuer avec les autres. L'éducation nationale n'en parlons pas, eux c'est les chefs de ça. Il n'a même pas lu le projet départemental. Vu ce qu'il fait à côté. Tous ils sont comme ça. Donc la plateforme, si tu n'as pas la plateforme ça part en sucette. Nous ça nous permet aussi, acteur de terrain, de nous raccrocher à ça, de dire il y a un projet départemental. Les territoires ont signé le projet, les fédérations d'éducation populaire ont signé. Les fédérations d'éducation populaire, elles sont là-haut ensemble et après elles répondent aux appels d'offres, elles se bouffent le nez, elles se mettent au tribunal entre elles. Pff, qu'est-ce que tu veux.

Cette logique est intéressante à regarder. Le développement local est fort et chacun à ses propres injonctions qui lui vient du national...

Les fédérations n'ont plus rien d'éducation populaire à part quelques réunions de temps en temps ou elles se disent on va réfléchir à la laïcité. Le reste du temps ce sont des gestionnaires. Les organisations qui ont le label éducation populaire, ce n'est pas eux qui font l'éducation populaire. Elle est faite ici par la placette des arcs, une association de quartier qui est en haut de la ville, qui tous les étés, toute l'année met en place une programmation culturelle ouverte à tous, avec de la qualité ou les gens passent dans la rue, il y a des œuvres d'art. Ça c'est de l'éducation populaire. Mais ce n'est pas ce que fait LEC ici. Ça a des relents d'éducation populaire, mais c'est surtout un gestionnaire d'une structure à un million trois de budget. Et après tu as ceux qui sont sous tutelle de l'État avec l'éducation nationale. En faite tu as deux types d'éducation populaire.

Et du coup, tu as de grosses structures identifiées comme acteurs jeunesse, ils vont avoir du budget. Et les petites associations, comment on l'aide ?

Elle est aidée parce qu'elle est sur la mairie de Tarascon donc c'est la mairie de Tarascon qui la subventionne. Puis quelquefois sur des projets ils vont avoir des subventions du département, mais presque rien. C'est toutes ces associations, puisqu'on n'a pas la compétence de la vie associative, ça n'est géré qu'au niveau de chaque commune. Chaque commune a ses associations. À Saurat par exemple ils ont une dynamique culturelle avec un festival du conte qui est vachement bien, un festival autour de la musique occitane, il y a Sourire de Printemps. Eux ils arrivent à capter des fonds ailleurs sourire de printemps, mais ils arrivent à capter des fonds ailleurs.

Et donc une petite association qui ne va avoir une action que sur un territoire communal ou intercommunal, soit la mairie ou l'intercommunalité suit, soit elle meurt.

C'est un choix très très local.

Et après si on veut avoir d'autres sources de financement, il faut devenir plus gros...

Ou que les compétences soient rattachées à des territoires plus gros. Nous ici si tu veux, déjà nous on pense qu'on est petit à la communauté de commune parce qu'on voulait fusionner avec l'agglomération et que l'agglomération n'a pas voulu de nous. En nous disant que vous êtes la porte de la montagne, allez fusionner avec Ax. Sauf que la logique des habitants ici, personne ne va travailler à Ax. Personne ne va faire ses courses à Ax, personne ne va au lycée à Ax. Les gens du Pays de Tarascon vont tous vers Foix, Pamiers ou Toulouse. Nous on voulait donc une grosse agglomération dans laquelle on soit intégrée, mais qui parte de Saverdun jusqu'à Tarascon. Nous c'était ça notre. Ils n'ont pas voulu de nous. C'est ça en faite. Ces associations elles peuvent exister, y compris des petites associations, si elles sont dans l'échelle intercommunale qui est assez puissante pour les accompagner et qu'ils n'aient pas justement à aller chercher de l'argent de l'État. Qu'il y ait des dynamiques locales, mais à une autre échelle. Et que tous les habitants d'un territoire cohérent soient concernés par ce qui se passe dans cette association. Et pas seulement la ville de Tarascon parce que c'est la ville de Tarascon qui finance. Et c'est pire ailleurs. T'as une association patrimoniale à Ornodac, l'association d'Ornodac forcément ça intéresse que les gens d'Ornodac et y'a que la mairie d'Ornodac qui donne trois ronds. Eux ils font avec leur argent à eux et le jour où ces bénévoles-là partiront ça s'arrête.

Annexe 7 : Entretien Fabrice

Date : 21/12/2018

Lieu : Locaux du PAJIP, dans son bureau

Durée : 1 heure et 14 minutes

(J'ai loupé le début de l'entretien à l'audio)

... c'est central dans ce qui va nous préoccuper. Mais simplement ça nous permet d'avoir une lecture de ce qui se fait à Foix qui est au centre du territoire. Donc voilà c'est une structure qui est très repérée au niveau du département et hier j'ai été au conseil régional et effectivement on a un bon repérage au niveau régional, euh... Et moi quand je m'exprime ici je suis le directeur du PAJIP : Pôle agglomération adolescence jeunesse information prévention. Je vais vous expliquer d'où ça vient, ou ça peut aller. Je suis aussi vice-président de la ligue de l'enseignement donc effectivement j'ai un réseau d'éducation populaire qui permet à la structure PAJIP d'être reliée aux différents intérêts, aux différents projets qui peuvent émerger ici ou là avec euh... pas que sur les fédérations d'éducation populaire, mais aussi sur les réseaux associatifs qui sont autour en termes d'éducation en particulier et en priorité. Je suis aussi vice-président de l'institut du sénat et ça me permet d'avoir une entrée sur les questions de démocratie et aujourd'hui avec la crise des gilets jaunes on voit bien que c'est un sujet qui mérite de revenir au centre des intérêts et au centre des projets d'éducation populaire. Éducation populaire que je trouve un peu silencieuse en ce moment. Alors qu'on a une partie de la population dans les rues à manifester. Donc voilà ça nous permet de comprendre la transversalité. Alors pourquoi une forte présence de l'éducation populaire à Foix d'où elle vient ? Alors je ne peux pas totalement revenir avant la guerre, je risquerai de dire des bêtises. Mais c'est vrai qu'il y a un front républicain très important sur ce territoire et un front associatif, une force associative bien active. Après guerre pour faire court euh... donc il y a une volonté politique d'accompagner les jeunes dans la reconstruction et dans un contexte assez propice aux initiatives il y a un petit groupe de jeune qui se réunit sur le foyer Léo Lagrange au centre de Foix. Foyer qui existe toujours et qui est le foyer de Léo. Ce petit groupe de jeune va accueillir des Allemands et ensuite aller en Allemagne. C'est un premier échange de jeune. Ces gens-là vont inventer Erasmus, bien avant. Et, dans ce petit groupe de jeune là il y a des leaders et il y a quelqu'un qui fait un chemin et qui construit son identité. Il va devenir enseignant, qui va devenir président de beaucoup d'associations

de fédération d'éducation populaire et qui va devenir maire de Foix, c'est Norbert Meller qui est maire de Foix aujourd'hui. Avant d'être maire de Foix il a été longtemps conseiller du maire en matière d'éducation puis maire adjoint en charge de la jeunesse et de l'enfance. La jeunesse ici comme partout en France était éduquée bien sûr dans l'école dans les familles puis au niveau associatif dans les différents clubs avec différentes modes, y-a tout eu quoi : le sport plein air le sport de pleine nature et puis les sports fun. Dans les années 80 puis les années 90 avec la crise du chômage, l'émergence des missions locales, des CLSPD, des addictions, la crise des banlieues, etc, on se retrouve avec plusieurs acteurs de ^politique jeunesse sur le territoire comme au niveau national. Et, là-dedans, manque de coordination, manque de résultats et donc dans la fin des années 1990, les maires de Foix demandent alors à l'époque à Norbert Meller de réfléchir à un dispositif qui permet de mieux coordonner les politiques de jeunesse de façon à répondre de façon plus globale à l'offre jeunesse. Alors il y avait les Francas qui avaient la compétence jeunesse, mais ils géraient ça avec une approche essentiellement basée sur l'animation, le jeu, le loisir, et l'éducation. Ça posait problème parce qu'il y avait une commande politique sur des politiques de prévention et d'insertion. Mais sur ça la municipalité n'avait pas vraiment la main et c'est compliqué. Donc en 2000... 2010, Norbert Meller est alors maire en charge de l'éducation et de la jeunesse. Il met alors autour de la table l'ensemble des acteurs jeunesse du territoire: les missions locales, le CLSPD, le bureau information jeunesse, l'AIPD qui est l'association information et prévention des drogues qui est un dispositif ARS. Il met aussi le Léo, il met les Francas, il met l'amicale des sportifs qui est un peu notre office des sports ici. Tout un ensemble d'association et d'acteurs. Il leur a dit voilà maintenant ce qu'il faut c'est travailler ensemble donc on va créer une structure. Il met autour de la table à côté de ces associations des bénévoles, des citoyens, des parents. Et ensemble ils créent une association qui s'appelle Foix Adolescence Jeunesse Information Prévention. FAJIP est née donc en 2010. Et issu de la volonté partagée d'un ensemble d'acteurs de faire politiques ensemble. Premier service je dirais public de la jeunesse concerté, coordonné. Difficile à coordonné justement au départ et des soucis des acteurs arrivent et des cultures professionnelles sont difficiles à mettre en œuvre. En 2013 du coup bon il y a un poste de directeur à pourvoir. Moi j'arrive en 2013. J'arrive avec une culture, moi je viens d'une maîtrise à l'UFR STAPS, éducation motricité. Prépa agrégation, du CAPES et puis un master 2 sport et action publique et avec une expérience de 5 ans de conseiller technique départemental pour l'AFFF (Association de football en Ariège). Une expérience dans les quartiers notamment à Beauvais, quartier difficile où j'ai toujours utilisé le football comme moyen d'éducation puis comme moyen d'épanouissement puisque j'étais entraîneur de football de haut niveau sur un centre de formation.

Donc j'arrive avec une culture à la fois d'éducation populaire et à la fois d'exigence sportive, mais aussi de développement de projet avec une capacité à travailler avec des multi acteurs en permanence et c'est ce qui a plu ici dans mon recrutement. Donc j'arrive ici en étant censé manager une nouvelle équipe qui était un petit peu en difficulté avec la volonté d'ouvrir à tous les partenariats possible. Et de coordonner tout ça. Alors dans cette logique de FAJIP il n'y a pas que, il ne faut pas s'imaginer que FAJIP à l'époque n'a pas la main sur la politique du BIJ et la politique de la mission locale. Chacun est autonome et souverain dans sa politique, mais FAJIP à la mission de coordonner et de réguler, de proposer des projets et en d'être quelque part une porte d'entrée. Si on était en médecine, le projet c'est que FAJIP soit le généraliste de la jeunesse et qu'il s'entoure ensuite et qu'il se tourne vers des spécialistes. Donc on a mené cette politique-là avec trois volets: un volet animation, animation, éducation, citoyenneté, projet de jeune. Justement le corps de métier de l'éducation populaire. Un volet information , orientation, accompagnement: service civique, CESAM, garantie jeunesse, on oriente les jeunes vers la garantie jeune, etc... On les héberge ici et il y a un lien entre forcément tous et un volet médiation prévention puisque le quartier en 2014, quartier politique de la ville a été délimité en centre ancien à Foix. On a un contrat de ville depuis 2014. Et donc on a renforcé notre politique de médiation, prévention, comme il y avait déjà le CLSPD, mais c'était un peu difficile, on ne pouvait que... On ne faisait que du diagnostic et de la prévention dans nos activités, mais on n'avait pas vraiment de travail social. Et on a vraiment développé cette activité avec le recrutement d'un adulte relais qui est devenu éducateur spécialisé et qui permet de la coordination de dispositif comme le contrat local d'accompagnement à la scolarité avec 9 actions aujourd'hui sur le territoire comme le réseau de la parentalité, les chantiers vacances, des dispositifs de maraudes entre guillemets, car je n'arrive pas à trouver un nom à ce mot-là, mais bon c'est l'éducateur qui va traîner, je sais que c'est un mot qu'aime bien Véronique, donc moi j'ai un éducateur dont le métier est de traîner avec des animateurs dans les rues de Foix. Alors la complexité de notre approche donc, il y a tantôt des projets sur lesquels on va être tête de réseau et des projets sur lesquels on va être partenaires. L'idée est que l'on sache en permanence qui fait quoi sur le territoire, et pourquoi, et comment et avec qui, quels jeunes, etc... Ça c'est notre travail. La difficulté c'est qu'un animateur qui vient travailler dans une structure qui comme nous promeut l'approche globale de la jeunesse de 11 à 25 et plus si affinité. Bon. Il doit être capable à la fois de gérer l'activité collective, à la fois d'accueillir un individu, un jeune avec ce qui est observable, ce qui est entendable, ce qu'il est en capacité de comprendre sans pour autant se prendre pour une assistante sociale, sans ce prendre pour un éducateur, sans ce prendre pour un psychologue. Ça doit être quelqu'un d'expérimenté, ou pas, mais en tout cas qui doit avoir un regard

très affiné sur la personne qui est définie comme jeune. Puisqu'on va l'appeler comme ça. C'est une personne qui a entre 11 et 25 ans. Et donc on a nous un gros problème de recrutement puisqu'un BPJEPS qui vient ici il est complètement perdu. Il faut 1 an et demi 2 ans avant de comprendre ce qui est vraiment faisable ici. Pourquoi ? Parce que dans votre temps de travail quand l'animateur est ici, l'animateur il va tous les jours être sur l'espace d'accueil en bas, entre, il y a pas moins de 50 jeunes par jours qui passent. Donc il faut être présent sans être présent, il faut jouer sans jouer, il faut avoir une posture qui ne soit pas confondre la bienveillance et la condescendance. Voilà. Donc ça demande quand même une connaissance très fine à la fois du projet, des publics puis bien se connaître soi-même par rapport à ses propres capacités de... Un animateur c'est quelqu'un qui connaît bien les théories comportementalistes, forcément. Il n'a pas besoin de parler pour faire de l'éducation, il connaît bien son métier, il sait ou il peut aller, il sait ou il ne peut pas aller, etc... Donc ça c'est compliqué. Et voilà. Il oriente. Quand il fait son métier d'animateur, il a des projets à porter, des actions à développer. Donc il y a différentes logiques d'intervention. Donc il doit comprendre les logiques professionnels d'un jeune, il doit comprendre les logiques de prévention, de médiation en fonction de l'âge, les logiques scolaires, les logiques d'éducation, la logique de projet, de citoyenneté, comment construire des citoyens ça veut dire que ça questionne la démocratie, ça questionne la participation du jeune, de sa place. Et donc aussi avoir une réflexion de fond. C'est assez complet donc je ne trouve aucun diplôme qui forme à faire ce métier-là. À faire tout ça. Donc c'est très compliqué. Donc il y a des gens expérimentés ici qui accompagnent les nouveaux animateurs, mais moi pour ne rien vous cacher au mois de janvier je vais recruter, j'ai un TP et demi là à recruter pour 2019. Ma grande angoisse c'est de faire une annonce à pôle emploi, de me retrouver avec quinze animateurs BPJEPS, fraîchement sortis du BP qui vont m'expliquer plein de choses et j'ai bien peut de voilà, de trouver personne donc ça veut dire qu'à chaque fois je fais des paris plus sur des personnalités, sur des profils que sur des diplômes. Les diplômes c'est très bien parce que quand même ça permet après de déclarer des directeurs, etc... pour l'administratif, mais c'est la formation sur le tas qui colle à notre projet finalement. Je le dis parce que c'est vraiment une question... Je profite d'avoir une universitaire en face de moi pour en parler parce que... Voilà. Je voudrais bien un jour qu'on puisse réfléchir à la formation des métiers d'animateur de demain parce que voilà, je n'ai toujours pas compris à quoi sert le BPJEPS. À chaque fois que je forme des BPJEPS en interne, quand ils ont fini la formation ils sont moins bon qu'avant. C'est tellement centré sur le ballon, sur l'objet. Le projet pédagogique pour eux c'est une contrainte. Je ne comprends pas tout. Moi j'ai pas de BPJEPS. Je dis ça parce que je suis tuteur, que je rencontre des tuteurs. Voilà. Bref.

Vous avez le BAFD ?

Même pas, moi j'ai eu ma maîtrise éducation motricité, j'ai un BE... Si j'ai un Brevet d'État entraîneur de football avec un tronc commun deuxième degré pour le football quoi. Et j'étais formateur à la FFF, formateur de cadre et tout ça, mais après voilà. Bref. Euh... Voilà. Donc toutes ces logiques d'intervention réunies en trois pôles. Ces trois pôles : animateur, information, orientation, accompagnement et médiation, prévention euh... Bhen... Des animateurs, en fait ils les comprennent et à partir de là... Notre métier je dis c'est accueillir le jeune. Si je dois prendre, être dans une approche diachronique finalement on a : 1 accueillir le jeune. Mon métier c'est d'accueillir le jeune. L'accueillir ça ne veut pas dire le recevoir chez soi. Accueillir ça veut dire entrer en contact, ça veut dire parler, établir une relation, elle peut être que visuelle. En tout cas nous on a un présentiel et on est plus une ressource facilitateur pour les jeunes qu'autre chose. Donc cet accueil-là on en parle beaucoup quand on travaille ensemble sur le contenu de culture professionnelle, on se redéfinit en permanence. Il n'y a pas de dogme ici. Aucun dogme, mais on travaille beaucoup sur cette question d'accueillir. Deuxièmement en fonction de ce qu'on observe, il y a des priorités révélées par les besoins des jeunes, il y a aussi leurs envies qui sont différentes et donc là on oriente vers un des trois pôles: soit on va être sur de l'animation, soit sur de l'orientation et de l'accompagnement soit sur de la médiation prévention. On s'aperçoit qu'un jeune en fait, il passe par les trois à chaque fois. Entre 12 et 25 ans il va passer par les trois. Voilà, donc ça c'est le projet. Je ne rentre pas dans tous les projets qu'on a pu mener: festival avec 4000 personnes organisé par les jeunes. Des chantiers, les séjours l'été, les vacances, l'accompagnement scolaire, les juniors association, on a fabriqué un skate park. Bref. Tout ce que peut faire un secteur jeunesse on ne le fait pas mieux que les autres, mais on ne le fait pas moins bien bien. On en fait pas plus, on en fait pas moins. Voilà. Tout ce qui est faisable, on le fait. Tout ce que nous permet. En 2017, l'agglomération est créée. Au 1er janvier, la communauté de Pamiers et de Foix disparaît au bénéfice d'un ensemble qui est l'agglomération. Au 1er avril elle prend la compétence jeunesse. Elle décide de la prendre parce que la ville de Foix, il y a 2500 élèves scolarisés à Foix. Tous les élèves de partout sont scolarisés là. Ça fait belle lurette en fait que la ville de Foix finance un dispositif qui finalement bénéficie à l'ensemble du territoire sachant qu'elle est de toute la vallée qui remonte jusqu'à Ax les Thermes. Et Lavelanet. Donc il y a aussi tous les lycéens qui viennent là. On s'en occupe même si c'est Tarascon et Ax les Thermes. C'est pas parce qu'ils habitent là-bas qu'on s'en occupe pas. Quand ils sont ici en semaine faut bien qu'on s'en occupe.

Et eux même ont leur propre compétence...

Et ils ont leur propre compétence, voilà. Donc c'est important dans le cadre de ce schéma-là qu'on puisse avoir des relations avec Tarascon, Ax, Lavelanet parce que ce qui va se dire sur ce territoire ici le mercredi après-midi ou toute la semaine sur les heures d'étude ou quand ils viennent boire un coup, etc... jouer au ping-pong, se détendre, machin. Il y a des projets qui peuvent émerger, venir sur le festival Foire de rue, venir sur un projet en particulier, etc ... Le projet sac à dos, tout ce qu'on peut faire. À un moment donné, on le fait en lien avec les animateurs des autres territoires, dès qu'on le peut. Des fois on l'apprend à la fin quoi, au moment... Une fois qu'ils prennent l'adhésion, qu'on fait les papiers parce qu'il faut formaliser le projet : ah, mais tu habites à ... Tu habites à Bonpas, à mais ok... Je vais appeler Tarascon, je vais appeler mon collègue Édouard parce que tu sais là il y a des jeunes machins... Donc voilà. Donc ils prennent cette compétence là et ... On se retrouve à avoir à la fois le secteur jeunesse qui était à Varille, celui de Saint Paul de Jarrat, ce qui se faisait sur Ferrière ici voilà... Euh. Tout le monde met dans le pot commun. La ville de Foix met aussi dans le pot commun, le Bureau Information Jeunesse qui est financée à part, et nous le transfère. Voilà. Donc on se retrouve avec une enveloppe et avec, quand je dis non pas de moyens humains, on a récupéré un animateur c'est tout, et mettre en place une politique jeunesse sur l'ensemble sur territoire avec des cadres. Le cadre PEDT bien sûr. Avec un PEDT de l'agglomération. Voilà. Auquel on participe. Et il faut animer tout ça. Avec encore des commissions parentalité, jeunesse, machin... Enfin comme le schéma départemental. Donc on a une succession de commissions, d'espaces de réflexions. Voilà. Et aujourd'hui voilà, on a ... jeunesse pour l'ensemble du territoire.

Alors quand vous dites territoire. C'est ce territoire-là ?

Oui

C'est pas l'Ariège

Non c'est pas l'Ariège, c'est que Foix. Mais, quand j'exprime, que je prends du temps pour exprimer depuis 45, et aujourd'hui la densité de partenariat, la complexité de ce qu'on peut créer, et l'approche transversale de tous les acteurs, euh... Cette approche-là, ça témoigne une volonté politique, ça témoigne de la force des acteurs. Je pense qu'il faut lire Crozier et Friedberg. Ça m'a beaucoup servi

pour comprendre qu'à un moment donné, la politique publique c'est bien, mais s'il n'y a pas les acteurs pour être acteurs du changement, et bien ça ne marche pas. Euh... Ça c'était une des conclusions de mon mémoire de maîtrise en l'occurrence. Donc il y a cette synergie : politique publique, acteurs qui fait qu'à un moment donné il y a ça qui est possible sur ce territoire-là . Ça rayonne effectivement sur l'Ariège, forcément ... les bassins scolaires, etc... Mais on... Ça c'est pas mis en place sur d'autres territoires. Donc pour nous c'est très difficile parce qu'on a des structures départementales qui siègent chez nous, on a des leviers d'action qui sont vraiment très importants par rapport à ce qui peut se faire ailleurs en Ariège. La plus grosse difficulté pour moi c'est, dans cette dynamique départementale, c'est 1 : comment bien comprendre ce qui se fait ailleurs pour ne pas à un moment donné couper ou faire interférence. Voilà. Deuxièmement faire comprendre que je ne suis pas là contre d'autres territoires. C'est pas parce qu'on fait tous ça et qu'à un moment donné forcément la jeunesse elle est aspirée complètement qu'on le fait contre les autres territoires. Ça peut être perçu comme ça et ça a déjà été perçu comme ça. Enfaites on a grandi tellement vite et tellement gros aujourd'hui, autour, y'a des gens qui le vivent mal quoi.

***Que faites-vous pour pas que ce soit perçu comme ça ?**

Alors, la base c'est la confiance c'est-à-dire que je fais le maximum pour pouvoir avoir la confiance de coordinateurs autour du territoire qui comprennent bien la logique dans laquelle je travaille et qu'elles sont mes valeurs. On a fait une formation il n'y a pas longtemps sur la dynamique de projet et sur le management de projet et je ne sais plus le théoricien qui disait que la base de tout projet c'est la confiance. La deuxième étape c'est le conflit. Il faut gérer le conflit c'est-à-dire qu'il faut se dire les choses. Quand on se fait confiance on peut se dire les choses et ensuite on peut passer dans l'engagement, et en faites-on est dans une phase avec certain je suis encore en train d'essayer de leur faire comprendre mes valeurs, comment on travail, etc... Et on tend des perches à ceux pour partager des projets. Par exemple sur le territoire de Foix ici, vous avez ici le territoire du Cerronet qui n'a pas d'établissement scolaire, les élèves viennent tous ici (Foix). Nous on a un accueil de loisir associé au collège. Tous les midis on est dans le collège donc on gère aussi les enfants de ce territoire donc j'ai proposé aux animateurs de ce territoire-là, de cette structure-là, d'intervenir dans le collège de Foix sur nos horaires. J'ai négocié avec le collège pour qu'ils puissent intervenir pour travailler avec les jeunes de ce territoire-là. Ça c'est du concret. Ça va au-delà de voilà. Alors ça reste difficile parce qu'il en a encore qui s'imaginent que si je fais ça c'est que j'ai forcément un intérêt derrière. Bon, moi si je peux récupérer le créneau je le récupère, mais l'intérêt pour moi c'est

vraiment d'avoir de bonnes relations avec le territoire d'à côté. L'intérêt pour le jeune c'est qu'il ait une continuité éducative entre ce qui se passe dans son collège et ce qui se passe dans l'extra scolaire puisque ce n'est pas sur Foix de fait. Donc il faut qu'il y ait un lien pour la famille. Et l'intérêt supérieur c'est le jeune, sa famille et son épanouissement dans la société. Donc si c'est ça l'intérêt supérieur, et pour moi ça l'est, il n'y a pas besoin que moi je phagocyte des jeunes qui ne sont pas de mon territoire. Donc ça il faut bien l'explicitier et j'entretiens une relation étroite avec le coordo d'ici, le coordo de Tarascon ici. On communique de façon régulière. Sur Lavelanet y'a un secteur jeunesse qui est en phase de transition alors c'est un peu difficile. Politiquement ils ne savent pas trop ou ils vont encore, donc je n'ai pas trop de relation, j'ai pas d'interlocuteur. Et après sur Pamiers ça se passe très bien et la perspective de toute façon on le sait c'est que l'Ariège va se doter tôt ou tard d'une agglomération à 80 000 habitants pour pouvoir exister sur l'Occitanie et ce sera Foix/ Pamiers qui seront ensemble. Ça va se faire, ça va créer un gros déséquilibre, mais nous en tout cas, en tant que coordinateur des politiques enfance jeunesse on est convaincu de la nécessité d'exprimer ces politiques à travers des bassins de vie et ne pas les exprimer à travers les territoires de compétence parce que sinon on va monter des usines à gaz et devenir des institutions. Ce n'est pas le but. Il faut garder nos racines d'éducation populaire qui pour moi sont structurantes et... Et me donnent la direction tous les jours. On doit être dans la proximité, dans l'accompagnement, dans la vérité de l'humain. Donc ça il faut absolument pas qu'on le perde et c'est sur ça qu'on se bat avec les coordo et si on est d'accord sur tout ça, moi les gens avec qui je peux partager ça n'ont aucun doutes sur le fait que j'exprime mes compétences , mon activité humaine sur mon territoire. Mon engagement il est là. J'ai pas mandat pour faire autre chose. Donc je fais ça, voilà. Donc certains territoires ont bien compris qu'on peut être ressource parce que travailler avec nous ça peut être facilitant sur des projets. Mais il faut qu'on fasse attention nous aussi quand on nous demande de pas assécher ce qui se passe à côté. D'où la rencontre qui est intéressante aujourd'hui dans notre vision du territoire départemental parce que il faut comprendre quand on est en réunion ensuite quand je m'exprime... D'où je parle quand il y a des questions qui me sont posées, il y a des seconds et de troisièmes degrés, des choses qui sont attendues. Si on me parle d'un dispositif en particulier et que je ne réponds pas sur ce dispositif, mais sur un degré supérieur c'est parce que la question du dispositif j'ai bien compris que ce n'est pas le sujet. Voilà ce qui se passe sur ce territoire. Alors après des dispositifs je peux en citer plein.

Allez-y, un ou deux qui vous semble important.

On va parler ici du festival Foix're de rue qui est notre vitrine de fin d'année. Vous avez l'affiche là et une autre là-bas. En 2013 les jeunes apprennent qu'il y a un nouveau directeur et donc ils enfoncent la porte de mon bureau. Ils arrivent dans mon bureau. J'étais pas ici, mais en bas. Ils arrivent et ils me disent: Foix c'est nul c'est une ville de vieux de toute façon on se fait chier quoi. Et je leur dis, mais enfaite vous savez pourquoi vous vous embêtez. Ils me disent non. Je leur dis voila. Vous ne savez pas pourquoi vous vous embêtez, vous ne savez pas ce que vous voulez. Et si vous ne savez pas ce que vous voulez, moi j'y suis pour rien. Et donc continuez. Je les ai mis devant... Je leur ai montré le miroir. Qui vous empêche de faire des choses ? On fait des courriers, on nous répond pas. Oui, mais vous êtes qui ? Donc je leur ai dit vous partez en séjour, voilà. Camp. Quand vous voulez. Il y a des animateurs qui sont là pour ça. Vous partez en séjour faire du cheval, du vélo, je m'en fou. Quand vous revenez, je veux que vous exprimiez vos rêves, votre vision du territoire pour la jeunesse. Qu'est-ce que vous voudriez ça. L'argent n'est pas un problème. En tout cas, je ne veux pas que ça en soit un. Ils sont partis, quand ils sont revenus donc j'avais bien sûre, le groupe de métal du lycée qui voulait faire un Woodstock. J'avais les sportifs qui voulaient faire Foix Plage, du beach-volley, des filles et tout. Ils étaient dans leur trip. Les théâtres eux ils voulaient faire du cirque dans les rues, un festival avec des flammes, des trucs. Quelques gamins politisés s'imaginaient faire des conférences-débats, faire des café philo machin... Les Européens de l'époque laissent présagés qu'il y avait une vague bleu marine qui arrivait en France et que les lycéens avaient senti venir le coup. Du coup ça nous permit ensuite carrément de créer un dispositif de café philo avec un enseignant, le cercle Condorcet. Voilà. Je leur ai dit, les enfants là ça va être un peu compliqué parce qu'on va pouvoir faire Woodstock, Foix Plage... Mais c'est pas parce que c'est compliqué qu'on va pas le faire. Ce que je vous propose c'est que pendant 3 jours, on prend les clés de la ville et on fait tout. Voilà. Par contre moi je suis là pour faire les chèques. Le reste je ne veux rien savoir, vous faites tout. On va pas vous emmener les choses sur un plateau. Ça c'est le premier élément: la forte participation et fort engagement. Et deuxièmement je leur... Sur la place des jeunes je leur ai dit en substance: prenez la place que vous avez envie de prendre. Et si vous avez besoin, je suis là. Et deuxièmement, je leur dis: vous vous plaignez que les vieux font des trucs pour les vieux, si vous vous faites.. si vous êtes jeunes, et que vous faites des trucs pour les jeunes, et bien vous allez devenir des vieux qui font des trucs pour les vieux. Donc vous êtes pas mieux que les vieux qui font pour les vieux. Moi je veux bien, mais la condition c'est que vous êtes jeune et que vous faites pour tout le monde. La question c'est que vous voulez transformer ce territoire, il faut agir sur ce qui vous dérange. Ce qui vous dérange c'est que les vieux font pour les vieux. Donc vous êtes jeunes , vous montrez l'exemple, vous faites comme tout le monde. C'est pas parce que

vous êtes jeunes que vous avez envie de changer le système. Et donc on a lancé le comité de pilotage, les commissions de travail, gnagnagna. Le maire m'a donné carte blanche sur ce projet qui l'a vraiment emballé et donc trois jours de concert, scène off, scène in, 400 tonnes de sables sur les allées, le bordel. Le grand bordel à Foix pendant 3 jours. Ça fait 5 ans que ça dure, on lance la 6e édition. C'est l'occasion pour nous de réinterroger le projet. Le contenu change tous les ans. À la fin du festival, on nous dit: on le refait l'année prochaine ? Et à chaque fois je leur fais la même réponse: je leur dis c'est... Moi l'année prochaine, pour l'instant j'ai rien programmé, en juillet je pars à la mer. Alors si vous voulez le faire on fera, mais moi perso, je suis pas meneur, c'est votre projet. Donc ils détestent quand ils disent ça parce qu'ils savent que c'est faux, que je fais la langue de bois en plus. Parce que ce qui se passe c'est que quand je leur sers un discours comme ça, au début ça a marché, mais aujourd'hui on est complètement pris en otage par le festival. Aujourd'hui du préfet au conseil régional, en passant par le maire au conseil départemental, aux sénateurs qui donnent de l'argent à un moment donné aussi, tout le monde, enfin, tout le monde attend ça. Ça lance l'été, c'est avant les résultats du bac, c'est-à-dire que tout le monde est content. les épreuves sont terminées, pendant que les profs corrigent tout le monde fait la fête. C'est un événement qui change tous les ans, là on risque d'avoir de l'art oratoire cette année. La DRAC nous propose ça avec la DDCSPP. De l'éloquence, quoi. On se pose la question du sable. Moi je dis quand même 400 tonnes à chaque fois, 7 semi-remorques, c'est pas rien. Il faut une journée entière quoi. Mais les gens le vivent et me disent: mais tu ne peux pas, t'es obligé, c'est trop bien. Voilà. C'est trop bien, c'est un beau bordel quoi. Puis on est, y'a un gros effet pervers, énorme effet pervers sur ça, c'est un truc qui coûte 60 000 euros quand même. Y'a plus de 60 mineurs bénévoles, une quarantaine de majeurs, plus des adultes qui chapeautent tout ce qui est alcool, argent, etc... Les responsabilités forcément.

Vous avez fait comment pour le lancer ?

Très simple. Comité de pilotage. Prise de décision, moi je valide, je m'occupe des demandes auprès des institutions. Réunion avec les institutions, c'est validé. Voilà. La difficulté c'est de mettre les jeunes face aux institutions, de mettre les jeunes dans la gestion du budget, dans tout ça. Déjà ils n'ont pas envie, ça ne les intéresse pas. Alors peut être que si on leur force un petit peu la main ils pourraient prendre plaisir et prendre l'habitude. Il faut qu'on travaille sur ça parce qu'on dit que ça ne les intéresse pas, mais parce qu'on ne les a jamais, on ne leur a jamais permis de s'intéresser à ça. C'est toute la question que l'on se pose. Bon il faut pas rêver, entre les révisions et les machins

pendant l'année, les soirs à 18h quand il faut rencontrer le directeur de cabinet de la préf etc... eux ils ont les devoirs, ils ont la copine, ils ont le bus, ils ont les machins enfin voilà. C'est la difficulté quoi.. Mais aujourd'hui le gros effet pervers que je voulais dire tout à l'heure c'est le, le fait que les jeunes aujourd'hui, comme c'est gratuit, et comme c'est trop bien et qu'il y en a qui s'en occupent très bien, et bhen les jeunes ils ne veulent plus l'organiser. C'est la crise du bénévolat, même chez les jeunes. Et alors les jeunes arrivent souvent au dernier moment, c'est-à-dire qu'on lance le festival et que le matin même ils arrivent : Oh je veux être bénévole, il est super le t-shirt. Euh... Ouais. Mais...

Qui sont les jeunes qui le pilote au cours de l'année ?

Ça change tout le temps alors il y a des jeunes qui restent là pendant deux ans, pendant trois ans. Alors là on a des jeunes qui étaient là sur la première édition, qui étaient lycéen. Aujourd'hui ils ont fini leurs études, ils travaillent, mais ils sont toujours avec nous. Et du coup ils sont aux côtés des animateurs. Ils sont animateur bénévoles en fait. Voilà. Ça ça existe. Là y'a un collègue qui participe donc on va avoir beaucoup de collégiens cette année. On a le lycée qui ne lâche pas l'affaire. Après... Et sur ça on a différents acteurs du territoire qui nous appuient. J'ai oublié de dire un truc tout à l'heure c'est que dans notre approche on a intégré l'année dernière la maison départementale des adolescents pour avoir le complément sanitaire et social pour avoir l'accès aux soins. Ça nous manquait terriblement.

Dans les trois pôles d'action c'est ça ?

Ouais, on les a rentrés dans le pôle prévention / médiation. Mais ils sont complètement indépendants. Ils ne siègent pas encore au CA. Mais je vais les faire rentrer dans l'association. On va faire une AGE et tout ça. Parce que concrètement... On va prendre un cas concret. Sur le séjour, on réserve des places aux jeunes qui sont suivis par les services sociaux. Ce n'est pas officiel, mais on fait de la mixité dans nos séjours, à tous points de vue. Et donc on réserve des places quand même. Et donc on se retrouve avec par exemple une assistante sociale du conseil départemental qui nous oriente un gamin. Gamin qu'on connaît par ailleurs, mais bon voilà. Accident de la vie, le gamin il est suivi donc voilà. On le prend pendant une semaine puis après on va l'avoir pendant quelques jours. On essaie de les avoir en continu c'est-à-dire qu'on les prend une journée, puis ensuite on les prend deux jours et après ils partent une semaine. En principe c'est plutôt comme ça

avec les petits. Et bon voilà il se trouve que pendant le séjour on trouve qu'elle a des comportements dangereux, l'éducateur va observer des choses que l'ADS ne peut pas voir, l'assistante sociale ne peut pas voir, la famille ne voit pas forcément ou n'est pas en capacité de voir. Il n'a pas encore rencontré de psychologue. Il se trouve qu'il y a des choses qui nous paraissent très très louches et donc on va avoir besoin très rapidement d'avoir l'œil avisé de psychologue dans forcément avoir une consultation ou une prise en charge par ordonnance. Donc très rapidement quand le jeune est là on lui dit : bhen tu m'avais parlé de ça... Tu as eu un petit souci dans la nuit tout ça... Je t'avais dit qu'on pouvait en parler j'ai le collègue ici, il vient. Si tu as 20 minutes on va papoter. Très rapidement on monte au bureau, on s'assoit tous autour de la table sauf que là nous professionnalisation, en tant que posture on laisse la main au collègue. Mais le collègue, c'est la collègue en occurrence c'est une psychologue. Le jeune ne le sait pas forcément. Donc ça va nous aider à faire un diagnostic et quand on va ensuite faire le bilan auprès des services sociaux on va dire voilà: le bilan c'est celui-là, on a observé ça et la psychologue a observé ça. C'est pas nous qui le disons, c'est la psychologue qui le dit. Ou alors l'autre jour, il y a trois filles qui entrent et qui demandent un test de grossesse. Donc nous l'animatrice, enfin très rapidement les filles se tournent vers l'animatrice, nous ils nous zappent un peu, ce qui peut s'expliquer. L'animatrice sait ce qu'elle a faire. Et on aurait pu... Très vite elle est montée, elle est allée voir l'infirmière. Venez voir ma collègue elle va vous expliquer, peut être qu'elle en a. La collègue infirmière prend les choses en main et derrière elle nous dit ce qui s'est passé, enfin à l'animatrice. Ensuite il y a la culture du secret professionnel qui fait qu'en équipe on n'a pas besoin de savoir qui quand comment. Les jeunes sont arrivés, il s'est passé ça, j'ai orienté. C'est pris en charge, l'affaire est réglée. On n'est pas... On n'est pas dans l'analyse de pratique et dans le suivi individuel. Donc ça existe aussi.

J'ai deux trois petites questions. Vous dites que votre projet est créé autour... C'est un projet d'accueil de trois pôles d'action pour avoir une approche globale et donc ce projet-là, il prend quelle forme. Il est écrit ou, il s'appelle comment.

Y'a un projet de structure.

C'est un projet éducatif ?

Ouais. Y'a un projet. Voilà ce que... C'est un projet. Après... Voilà. Ouais..

C'était pour savoir à quelle échelle il était...

C'est le projet de la structure. C'est parce qu'on a eu ce projet que l'agglo a retenu notre candidature. On n'est pas sur un marché, on n'est pas sur une délégation de service public, on est sur une convention d'objectif. Ça veut dire que l'agglo elle n'a pas ouvert le marché. Elle a dit nous prenons la compétence jeunesse. Les associations qui veulent proposer quelque chose postulent. Donc j'ai postulé avec ce projet qui était FAJIP.

Et donc ce projet, vu qu'il a été retenu, c'est devenu un projet politique enfaite ?

Exactement

Qui n'aurait pas été un projet politique s'il n'avait pas été retenu ?

Très intéressant. C'est ça.

Je pose la question, je n'en sais rien.

C'est évident. C'est moi qui vends ce projet-là au président Sicre

C'est qui Sicre ?

C'est le président de l'agglo pardon. C'est moi qui lui vends. Son adjoint à la jeunesse je leur vends ça. Et ils l'ont compris et ils ont dit c'est effectivement ce dont on a besoin donc on vous soutiendra à telle hauteur. Et on est soutenu. Ils n'ont pas rajouté beaucoup. On a tout rassemblé et on est soutenu sur une convention de trois ans. Et tous les trois ans c'est ré interrogé, renouvelé.

Ça se maintient et donc tous les trois ans vous ré écrivez un projet ou vous gardez-le même ?

Moi je m'autorise à réécrire le projet n'importe quand.

Donc même en cours

Oui. Je ne veux pas être prisonnier de ce qui est sur le papier. Je suis là pour... Ce qui m'intéresse c'est une espèce d'écologie. Une animation... Une espèce d'écologie de l'action en faveur de la jeunesse en ce sens qu'en permanence c'est trouver des équilibres... dans la place qu'à le jeune sur le territoire. Et a un moment donné, ce qui a été bien deux, trois ans et que des gros déséquilibres se créent sur la participation du jeune, l'accès à la culture ou la pratique sportive, les aspects sanitaires. À un moment donné on devrait être capable de s'inscrire dans un contexte pour être au bon endroit au bon moment et si ça doit passer par une ré écriture de projet, ça passe par une ré écriture de projet sans problèmes. C'est pour ça que je ne veux pas de marché, je ne veux pas de tout ça et je ne veux pas être à la merci d'un directeur général de service qui pour lui la jeunesse c'est tantôt danger, messianique, problématique. Non, c'est tout en même temps et voilà. Je suis dans une démarche écologique que dans une démarche verticale ou il y aurait processus, produits. On n'est pas là-dedans. Je veux une approche horizontale qui accepte la complexité des choses, leur dynamisme, leur mobilité. Qui accepte la re définition permanente. C'est comme ça que j'ai... C'est vivre ça depuis 2013. C'est comme ça qu'on en est arrivé là. Quand je suis arrivé, on était 3 salariés. Donc j'ai l'impression que finalement, le fait d'avoir à la fois cet enracinement éducation populaire, cette histoire qui est ce pilier très fort autour duquel on nous autorise de la liberté avec des valeurs qui sont celles de l'éducation populaire. Je pense que le fait de ne pas être figé dans des dogmes et dans des postures nous permet d'être dans des interstices d'équilibre sur des choix de projet... C'est con, mais là par exemple on a pris... C'était même pas prévu au budget prévisionnel, on s'est lancé sur la dynamique FestiSol qui est le festival des solidarités. Pourquoi ? Parce qu'avec l'histoire de l'Aquarius et des migrants qu'on accueil sur nos structures... On fait du FLE ici, du Français Langues Étrangères, on a une animatrice enseignante. De plus en plus on a de public qu'on appel migrant. En faites ce public-là, le nom me dérange un peu... Ces gens-là qui sont sur ce territoire ici, on vit une période où il faut dès aujourd'hui se préparer à ce que soit notre quotidien. Il y aura de plus en plus de gens qui franchissent les montagnes et les mers pour venir ici donc il faut que nos enfants prennent l'habitude d'être avec ces gens-là. L'enjeu de l'éducation populaire c'est un enjeu de société avec le repli identitaire, la montée de la haine, on ne peut pas se permettre de fermer les yeux, de se contenter d'accueillir les migrants dans nos dispositifs justes en s'occupant de savoir si euh... Ils ont leur papier et savoir s'ils peuvent payer. Et si le CADA va nous donner l'argent ou l'ADS va nous donner l'argent. Ce n'est pas ça le sujet, le sujet c'est comment on les intègre avec des langues différentes, avec des cultures différentes, avec un socle laïque, républicain dans nos activités de sport, de culture, de plein air, de loisir, de projet, de citoyenneté. Ça il faut l'interroger donc on a monté un festival. On a diffusé le film sur l'Aquarius, on travaille avec le secours

populaire. Même la Croix Rouge, les CADA, Cimade et cie. On doit à un moment donné, nous jeunesse, s'interroger sur ces sujets-là. Et donc quand je parle... Ça c'est écrit nulle part, dans aucun projet il y a écrit que FAJIP va travailler sur un projet pour favoriser l'accueil des migrants. Sauf qu'en ce moment si on est pas sur ça, on passe à côté du vélo quoi.

C'est plutôt une action...

C'est une action, mais du coup on la fait résonner, je l'ai fait résonner au niveau de l'ALAC au collège, au niveau du CLAS, de l'IFRA c'est le dispositif sur la thématique de la solidarité internationale voilà. C'est plutôt de l'ordre du projet pédagogique, mais ça effectivement...

Qui correspond à vos valeurs...

Qui correspond à nos valeurs. C'était pas prévu qu'on travaille sur ça, mais là il se trouve qu'il y a un festival qui arrive sur un territoire. J'ai été invité aux assises nationales et régionales. Il y a des moyens qui peuvent être alloués donc ça je... Je ne veux pas demander à un DGS, un DRH, un directeur ceci, faire des courriers pendant 6 mois pour savoir si éventuellement je peux réserver une salle pour savoir si je peux diffuser un film sur les migrants. Ça c'est pas possible donc le format associatif ici nous permet d'être dans cet équilibre et dans cette mouvance. C'est pour moi une force. Les services jeunesse qui sont... Et je parle que de ce que je connais, qui sont dans des locaux administratifs d'une collectivité sans espace jeune pour travailler à proximité et qui ont la contrainte de l'administration, je pense qu'on gaspille de l'argent. Moi je suis vraiment partisan de... de... de l'autonomie d'association. Bien sûr qui rend des comptes à la collectivité, mais c'est super important sachant que moi dans le conseil d'administration j'ai des associations, des citoyens et un collègue d'élus. Ce collègue d'élus, il ne vote pas parce qu'ils ne peuvent pas voter. Ils sont consultatifs. Puisqu'ils votent la subvention pour l'association ils ne peuvent pas être membres. Donc tous les mois quand je fais un CA, ils sont là et...

Ce CA il est représentatif des personnes qui ont monté cette association...

Oui, toujours les mêmes. Des présidents et des directeurs. Le 4e collège c'est le collège des jeunes. On a 7 associations, 7 citoyens lambda, 7 élus qui, mais comptent pas vraiment et 7 jeunes. Un citoyen une voie, un citoyen une voie. C'est le projet de 2019. On travaille depuis... Tout le monde

travaille toute l'année sur ça. Donc c'est un projet... On va améliorer la place des jeunes du territoire, c'est lié au schéma départemental, c'est lié à l'expérimentation du groupe jeunesse auquel on va participer cette après-midi. Donc sur le territoire on veut créer des assemblées de jeunes au niveau local. On a un petit conseil de jeune ici. On n'aura pas de mal ici. Ici (en montrant sur la carte) on a aussi un groupe de jeune qui s'occupe un petit peu de tout, on va voir ce qu'on peut en faire. On veut les faire passer d'une logique d'activité à une logique d'appropriation du contexte, d'appropriation du territoire avec... Là on veut un espace pour se réunir l'après-midi, on ne trouve pas normal que mamie elle a pas de place de parking devant chez elle, et petit à petit faire se développer le sentiment d'utilité du citoyen, à la chose publique pour éviter d'avoir des gens qui se sentent exclus. Et avoir les conséquences qu'on a aujourd'hui avec des gens qui se sentent exclus de tout ce qui se passe dans la République.

Il y a d'autres structures que la vôtre dont le projet a été retenu par le politique ?

Non. La compétence a été... Ce qui a été compliqué c'est que... Même pour vous dire, les municipalités, dont Foix donnent une petite subvention à la mission locale et donc l'agglo voulait récupérer l'argent, le donner à FAJIP, et que FAJIP ensuite fasse une convention, pas pour faire du reversement, mais pour que la mission locale fasse une prestation à FAJIP en fonction de ce que FAJIP décide sur son territoire. Ça a été très mal perçu par la mission locale donc moi je ne suis pas allé me battre sur ce sujet-là, car je veux garder mon partenariat avec la mission locale donc ils ont mon financement direct. Voilà. Mais non il y a exclusivité, mais juridiquement, quand une collectivité prend une compétence, c'est l'exclusivité. C'est-à-dire que demain une municipalité n'a pas le droit de lancer un projet jeunesse, de financer un projet jeunesse indépendamment. Ici j'ai des problèmes à Jarrat Saint Paul, ils ont mis en place un coordinateur PEDT enfance jeunesse sur ce territoire là, mais ce monsieur de façon très maladroite est allé voir la collègue qui s'occupe de Saint Paul en lui disant ; je suis ton nouveau chef quoi. Saint Paul c'est chez moi. Il n'en a pas le droit donc j'y suis demain, je vais le voir demain. Je vais simplement lui rappeler comment juridiquement s'organise le mille-feuille administratif. Pour qu'il ne commette pas d'impair diplomatique. C'est compliqué.

J'ai une dernière question: vous avez dit que vous aviez ce projet avec vos trois pôles d'actions et que des fois vous constatiez des déséquilibres et que vous alliez les rétablir. Comment vous constatez ces déséquilibres ?

Il faut traîner. Si on ne traîne pas. L'animateur il traîne avec son réseau. Le directeur il traîne aussi. Moi je traîne à toutes les réunions, des pots, des machins, les assemblées générales. Je traîne partout et quand j'entends mes collègues... On fait beaucoup de réunions ici entre référents des trois pôles. Il y a un référent par pôle quand même, qui est chef de service, mais qui est avant tout animateur. Réunion avec eux, réunion avec l'équipe ensuite. Des réunions avec eux, puis le café avec eux, tout ce qu'on vit ensemble parce que quand je manage cette équipe, cette équipe elle vient travailler avec la patate tous les matins, c'est super important. Elle aime son travail, je fais des séminaires de mobilisation et puis on n'a pas pu de prendre l'apéro ensemble. Mais je reste... Il y a une intelligence dans l'équipe qui fait que quand on est ici je suis directeur, ils sont animateurs, ils sont éducateurs. Je reconnais tellement leur compétence que eux ils reconnaissent la mienne aussi. Donc ça ne nous empêche pas en dehors d'avoir des amitiés niveau travail, c'est parce qu'on est amis en dehors qu'on a aucun problème pour reconnaître les compétences des uns et des autres. C'est pour ça aussi qu'on accepte de se disputer. On se dispute très facilement. Parce qu'on se fait tellement confiance, on s'apprécie tellement. On est pas con, on se le dit sans problème et heureusement parce que sinon ça serait chiant. Alors entre eux que des fois je sens monter et j'entends des choses au CLSPD. Il y a toujours un petit Whisky au CLSPD, ils se font un apéro les anciens avec la préf, la PJJ tout ça, les élus. Faut papoter. Y'a des renseignements aussi. Et donc moi après... Vous me dites ça, mais j'ai entendu ça et à un moment donné moi c'est de faire du lien. Le coordinateur il est là pour ça, pour faire du lien. On est des professionnels du non formel, on doit être des professionnels de l'informel et on doit être les meilleurs amis de l'éducation formelle, les enseignants. Et c'est là le plus difficile. On doit leur faire comprendre qu'on fait ailleurs, différemment, mais que quelque part on suit les mêmes objectifs qu'eux. C'est pas toujours facile. C'est très Français ça, on est tous dans des cases. Les enseignants... L'héritage de la 3e République avec tout ce qu'on sait. L'enseignant est au-dessus du panier. Pas tous heureusement. On a de super relations avec certains d'entre eux.

Est-ce que vous pensez que le fait qu'on a un ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse ça va aspirer l'éducation populaire, favoriser les liens ?

Y'a deux réponses. On peut faire une réponse institutionnelle, constitutionnelle même. La réponse institutionnelle ça va être une réponse à mon avis ou effectivement tout ce qui concerne l'éducation, je veux aussi qu'on mette le sport, la médiation culturelle, que les cultureux ne soient pas des gens au-dessus de tout. La culture pour moi c'est l'expression aussi de l'individu. C'est pas la culture,

mais les cultures. Bref. Moi j'aimerais bien qu'on parle de la culture en dehors des spectacles haut de gamme à l'opéra de Paris. Si c'est ça moi je veux bien. Par contre je veux un vrai secrétaire d'État à la jeunesse, pas quelqu'un de parachuter. Mais c'est pas ça qui se passe en faite. C'est pas ça qui se passe. J'ai des arguments et des exemples. C'est pas ça qui se passe parce que... je vais commencer par l'exemple. Je vais être complètement démagogique, je ne suis pas scientifique. Je suis complètement démago, mais j'ai le droit. Je suis vice-président de la ligue de l'enseignement. (rôle de l'acteur) On n'arrive pas depuis deux assemblées générale à dégager une équipe, un bureau au national, un conseil d'administration serein, totalement libre et ancré dans ses valeurs de 150 ans de bastion républicain, laïque. À qui on doit l'éducation, la laïcité, a qui on doit beaucoup de choses. Pas que. Mais c'est un des acteurs a qui on doit ça. Il est demandé à la ligue de l'enseignement eu égard du beau soutien financier, puisque c'est le 1er partenaire de l'école publique, d'avoir un discours feutré, d'avoir des réserves sur la laïcité notamment sur la réforme qui arrivent. Lorsqu'on arrive Mr Blanquer à nos colloques, il serait bien qu'il n'y ait pas de phrases blessantes, bref on nous demande de mettre le doigt sur la couture. Et donc voilà comment l'éducation nationale compte s'occuper de l'éducation populaire. Donc au-delà des discours institutionnels, de façon totalement politicienne il ne faut pas oublier que l'éducation populaire c'est un repère de gauchiste pour les gens qui sont au gouvernement et à partir du moment ou institutionnellement on arrive à nous bloquer, on arrivera à nous couper les sifflets. Donc je suis, on aurait eu un gouvernement différent j'aurais eu aimé salué la volonté de globaliser l'approche. Je suis fervent partisan, mais venant d'un gouvernement de droite qui avance masqué, je ne suis pas dupe. Oui après il y a des enveloppes qui arrivent, mais bon, elle arrivent et elles sont complètement déconnectées. Il y a des cadeaux qui sont faits comme ça. La réserve parlementaire qu'ils transforment en FDVA (fond développement) avec des millions qui arrivent sur les projets d'association. Très bien, mais c'est piloté par personne avec des notices. C'est pas piloté politiquement. Si je fais un FDVA et qu'on me dit voilà tu fais un FDVA par rapport à tes actions sur les migrants, tu montes des actions sur l'accès aux soins. Non non, allez y faites vous plaisir. Donc on éparpille, on gaspille le fric. On achète l'électorat. En tout cas on achète la paix. C'est mon côté politique, éducatif. Mon côté un peu chiant. Je suis chiant quand je parle de ça. Voilà je crois que dans notre réalité ça n'existe pas, donc à un moment donné il faut savoir exprimer l'absence de neutralité. Donc ça c'est un exemple qui montre bien les choses et je le sais parce que je suis très proche du bureau national de la ligue de l'enseignement, je me suis mouillé énormément sur la dernière assemblée générale et on a la ligue de l'enseignement, il y a des militants, repérés nationalement, des inspecteurs généraux de l'éducation nationale, des gens qui portent la ligue de l'enseignement très très haut qui refusent d'être au conseil d'administration. Ils

ont refusé de mettre le doigt sur la couture et ils se sont fait laminer. Compliqué. Voilà parce que concrètement on nous explique qu'on est dans un contexte d'austérité, de crise, de dette. À un moment donné les associations, si c'est nous donner du fric pour en plus nous taper dessus c'est pas la peine. Donc vive la démocratie. Et, comme on n'a pas la force, la jeunesse n'a pas la force militante parce qu'elle n'a pas la culture républicaine du combat politique, elle est complètement abandonnée sur ce champ-là, et là c'est à l'éducation populaire qui est responsable. On le voit ce qui se passe avec les gilets jaunes, l'éducation populaire est responsable de ça, enfin responsable, pas les seuls, mais on a notre part de responsabilité. Quand on voit ce qu'on entend sur les ronds points on... les incompréhensions. Qu'il y ait tant de gens qui ne comprennent pas ce qui se passe, dans la forme, je ne parle pas du fond parce que, on peut toujours... je trouve l'expression, elle est légitime, je trouve ça bien que les gens pour une fois ils veulent s'exprimer parce qu'il y a trop de gens qui sont silencieux. Ils sont invisibles donc tant mieux. Mais il y a tellement de problématiques, de méthodes et de compréhension. Même les leaders quand ils s'expriment, ça manque de base, de compréhension des complexités des choses quoi. Les leaders disent qu'on est dans une dictature. Moi c'est pas parce que je dis qu'à un moment donné la démocratie est mise en difficulté avec cette stratégie d'éteindre la ligue avec un chantage à l'argent, c'est pas pour autant que je dis qu'on est dans une dictature. C'est pas si simple. Toutes ces nuances-là nous éducation populaire je trouve qu'on n'a pas accompagné le peuple et les peuples, sur cette question-là. On a mal accompagné. Et là on n'y est pas. On n'y est pas. Les gens sont dans la rue, les enfants, les jeunes ils gueulent. Les lycéens, l'autre jour je suis allé à la manif des lycéens il y avait 200 lycéens en train de monter des barricades sur le lycée, enfin ce que j'entendais de la bouche des lycéens c'était complètement délirants, ils ne savent pas pourquoi ils font le mouvement. Ils ne savent pas, mais ils ont envie. Après c'est l'âge on s'invente des luttes. Dans les années 60 il fallait aller à Cuba. Tout le monde était Che Guevarra. D'ailleurs là ils ont affiché Che Guevarra. On n'était pas là nous pour construire quelque chose avec eux, des réflexions.

Le gouvernement a fait un appel aux parents, aux enseignants, aux animateurs de venir manifester avec leurs jeunes pour mettre du sens.

Ça ne s'est pas fait, on est tous absents. On est responsable de ça. On est complètement responsable, mais on n'a pas les outils, on n'a plus personne dans nos associations. Aujourd'hui l'éducation populaire n'est plus sur ces sujets-là. L'éducation populaire de demain c'est les fab Lab, les ressourceries, sur les déchets, le numérique. On est sur ça. Et d'ailleurs les financements arrivent sur

ça. Les financements arrivent pour ce genre de choses. Et demain monter un projet pour créer des cafés philo, tout ça, qui s'est qui finance ça aujourd'hui ? Sur quelle ligne on finance ça ? On n'a plus de ligne. Le conseil départemental il va dire qu'il n'a pas de ligne, le conseil régional moi bon ça y est, parce qu'il y a une confiance, parce qu'ils ont vu le truc. Mais bon je vais chercher 5000 euros. Moi aujourd'hui je ne peux pas former un animateur au café philo en lui disant tu vas m'animer un café philo dans tous les lycées, dans tous les collèges. Tu vas ici tous les jours. Et on va faire des débats, des expressions citoyennes, des assemblées générales, on va... Non non le lycée ferme les portes. Il ne faut pas réveiller les consciences, il faut faire attention, ils sont suffisamment excités. De quoi vous allez leur parler ? On est suspectés en plus: vous les préparez à la révolution. Fin de suite. Donc y'a pas un contexte qui est propice à ce genre de chose. Y'a de la philo en terminal. Ce qui est bien c'est que l'école a lancé l'éducation, un truc vachement bien, l'éducation civique et morale là. Dans les heures obligatoires. Mais c'est fait par qui ? Par les profs d'histoires, mais ils sont pas formés pour faire ça. Ils ne sont pas formés au débat. Donc c'est l'enseignant lui-même qui se forme, j'en ai parlé avec eux, ils se forment eux-mêmes. C'est typiquement le genre de chose ou on pourrait venir avec nos outils d'éducation populaire. Mais je ne suis pas certain que l'éducation nationale nous fasse confiance. Et le fait qu'on soit rattaché au ministère de l'Éducation nationale c'est plus pour nous contrôler que pour nous permettre d'exister en tant que telle pour nous libérer. C'est pour nous surveiller davantage. Plus ça va plus je le ressens comme ça. Mais c'est pas ça qui me fait avancer. Moi ce qui me fait avancer c'est l'écologie de mon territoire, les équilibres et à quelle place je dois être, au bon moment. Au bon moment au bon endroit. Penser à la bonne solution à la fois aux institutions, aux familles, aux jeunes. Voilà c'est ça qui est intéressant et ensuite la puissance publique par rapport à ce qu'elle amène, elle amène des priorités, etc... On se saisit de ce qu'elle amène, mais ça ne nous empêchera pas de garder... Aujourd'hui j'interviens régulièrement sur ça, y compris devant l'État. Quand on prend le texte "Priorité Jeunesse" et pourtant c'était un gouvernement de gauche, c'était Valls. Et Valls et la gauche c'est quand même... C'est douloureux quand même, c'est le terme. Le texte Priorité Jeunesse, quand on regarde les 13 points d'orientation, à quel moment on est sur l'apprentissage de ce qui permet la vie en collectivité, à quel moment on est sur l'appropriation de son territoire, à quel moment on est sur le fait de faire société. Ou on apprend aux jeunes à faire société ? C'est quoi faire société ? C'est de comprendre que les intérêts particuliers, leur accumulation n'aboutit jamais à l'intérêt général.

Le Plan Priorité jeunesse a été décliné sur votre territoire ?

Alors le plan, nous on l'incarne avec l'ensemble de l'activité que l'on met en place. C'est notre cadre juridique. C'est pas une loi.

C'est les préfets qui devaient...

Non ça n'a pas du tout été... Vous savez y'a eu les assises de l'école. C'était une fumisterie énorme.

Parce que ce plan Priorité Jeunesse, il a été créé sous le gouvernement Hollande et ensuite c'était un cadre suffisamment large...

Pour pouvoir inscrire des actions dedans. Sauf que c'est pas du tout financé cette affaire. C'est une bouteille à la mer.

Sur certains territoires, notamment en Languedoc-Roussillon ils s'en sont saisis, ils ont recréé tout un projet là-dessus qui s'appelle Priorité Jeunesse aussi et ils ont repris les chantiers en disant bien nous sur notre territoire par rapport à un diagnostic c'est ça, ça et ça qui nous intéresse donc on va priorisé là-dessus et ils ont créé des mesures qui sont hyper... C'est de l'action.

Moi dans mon déroulé, quand je présente le PAJIP, j'explique comment on crée une compétence jeunesse: soit parce que c'est une demande de jeune, soit parce qu'il y a des problématiques soit c'est une tradition d'éducation populaire. Ensuite je dis comment on fait pour faire une compétence jeunesse, quels sont les cadres juridiques, donc là je m'appuie sur le plan priorité jeunesse et que cas praxéologique, avec nos logiques d'intervention, le cadre politique, avec les enjeux du territoire et des financements qui vont avec, ça c'est des financements, donc j'attaque le cadre juridique et je présente ça aux élus. Et je leur dis en quoi ça ça apparaît après: c'est-à-dire que sur les 13 points qui sont là, à chaque point j'ai une réponse soit parce qu'il y a la MDA, soit parce qu'il y a la Mission locale, soit parce que c'est nous qui faisons, soit parce que machin... Donc enfaite-moi je vois l'intérêt c'était de cadrer avec ça. Je me suis calé sur ça. Et sur les 13 points, il faut attendre le 8e point pour qu'il y ait marqué : favoriser l'accès des jeunes aux sport, à l'art et a culture et avoir une offre numérique et audiovisuelle de qualité. Le 12e point est renforcé la représentation des jeunes dans l'espace public. Si on ne parle pas... On est sur les besoins des jeunes, mais si on met du jeune c'est la même chose. On est dans tout ce qui facilite la vie du jeune dans son individualité. On n'est

pas dans une orientation qui favorise la vie du jeune dans sa place dans le collectif et dans la société sauf sur les deux points. Sur 13 points. On n'a pas les enjeux des priorités jeunesse qui sont basés sur le faire collectif, faire société.

Et est-ce qu'aujourd'hui on est dans une société qui a cette mouvance-là ?

Mais non ! Et le rôle de l'éducation populaire c'est de participer à la transformation de la société. Et d'être un acteur du lien social et pas d'individualisation de la société.

C'est pas l'éducation populaire qui le porte habituellement ce type de projets là. Ces orientations-là. Là c'est exceptionnel non.

Bhen quand y'a marqué Priorité jeunesse, j'ai une compétence jeunesse, je me sens concerné. Et quand on est sur l'information, l'orientation, l'accompagnement, quand on est sur la réussite contre le décrochage scolaire, on passait CLAS. Quand on est sur l'accès au logement on est sur les journées logement, on a toutes les offres de logement étudiant qui arrivent ici. L'accès à l'emploi des jeunes, je suis désolée, mais il y a la mission locale qui est dans le coût avec la garantie jeune, on accompagne sur le Sesame, sur la formation. Tout un tas de truc puis après on oriente sur les partenaires. Bref, tout le monde se saisit de ça à un moment donné. La priorité enfaite là, ils ont donné les grandes priorités avec les grandes structures, mais pour l'éducation populaire et pour cette idée de faire société avec tous les enjeux du 21e siècle, sur l'égalité à l'accès au numérique et sur tout ça, on est sur des choses individuelles et pas sur des choses... Concrètement moi, si j'arrête de faire des ACM, on me dira rien quoi. Il s'en fou le ministre qu'on fasse des colonies de vacances. Il s'en tape complètement. Sauf qu'il fut un temps... Et à côté de ça ils remettent le service militaire parce qu'il y a plus de collectifs. Non, mais c'est des choix politiques. Moi je lis les choix politiques. Donc quand on met le service militaire pour faire du collectif, par contre dans les lois priorité jeunesse on est que sur l'approche individuelle : santé, emploi. Parce qu'on prépare un individu qui doit être autonome parce qu'il travaille, parce qu'il a un logement, il va faire des enfants, il doit être endetté. C'est ça le citoyen aujourd'hui. C'est un travailleur. On forme un jeune travailleur qui va créer son entreprise, qui va être salarié. Je ne suis pas dans le débat du on fabrique un consommateur, un ouvrier qui va se faire exploiter. C'est pas ça, c'est un autre sujet. Mais on fabrique un individu.

Et la politique serait créée par rapport à une vision qu'on a, de projection de ce que doit être un jeune, un citoyen, par rapport à une image.

J'ai l'impression que c'est ce qu'on fait, j'ai l'impression qu'on fait ça. Il y a une verticalité, une uniformisation de ce que doit être la personne. Et on accompagne l'individu. On accompagne pas forcément les personnes dans son élan sociétal. Et je suis désolée, mais dans notre constitution il est dit qu'on est une république démocratique, laïque, indivisible et sociale. Je ne vois pas où on fabrique dans l'éducation une république sociale, une république indivisible. Donc je m'interroge et ça m'empêchera pas de faire mon travail. Je ne suis pas du genre à aller dans la rue avec des banderoles et à cracher sur tout ce qui vient de L'État, parce que L'État c'est nous, parce que je suis un républicain, parce qu'on a installé un gouvernement et que celui qui arrivera après il ne faut pas croire forcément qu'il sera mieux parce que le gouvernement de la France c'est que le gouvernement de la France et il est dépendant de ce qui se passe en Europe et ce qui se passe dans le monde. Parce qu'aujourd'hui, penser sa politique ici à Foix c'est avoir conscience qu'on est directement relié à ce qui se passe complètement en Australie ou aux États-Unis. Tout est connecté aujourd'hui. Donc il ne faut pas s'imaginer que parce que le gouvernement fait ces choix-là forcément tous les maux du monde viennent de ce gouvernement aussi. Par contre, on a nos racines, on a notre vision de la société, on a une constitution. Et après des gouvernements qui arrivent et qui se succèdent bon. Moi je me regarde en quoi ils permettent de réaliser la concorde républicaine ou pas. Et là en l'occurrence j'aimerais qu'il y ait plus de choses effectivement sur le travail sur l'émancipation des familles, leur émancipation, pas qu'à travers le travail, mais aussi à travers la culture, l'expérience collective. Et donc ça, je ne le vois écrit nulle part. Donc oui des fois je vois des papiers qui arrivent, des notes pour la politique de la ville, les conseils citoyens. Mais bon je pense qu'on a besoin d'une réforme des institutions, de notre façon de penser la démocratie. On a besoin aussi de stabiliser notre république. Parce que moi je ne crois pas du tout au fait qu'il faille une 6e République, c'est pas du tout le sujet. On a la république la plus stable de toute l'Europe, peut être du monde. On a jamais tremblé. On a des institutions qui sont bien foutues. Donc le sujet c'est comment les animer et moi je dis souvent comment réenchanter la démocratie pour que chacun se plaise, prenne du plaisir à participer à l'effort collectif. Ça, ça ne s'apprend pas dans les livres. Ça s'apprend pas à l'école, ça s'apprend en dehors de l'école et c'est le travail de l'éducation populaire. Et sur ça, tant qu'on sera surveillé, contrôlé, pas bougé, repère de gauchiste, on n'y arrivera pas. Et on est tellement déconnecté aujourd'hui qu'il y a des gens dans la rue et on n'est même pas avec eux. On nous a mis dans la case marché, ALAE. Voilà un peu le tour de la situation.

Annexe 8 : Entretien Élodie

Date : 05/03/2019

Lieu : DRJSCS Occitanie, Montpellier, dans son bureau

Durée : 45 minutes et 08 secondes

La DR, est-ce que tu connais un peu ou pas ?

Alors je connais un peu la DD et donc la DR

Donc les Directions régionales Jeunesse, Sport et Cohésion sociale. Du coup on travaille à la fois en lien avec le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse maintenant, ministère des sports, ministère en charge de la politique de la ville et tout ce qui est cohésion sociale. Affaire sociale et santé. Enfin voilà, on dépend de pas mal de ministères. La DR de manière générale met en œuvre les politiques qui sont liées à tous ces champs. Et du coup on est en charge d'animer aussi la politique régionale en lien avec les directions départementales. C'est pas un échelon hiérarchique, on ne leur donne pas d'ordre, par contre on a une fonction d'animation et on gère aussi les budgets. Enfin on décide un peu combien chaque DD... Enfin les budgets. Après sur ce qui est spécifique jeunesse et sport, enfin jeunesse, nous c'est lié au, c'est dans le pôle cohésion sociale jeunesse. Donc peut-être que ce serait bien que tu rencontres... Enfin le chef des pôles il est pas là aujourd'hui, mais si tu veux un jour revenir ou quoi. Et donc sur les aspects jeunesse en DR, on a une chargée de mission sur la mobilité internationale des jeunes, sur le service civique, sur tout ce qui est information jeunesse. Je fais le tour en haut... Hum... Ouais sur jeunesse c'est ça. Après on a des référents politique de la ville, sur la cohésion sociale on a tout ce qui est hébergement. Les mandataires, enfin voilà c'est très très large. Du coup, les référents sont vraiment en charge, on reçoit des circulaires du ministère sur la mobilité internationale, le service civique, etc... On est en charge de mettre en œuvre tout ça.

Et quand il n'y avait plus le ministère de la Jeunesse ?

Et bien à l'époque c'était, enfin c'est maintenant qu'il n'y en a plus. Parce que c'est éduc nat avec un secrétaire d'État à la jeunesse. Mais quand je suis arrivée ça devait être encore... C'était jeunesse et sport.

Et donc vous faites comment ?

Et bien ça continu enfaite. C'est juste les noms de... Ouais ouais. Y'a le secrétaire d'État donc y'a encore. Si tu veux... Enfin bon ça après c'est un peu off (rire). Pour moi, parce que moi je ne suis pas fonctionnaire, mais contractuelle donc je suis un peu extérieure à tout ça, mais je le vois, il y a des titres de ministres qui changent, mais en faites il y a quand même les administrations centrales qui sont présentes et qui continuent de travailler. Parce ce qu'on appel la DJEPVA (la direction jeunesse éducation populaire et vie associative) et donc c'est vraiment le bureau qui est en lien avec les politiques jeunesse de l'État. Et voilà, ça ça n'a pas changé jusqu'à aujourd'hui. Après il y a des orientations qui peuvent être différentes, mais il y a un socle administratif qui est là. Et du coup alors le... Le difficile maillage des politiques entre les échelons.. Enfin il y a le conseil régional aussi je ne sais pas si tu as prévu...

Je ne les ai pas encore sollicités parce que je n'ai pas encore de porte d'entrée. J'attends. L'idée c'est que je traîne sur le territoire et je rencontre au fur et à mesure. Je ne force pas trop la rencontre. Je n'ai pas encore rencontré quelqu'un du conseil régional.

Alors du coup, pour refaire un historique, enfin depuis que moi je suis là, depuis 6 ans. Lors du précédent gouvernement, sous Hollande, il y a eu un plan priorité jeunesse et qui a été assez fort. C'était piloté par l'État, mais qui associé vraiment le conseil régional, les associations types ARML (L'association des missions locales), le CRAJEP. Et il y avait vraiment une forte volonté de rassembler si tu veux. Il y avait tous les services de l'État que ce soit DIRECCTE, DREAL, DRAC, DRAF, etc... C'était un peu un moyen de centraliser tout ce qui se faisait autour de la jeunesse dans les différents services de l'État, association, conseil régional, etc... Donc, mais bon, ça a été a un moment donné. Aujourd'hui ce gouvernement a lancé la stratégie de lutte contre la pauvreté qui est pas mal orientée sur la jeunesse, mais qui du coup.. Avant il y avait le plan priorité jeunesse, le plan pauvreté et là ça a un peu fusionné avec un focus sur la jeunesse. On n'a plus la même dynamique d'animation territoriale vu que c'est plutôt centré sur la pauvreté avec les CAF, les conseils départementaux en lien avec la jeunesse, mais du coup on n'a plus quelque chose qui est plus

transversal. Mais si tu veux, c'était aussi une vision État. Moi j'ai trouvé ça bien ce plan priorité jeunesse parce que ça permettait de... de, je ne sais plus si c'est encore en ligne, mais je peux te l'envoyer. Je trouvais que ça permettait, y'avait deux trois réunions par an, y'avait un document qui centralisait tout ce qui se faisait donc ça permettait d'avoir une visibilité sur qui faisait quoi qu'on a un peu perdu aujourd'hui à nouveau. Et après il y a eu une loi, je ne sais plus... Je manque à mes... Y'a une loi qui est sortie qui est un peu... Qui a un peu, si, qui a nommé les conseils régionaux comme chef de file des politiques jeunesse des collectivités. Et du coup, voilà il y a la fois le côté État, le côté collectivité.

Si on se réfère sur ce qui se passe sur le département, c'est le conseil régional qui est chef de fil ?

Bhen pas forcément, parce que le département du coup tu as la DD qui est côté État donc enfaite... Ce qui se passe aujourd'hui c'est qu'au niveau régional on a des contacts avec le conseil régional, y'a des choses qu'on fait ensemble sur différentes politiques parce qu'ils ont un budget qui est beaucoup plus important donc ça permet de faire des choses, enfin comment dire.. Qui coûte cher. Après au niveau départemental je pense que c'est plus des impulsions d'acteurs selon... La DD dans le Lot qui a une volonté, enfin le préfet d'ailleurs qui a impulsé cette volonté et qui fait qu'il y a quelque chose qui se crée comme en Ariège.

C'est plus les acteurs sur le département...

Oui. Parce qu'après si on descend au niveau en dessous du département, y'a des interco qui ont des politiques jeunesse, etc... Après je pense que c'est très illisible parce que chacun fait un petit bout et c'est très compliqué.

Et donc vous l'objectif de la DR, c'est de faire le lien entre les circulaires de l'État et les territoires ?

Alors, on essaye, mais après on est quand même sur une partie des politiques jeunesse, on va être sur Éducation populaire, l'engagement avec le service civique, etc. Mais après on n'est pas... Enfin avant y'avait ce plan priorité jeunesse qui faisait qu'on animait un peu tous les services de l'État sur cette thématique, mais maintenant on sent qu'il y a la DIRECCTE qui prend un peu la main parce

qu'on est vraiment sur l'insertion des jeunes et sur l'emploi. Nous on est sur engagement, éducation populaire et tout ce qui est lié à l'hébergement. La DREAL va être sur le logement. Après on travaille avec la DREAL sur le logement des jeunes. La DR en fait comme on est sur la jeunesse on est un peu transversale. On travaille avec le conseil régional, avec la DREAL, avec la DIRECCTE, avec le rectorat, enfin sur tous ces plans. Mais après concrètement on a des dispositifs qui sont très spécifiques.

Quels sont vos dispositifs ?

Et bien mobilité internationale... Service civique. C'est les dispositifs sur lesquels on a un budget et qu'on met en œuvre. Après...

Ça c'est de la mise en œuvre ?

Oui. Après sur l'observation par contre donc on est vraiment en lien avec le service observation de la DJEPVA qui est sur la jeunesse, vie associative et sport. Et du coup nous, enfin les statisticiens des DR sur toute la France on est en réseau aussi. Donc on essaie de travailler ensemble pour voir comment homogénéiser les différentes observations. Et donc là on est chargé des sports, de la jeunesse, de la cohésion sociale donc là c'est vaste. Et du coup sur l'observation de la jeunesse...

Là c'est plus ton poste à toi ?

Oui. Je reviens un peu... Moi je suis coordinatrice de l'unité observation, étude et statistique à la DR. On est 4 personnes. Donc j'ai une collègue qui est à Toulouse statisticienne. Qui travaille avec une autre collègue sur tout ce qui est plus cohésion sociale. On a des enquêtes nationales qu'on doit faire en région ; etc... Elle s'occupe de la plateforme d'observation sociale aussi qui est une plateforme qui regroupe plein de partenaires. En ce moment on a trois groupes de travail : un sur le travail social, un sur le numérique et un sur les jeunes aussi. Le but est d'essayer de trouver une problématique commune aux partenaires et de travailler...

C'est quoi ça ?

C'est la plateforme d'observation sociale. On a eu la réforme territoriale aussi qui nous a pas mal bousculées. Avant il y avait une plateforme en Midi-Pyrénées et une en Languedoc-Roussillon. Donc on a fusionné et c'est plus compliqué parce que l'échelle des 13 départements... C'est un territoire hyper vaste donc pour rassembler les partenaires, voilà. On n'a pas encore retrouvé notre régime de croisière, mais ça avance. Les groupes de travail ont commencé, mais on n'a pas encore finalisé toutes les problématiques de travail. Le but c'est par exemple d'organiser un atelier d'une journée ou d'une demi-journée en faisant venir des intervenants pour partager de la connaissance. Le but c'est de partager, mutualiser ce qui se fait. Et justement se rencontrer pour arrêter de travailler chacun dans notre coin. La porte d'entrée c'est l'observation.

L'observation c'est donc la gestion de toutes les données...

Alors la gestion... Je reviens sur la DR. Nous cette unité observation étude des statistiques, on vient vraiment en appui aux pilotages pour les pôles métiers : on a le pôle sport, cohésion sociale, et un pôle formation. J'ai oublié de te le dire. Le but c'est de faire des études donc c'est-à-dire qu'on a un pôle qui nous dit bhen voilà sur ce dispositif on aimerait faire un état des lieux de comment il se met en œuvre, comment on peut améliorer. Soit sur des publics aussi spécifiques. Soit après on est fournisseur de données statistiques pour la DR et sur les champs qui nous concernent.

Vous pouvez être amené à travailler pour... par exemple pour le diagnostic du Lot.

Voilà. Parce que donc on travaille pour les pôles métiers de la DR, mais aussi pour les DD qui n'ont pas de service observation en tant que tel. Et donc pour revenir à la plateforme où je t'ai dit l'entrée c'est l'observation. Donc c'est l'observation, mais on a fait le choix de ne pas être centralisateur de données parce que c'est très chronophage de maintenir à jour un site avec des données, etc... Sachant qu'il y a plein de données partout. Comme maintenant on est à l'air de l'open data, il y a plein de choses qui sont disponibles. Par contre on est plus sur des problématiques avancées tu vois. Sur l'observation de problématiques sociales.

Vous prenez une problématique et vous rassemblez des données qui viennent enrichir cette problématique.

Voilà. Et donc du coup sur la jeunesse on essaye de, ben ça a été pas mal insufflé par le plan priorité jeunesse parce qu'il y avait un souci d'avoir des indicateurs pour suivre les différentes actions, etc... Et du coup depuis on essaie de maintenir ça.

Ton rôle dans le diagnostic du Lot et aussi de l'Ariège ?

Alors, en fait ce qui c'est passé c'est que l'an dernier, donc oui en 2018, nous au niveau de la DR, enfin avec le chef du pôle cohésion sociale on souhaitait travailler sur la jeunesse en milieu rural et en fait au niveau de la DR, mise à part cette thématique on n'avait pas... En fait y'a la demande de la DD du Lot qui est arrivée et qui fait qu'on s'est dit tiens ça peut être opportunité de faire cette étude, sur un territoire plus petit parce qu'aujourd'hui faire des études sur les 13 départements c'est juste pas possible. Donc on s'est servi de cette demande pour se dire : ben on va essayer de, on investit, on a mis de l'argent en fait pour... ben pour l'URQR et travailler avec l'URQR. On a essayé de faire converger la demande de la DD du Lot qui est en lien avec la boussole. Y'a une optique en lien avec la boussole avec nous notre nécessité d'avoir du matériel sur la jeunesse en milieu rural. C'est pour ça qu'on voulait aussi que l'URQR travaille en grosse partie sur le Lot, mais qu'il y ait un petit atelier au moins sur l'Aveyron pour essayer d'avoir une comparaison et voir rien qu'en termes... Parce qu'on ne peut pas tirer... Et là je le vois avec l'Ariège, on ne peut pas juste avec le seul département du Lot tirer des conclusions sur la jeunesse en milieu rural parce que notamment en Ariège on voit qu'il y a d'autres problématiques. Y'a des choses communes, mais aussi des choses différentes, donc c'est important d'avoir des éléments de comparaison. Donc là c'est très bien. Y'a eu la demande de l'Ariège qui est arrivée après et qui est différente puisque pour le coup y'a une dynamique déjà territoriale et partenariale qui c'était créée. Donc là l'appui c'était plus sur l'apport de données spécifiques pour le diagnostic. Alors que sur le Lot y'a un apport et financier et de données sur la diagnostic.

Et comment ça se fait qu'il y ait cette vague de diagnostic ?

Alors ça il faudrait demander aux départements. Mais je ne sais pas... Ben... Je pense que ça a été un processus. Justement y'a eu le plan Priorité jeunesse, là maintenant il y a celui des jeunes en insertion, enfin des jeunes non insérés. Tout ce qui est jeune "*". Y'a un peu des choses qui sont sorties et qui ont fait que au niveau des acteurs de terrain on s'est dit. Parce qu'on a longtemps parlé des personnes âgées. Tu sais, enfin de ne sais pas... Non tu étais peut être pas encore... Enfin y'a une

dizaine d'années, on parlait beaucoup des personnes âgées et leur prise en charge. Et là je pense qu'il y a quelque chose qui s'est modifié, on s'est attention, notre jeunesse elle est entrain aussi, elle a des soucis, il faut qu'on s'en occupe. Après au niveau des DD il faudrait voir ce qui a fait que... L'impulsion.

Guillaume de France m'a dit que c'était le préfet qui avait une commande.

Parce que dans le Lot je sais qu'il y a ce souci du préfet de ce dire bhen nos jeunes partent du Lot et on aimerait bien les garder donc il y avait aussi cette, ce marketing territorial. On veut garder les jeunes sur le territoire.

Tes outils de travail au quotidien, ce serait quoi ?

Alors mes outils de travail c'est le site de l'INSEE. Et après mes outils en tant que tels... Mon cerveau. Après on a.. Ça me vient. On a des outils de cartographie, d'enquête en ligne.

Pour l'INSEE justement, comment est-ce que ça marche ? D'où viennent leurs données ?

L'INSEE ils sont producteurs de données. C'est l'organisme de statistiques publiques en France. Il y a différentes sources, mais c'est l'INSEE qui pilote toutes les enquêtes que ce soit le recensement, ce qu'on appelle les DADS sur les données des salariés, les données des entreprises. Donc c'est vraiment eux qui sont producteurs. Et sur la jeunesse en particulier, pour au moins la plus grosse source de données c'est le recensement de la population. Alors, on lui reproche beaucoup d'être... Là par exemple on a les données estampillées de 2015. On reproche beaucoup à ce recensement d'avoir deux ans de retard au moins et à toutes les stats de manière générale. Mais ce qu'il faut savoir c'est que produire de la donnée c'est hyper long pour que tout soit fiable, etc... Et ce recensement même si il date de 4/5 ans. Je crois qu'il est réactualisé au mois de juillet chaque année. En faite sur la population c'est quand même des données structurelles. On n'a pas un changement... C'est pas comme le chômage qui est plus fluctuant. Donc il faut se dire c'est pas grave, c'est la donnée la plus fiable qu'on a et c'est déjà très important et très riche en soit. Et après ça permet d'avoir de grandes données de cadrage sur la situation du logement, de l'emploi, etc... Mais après il faut souvent un peu chercher des données complémentaires donc par exemple là sur le Lot moi j'ai contacté la CAF, la mission locale et l'inspection départementale je ne sais plus comment ça s'appelle... L'échelon

départementale de l'inspection académique... Donc du coup pour avoir des données plus fines : donc la CAF parce qu'ils ont beaucoup de données sur les gens qui ont besoin d'aides. Ça permet d'avoir des données supplémentaires là-dessus.

Et eux leurs données ils vont les chercher où ?

Ce sont des bases de données internes. Toute personne qui devient allocataire de la CAF...

Tu travailles directement avec les données qui sont sur le site de l'INSEE ?

Oui parce qu'en faite l'INSEE a une politique depuis quelques années de mettre de plus de données possibles. Par contre après ce n'est pas simple si on n'est pas du métier parce qu'ils ont des bases énormes. Donc du coup il y a des informations qui sont sous forme de tableau, assez, déjà tout près. Mais si on veut aller un peu plus loin c'est pas forcément évident.

L'an passé j'avais eu du mal à re contextualiser les données et à savoir par rapport à quoi elles étaient données. Toi pour le diagnostic ils t'ont demandé quel type d'informations, sur quelles thématiques ?

(cherche un doc). Alors moi je suis partie de là. Au moment où on a eu la fusion des deux ex-région on a eu besoin d'avoir une photographie de la jeunesse en Occitanie. Donc j'ai fait un petit cahier qui s'appelle les cahiers de la DRJSCS avec de grandes lignes à chaque page. Il est en ligne, par contre je n'ai plus de documents. Je peux t'envoyer le lien. Et donc c'est sur... Tu vois la répartition, il y a quelques cartes d'où vivent les jeunes, sur le chômage, le logement. Mais c'est vraiment un grand, de grandes données de cadrage et ce qu'il faut avoir en tête aussi, même si toi tu bosses plus sur des départements, au niveau régional les chiffres qu'on va avancer sont, c'est pas qu'ils ne veulent rien dire, mais on est tellement une grosse région et on est la région dans laquelle nos 13 départements sont les plus hétérogènes. Donc du coup c'est important à chaque fois, on essaie bien de voir par rapport à l'ensemble de la France, mais après il faut assez vite aller au niveau des départements.

Au niveau des départements, on peut avoir des chiffres...

Ces chiffres montrent autre chose. Que ce soit sur le taux de chômage. Là c'est le taux de chômage des jeunes. On est à 21% en Lozère, jusqu'à 38% dans les Pyrénées-Orientales.

Quand même...

Donc ça c'est chez les jeunes. Et c'est toujours intéressant d'avoir une première vision, par exemple les jeunes ils sont plus au chômage que le reste de la population, ce qui s'explique par l'entrée sur le marché du travail, moins d'expérience. Et après, toujours avoir en tête le public par rapport à l'ensemble de la population par rapport à la région, par rapport au reste de la France et après par départements quelles sont les différences. C'est toujours important d'avoir des indicateurs de comparaison. Toujours pouvoir comparer.

Le diagnostic dans le Lot, c'est sur les 15/30 ans. Pourquoi cette tranche d'âge ?

Les tranches d'âges chez les jeunes c'est très compliqué. Personne ne prend la même tranche d'âge.

Et oui parce qu'en Ariège on est sur du 11/25 ans.

Ouais. Mais nous en tout cas, pas dans toute la DR parce qu'on a aussi tout ce qui est plan mercredi et qui concerne les plus jeunes. Mais sur les problématiques de la jeunesse qui concerne l'autonomie, l'emploi, le logement, on ne peut pas être sur les 11 ans parce qu'ils sont à l'école. Donc tu coup on a ... Là sur le Lot c'était vraiment en lien avec la boussole des jeunes qui est une orientation sur l'emploi, logement, santé, orientation au sens formation. Et du coup on a choisi voilà, la limite de l'âge ou on dit que tu deviens autonome. Et jusqu'à 30 ans parce qu'on s'aperçoit aujourd'hui qu'être stable et autonome c'est de plus en plus repoussé.

La stabilité et l'autonomie seraient deux critères pris en compte de la définition d'être jeune.

Oui enfin ça se discute. Moi ici sur la DR, au sein de l'observation. Pour moi c'est ce que les politiques jeunesse devraient tenter de faire, mais encore une fois, jeunes adultes parce que c'est sûr que politique jeunesse ça peut être sur les ados, il y a plein de choses à faire. Mais du coup c'est l'accompagnement à l'autonomie, faciliter l'accès à l'emploi, au logement et ce passage

psychologique qui n'est pas évident. C'est pas parce qu'on a un logement et un emploi que dans la tête on est devenus...

Qu'est-ce que c'est pour toi les objectifs, qu'est-ce que la politique de jeunesse, elle quoi elle sert ? Ça serait cet accompagnement ?

Oui, mais moi c'est d'un point de vue observation. Je ne suis pas du tout... C'est l'expérience. Et je rajouterai aussi au-delà de l'accès au logement, à l'emploi, c'est la capacité par rapport à l'information. Pour moi c'est quelque chose d'important de, d'aider les jeunes à essayer de s'y retrouver dans tout ce qu'il y a aujourd'hui. Je te parle par rapport à mon expérience de quand j'étais jeune. C'était le début d'internet.

C'est pas parce qu'on a accès à internet qu'on s'y retrouve...

Justement, pour nous il n'y avait que quelques sources d'informations.

J'ai trouvé qu'il y avait deux démarches très différentes dans celle du Lot et de l'Ariège. Dans celle de l'Ariège j'aurais dit que c'était plus vraiment comment faire rester les jeunes, avoir une photographie de qu'est-ce que vous avez besoin pour rester. Alors que dans le Lot j'ai trouvé que c'était plus de l'accès à l'information plus que de l'action vis-à-vis des jeunes. C'était plus une tentative de rendre lisible ce qui se passe sur le territoire.

Bhen moi en Ariège vu que j'ai pas encore assisté à une réunion...

Tu vas venir en Ariège ?

Je suis en lien avec Cassandra. Je vais lui envoyer un bout de diagnostic pour le 14 février. Je ne sais pas. Mais oui oui je vais venir à un moment.

Le fait que tu travailles plus dans le Lot c'est parce qu'ils ont fait le demande en premier.

Oui c'était plus parce que c'était en lien avec la boussole des jeunes que nous on a assez. Mais oui, la démarche a commencé avant.

Tu le vois comment leur démarche en termes de ressemblances et de différences ?

Je n'ai pas assisté, donc je me rends pas trop compte. Je ne pourrais pas... Ce que je trouve, la seule comparaison que je peux faire c'est que dans le Lot j'ai l'impression qu'il y a cette démarche autour de la demande du préfet et du lancement d'une étude qui fait qu'il y a un collectif jeunesse qui s'est créé. Je vais peut-être un peu loin quand je parle de collectif, mais on sent qu'il y a une volonté des acteurs de travailler ensemble. En Ariège j'ai l'impression qu'il y a eu d'abord une réunion de partenaires collectifs et qui ont ensuite décidé... C'est la seule comparaison que je peux faire. Du coup, c'est aussi dans la méthodologie. J'ai l'impression qu'en Ariège c'est vraiment les partenaires qui ont dit : bhen tiens on va... Ils ont pris contact avec l'université. Il y a déjà des choses qui se sont mises en place.

Concernant les données que je peux utiliser...

Alors, j'ai essayé de faire le même document pour les deux départements. Et du coup ça ce sera public. Je vais finir assez rapidement. Une fois que tu les auras, à voir ce qui te manque et voir si je peux te les fournir facilement.

Tu interprètes ?

Oui, j'analyse les données. J'analyse les chiffres, mais je ne trouve pas les pourquoi.

Qui produit les politiques de jeunesse ?

Pour nous l'État c'est au-dessus. Nous au niveau régional et dans les départements, on essaie par rapport à ce qu'on connaît de, via l'observation, si par exemple dans le Gard on sait que les problèmes de chômage sont exacerbés, d'ailleurs j'ai vu qu'en Ariège aussi, il y avait des soucis de pauvreté, comparée au Lot en tout cas, et du coup les actions vont insister plus. C'est une adaptation des axes au terrain. Mais ça se fait aussi via les budgets. On essaie d'adapter les budgets à certains critères.

C'est à votre libre appréciation ?

Bhen après c'est en concertation. Il peut y avoir des critères déjà donnés par le ministère. Sur les budgets opérationnels de l'hébergement par exemple, il y a vraiment des critères. Sur la jeunesse je ne sais plus comment ils font.

Et du coup qui met en œuvre ?

Et bhen il y a la DR, la DD et les acteurs locaux. Le conseil départemental va avoir des actions jeunesse sur pas les aspects précarités, les jeunes sortis de l'aide sociale à l'enfance. La DIRECCTE qui est sur l'emploi va avoir des politiques en faveur de l'emploi des jeunes. La DREAL on a vraiment un partenariat. On a un groupe de travail en commun avec le conseil régional aussi d'ailleurs. Nous quand je dis qu'on met en œuvre, c'est qu'on va donner des subventions à des associations. Donc qui met en œuvre concrètement ce sont des associations. C'est très transversal. Moi je suis avec ma vision jeune 16/30. La personne qui s'occupe des plans mercredi ici elle va te dire que les jeunes pour elle c'est plus jeune.

Annexe 9 : Entretien Nadège

Date : 10/05/2019

Lieu : Ligue de l'enseignement Ariège, dans son bureau

Durée : 1 heure et 25 secondes

Je ne suis pas sûre que les élus soient très au clair entre d'abord qu'est-ce que c'est qu'une politique de jeunesse ça c'est évident parce qu'ils n'ont pas cette réflexion-là en amont. Je généralise hein parce qu'il y a des endroits où ça existe. Mais effectivement qu'est-ce qui est de l'ordre de l'orientation, de la politique vraiment et ce qui est de l'ordre on fait parce qu'il faut faire, parce que la jeunesse c'est un problème et là on est plus dans de l'action que vraiment dans une réflexion autour de la jeunesse, autour de qu'est-ce qu'on fait pour nos jeunes demain, quelle société déjà on veut et de fait qu'est-ce que ça implique comme politiques à mettre en œuvre en direction des jeunes. C'est différents moyens.

Pour toi, la différence entre intention, orientation et politiques de jeunesse ?

Que l'intention. L'intention c'est dire bon on aimerait bien faire ça. Mais comment on passe de l'intention à l'organisation, à l'action. Ça c'est encore autre chose. L'orientation c'est déjà poser quand même une organisation politique. L'intention peut être plus individuelle. L'orientation déjà elle peut être un peu plus partagée. Mais on en reste quand même à quelque chose qui peut être très ponctuel. La politique elle est plus globale, réfléchie, échancée. Ça comprend aussi des questions de gouvernance. Comment on travaille avec des acteurs. Une politique de jeunesse pour moi, ce n'est pas que se mettre autour de la table et se dire : qu'est-ce qu'on met en place pour les jeunes. Ça va au-delà de ça. C'est comment on le fait, avec qui on le fait, quand on le fait, quel temps on se donne ? C'est un ensemble.

Et en lien avec la démarche de projet, les politiques de jeunesse, je les lis en termes de projets. On part d'un constat, d'un diagnostic. Il y a des valeurs...

Je te coupe déjà parce que je ne pense pas qu'on parte d'un constat. Je ne sais pas si connais Alain Bollon qui est chercheur, qui bosse pour l'UNESCO. Tu ne trouveras rien écrit par lui, il n'écrit pas,

c'est sa particularité. Par contre quand tu le vois... Tu peux trouver quelques vidéos. Mais c'est quelqu'un de très pertinent et qui a une vraie réflexion sur le système éducatif. Il a été prof et là il est retraité maintenant. Il bosse pour l'UNESCO. Il a la particularité de bosser sur un ensemble de pays et de comparer sur les systèmes éducatifs et il travaille plus particulièrement sur l'évaluation des systèmes éducatifs. Lui ce qu'il dit... Bon pour lui le projet c'est quelque chose qui est en perpétuel mouvement. Mais ça on est tous d'accord pour le dire. Et il dit le projet ça commence par une utopie. Parce que effectivement, c'est... Tu es directeur ici dans un instant T, mais n'empêche que si tu es là c'est parce que tu as une conception de la société. Et effectivement je trouve que c'est tout à fait logique. Et après par contre une fois que tu as cette utopie, lui il dit que tu interrogés les valeurs en souffrance. Parce qu'en faite c'est ça, on est là pour travailler... Il a une approche super intéressante. Le problème c'est qu'Alain Bollon maintenant il risque d'intervenir moins, mais il intervient, je ne sais pas si tu connais l'association PRISME, qui est nationale et qui a une antenne sur la région Occitanie qui s'est créée il y a deux ans. Il y avait eu un colloque dans les locaux de l'université, en juillet, sur l'articulation temps scolaire, périscolaire. Et à partir de là il y a une association régionale qui s'est montée donc qui est pilotée entre autres par Philippe de "... " qui est un ancien de la CAF, qui a fait une thèse. Je pense que oui. Entre autres. Bref, il a pris le pilotage de l'association prisme et moi j'en fais partie aussi parce que c'est un peu, des gens qui ont été invités, on n'est pas très très nombreux, et on faisait un travail cette année, alors moi j'ai mis cette année entre parenthèses, avec Alain Bollon qui est intervenu à plusieurs reprises. Il intervient régulièrement à des demandes particulières. (discussion sur le master PEJ et que sur une journée ils devaient organiser une conférence et elle voulait inviter A. Bollon. Finalement ils sont allés à une journée de la DREC. On réfléchit sur le fait de le faire venir, elle me raconte ce qu'ils ont fait avec lui dans le cadre de PRISME.). Par contre ce qu'il faut mesurer, c'est quelle réputation il a au niveau des universitaires parce que je pense qu'il est un peu, comment dire, il n'a pas le même positionnement. Il ne faudrait pas qu'il y ait des blocages. C'est à interroger. Il interroge surtout et c'est ce que je trouve particulièrement intéressant, c'est qu'il interroge le sens politique. Moi ça me paraît fondamental. On l'a fait venir en Ariège, sur l'agglomération de Foix.

Patricia Loncle dit que les politiques de jeunesse c'est un projet de l'État pour la jeunesse

Qu'est-ce que tu entends par État ?

Je ne sais pas, elle parle des échelons. Qu'est-ce que tu en penses ?

Tout dépend ce qu'elle met derrière État. On peut considérer qu'une collectivité territoriale, c'est l'État aussi.

Elle dit que c'est une superposition d'échelons et que ça crée la plus grande confusion parce que de l'État centralisateur qui est initié avec comment s'y prendre sur les territoires pour pouvoir penser les politiques de jeunesse et les mettre en œuvre. Chaque territoire, avec son histoire d'intervention en matière de jeunesse, la force, le pouvoir des associations ou des fédérations fait que chaque territoire va avoir une manière très différente de l'aborder.

C'est pour ça que pour moi en ce sens, ce n'est pas une politique de jeunesse de l'État. L'État on est sur des injonctions à un moment donné, sur des injonctions liées à une approche qui peut être très centralisatrice ou qui peut être très différente en fonction du gouvernement en place. Donc, on a des, comment dire, des programmes. On a des programmes à un moment donné qui sont posés en fonction de telle ou telle opportunité. On va donc imposer aux territoires et pas réfléchir comme tu viens de le dire comment ça peut se décliner. Parce qu'entre la ville de Brest et la ville de Foix, c'est pas la même réalité. Dans ce sens comme c'est pas conçu dès le départ pour moi on n'est pas sur une politique de jeunesse. Parce que pour moi une politique, mais quel quelle soit, que ce soit une politique de jeunesse, une politique du logement, etc... Si elle ne réfléchit pas aussi aux modalités de gouvernance et de communication, pour moi ce n'est pas une politique, ce n'est pas assez global pour être une politique. C'est discutable. Mais après oui tu as des collectivités qui ont des politiques de jeunesse, mais c'est à mon avis, tu as des collectivités qui ont des politiques de jeunesse parce que qu'elles ont réfléchi collectivement, de manière globale, quelle est notre utopie, au sens de Bollon. Quelle est notre utopie pour les jeunes de demain. Est-ce que c'est une vision de la société que l'on partage, etc... Donc de fait, qu'est-ce qu'on veut et qu'est-ce qu'on va faire pour nos jeunes et avec qui on va le faire, quand on va le faire, comment on va le faire, à quelle échéance on va le faire, etc etc...

Je me permets de rebondir, c'est à la fois pertinent, mais à la fois un peu déroutant parce que si tu pars de ce principe là, toutes les associations, le projet associatif se construit comme ça... Alors que ce n'est pas forcément la manière dont procèdent les communautés de communes.

Certaines oui, pas beaucoup à mon avis. Mais certaines oui.

Presque dans le secteur de la jeunesse, ce serait peut-être les associations ou les fédérations d'éducation populaire qui porteraient davantage des politiques de jeunesse...

Elles portent un peu les politiques de jeunesse selon moi. Elles ont un projet politique associatif. Elles portent une politique associative. Donc effectivement dans cette politique associative, il y a une politique de jeunesse cernée sur le domaine de l'association entre autres. Une association va s'adresser à quelques jeunes, pas à tous les jeunes. Après c'est la question, mais qui se pose ailleurs, sur la multiplication des projets entre le national, l'intercommunal, le local. Nous à l'échelle du département de l'Ariège qui est un tout petit département, c'est une question qu'on se pose. Comment on va imbriquer des projets, et est-ce qu'ils doivent s'imbriquer : un projet départemental entre un projet d'une collectivité territoriale intercommunale ou d'une commune. Et après comme tu dis des projets associatifs qui s'adressent aux établissements scolaires. Dans les établissements scolaires, c'est des jeunes. Après effectivement il y a eu une politique ministérielle, mais après d'un établissement à l'autre il y a des façons de faire qui sont différentes. En fonction d'un établissement à l'autre c'est pensé de manière très différentes, en fonction des personnes.

Et toi la Plateforme territoire Éducatif dans tout ça ?

Je n'ai jamais vu ça ailleurs pour l'instant. Que veux-tu savoir ?

De quand ça date, quelles sont les missions de la plateforme, comment elle est financée, qui y travaille ?

Alors la plateforme en tant que telle elle existe pas. Elle existe pas. Je provoque un peu, mais je le dis dans le sens où elle n'existe pas sur le plan juridique. C'est pour ça qu'on est amené à dire que ça n'existe pas ailleurs. Au niveau national, quand je me balade un peu on entend souvent : c'est extraordinaire ce que vous faites, ça n'existe pas ailleurs. Alors c'est extraordinaire, il faut des fois mettre un petit bémol. Alors cette particularité-là, de ne pas exister en tant qu'organisation. On n'est pas habitué en France à avoir ce mode de fonctionnement là. On est toujours sur des choses plus ou moins verticales et à partir du moment où il y a une relation, un projet, là on est plus sur quelque chose de très vertical. Un co pilotage. C'est d'ailleurs ce qui nous pose problème à un moment donné à long terme c'est que en fonction des personnes, de leurs habitudes et leur culture à la fois

institutionnelles et professionnelles, le fait de ne pas avoir de pilote en tant que tel, ça pourrait être problématique. Notamment pour l'État qui est encore, même si la décentralisation n'est pas nouvelle en France, on est toujours sur des cultures très centralisatrice et l'État se positionne très souvent comme le donneur d'ordre, le contrôleur. Donc les missions qui sont normales, mais voilà... Donc voilà, en introduction pour dire qu'effectivement c'est quelque chose qui n'existe pas en tant que structure juridique et qui n'est basée que sur la bonne volonté des personnes et c'est important, car ce qui existe aujourd'hui ça peut très bien disparaître. En tant que qu'organisation reconnue, ça fait 10 ans que la plateforme existe. Mais elle peut très bien demain ne pas exister parce que les gens n'ont plus envie. Parce que qu'ils se disent que ce n'est pas du tout dans ce qu'ils voient, dans ce qu'ils projettent. Alors je dis existante en tant que telle. Alors déjà plateforme c'est un terme relativement récent. C'est un terme qu'on n'arrivait pas à donner, personne ne voulait trop. On parlait de territoires éducatifs. Territoire éducatif, on ne savait pas très bien ce que c'était, c'était une entité en plus. Pour la petite anecdote, mais c'est pour que tu comprennes, quand la dernière directrice du conseil départemental, directrice de l'action culturelle, éducative, est arrivée, le temps qu'elle comprenne. Le conseil départemental tu as différents services, avec des directeurs de services. Ester elle est d'ailleurs pas directrice de service, mais directrice d'un pôle. Tout ça pour dire que quand Ester est arrivée, ce qui est relativement récent et qu'elle découvrait le fonctionnement, pendant longtemps elle pensait que c'était une délégation. C'est-à-dire qu'on délèguait à territoire Éducatif et que c'était la ligue de l'enseignement. Parce que moi ma mission est portée par la Ligue de l'enseignement. Ça peut créer des confusions dans les esprits parce qu'on n'est pas quelque chose d'habituel. C'est pour ça que moi je fais partie des personnes qui ont œuvré pour trouver une autre dénomination et là c'est relativement récent. Récent, peut être 3 ans, pas plus, ou on a intégré le mot de Plateforme. Il n'est pas complètement satisfaisant parce que quand on parle de plateforme on pense souvent au numérique. Mais là c'était l'idée de dire, il y a un ensemble de partenaires, des partenaires institutionnels et des partenaires fédératifs et on est tous sur un même pied d'égalité. Il n'y a pas de pilote qui à un moment donné va dire aux autres ce qu'il faut qu'il fasse. Les choses elles sont, dans le principe, parce qu'on peut en discuter longtemps... Et toutes les décisions qui sont prises sont prises par tout le monde, et l'organisation est prévue collectivement. Et ça c'est ce qui est posé et qui a du mal parfois à fonctionner parce que chassez le naturel il revient au galop et chacun à tendance à un moment donné à vouloir prendre le pouvoir et on le voit régulièrement au fil des dispositifs qui viennent perturber le fonctionnement existant. Je pense notamment au PETD, mais il y en a eu d'autres dans l'histoire. Parce que c'est un dispositif qui arrive du national et qui dit il faut que vous fassiez comme ça, comme ça, qui cible des acteurs qui doivent piloter notamment l'État

avec l'éducation nationale et la DDCSPP chez nous. Et là oui, ça remet en question les fonctionnements. Mais comme je l'ai toujours dit, il faut l'utiliser comme une force. Ça nous permet de mettre le doigt sur ce qui dysfonctionne parce qu'on entend se dire en Ariège c'est super ce que vous faites, on est vachement en avance sur tout le monde. Moi je dis ce n'est pas le propos, si tout le monde est fier de cette organisation c'est très bien, parce que je reste persuadée que le sentiment de fierté que tu rencontres sur ce que tu mets en place c'est un sentiment qui ne peut être que constructif pour ce que tu fais mais par contre... Je ne sais plus ce que je disais. Les dispositifs ça déséquilibre, mais ça permet de mettre le doigt sur ce qui dysfonctionne. Et nous on l'a vécu régulièrement et à chaque fois moi je l'utilise comme ça, pour réadapter. Je l'utilise comme ça pour dire effectivement on sent bien que là ça va plus, mais qu'est-ce qui fait que ça ne va plus. Et on se pose des questions aujourd'hui avec le PEDT, les signatures, le fait que l'État veuille prendre le pouvoir là-dessus et que c'est l'occasion pour eux d'affirmer leur identité dans une période où ils sont un peu malmenés, ils sont absorbés en plus par l'éducation nationale. Donc c'est vrai que c'est une particularité ariégeoise, mais qui est très liée à une histoire. Quand je te dis qu'elle a 10 ans cette plateforme, parce que par exemple la mission Territoire éducatif a été créée en septembre 2008 tu vois donc ça fait même un peu plus de 10 ans. Ça va vite, 11 ans en septembre. Mais par contre si tu veux c'est le fruit d'une histoire. Je le dis souvent et même des fois j'en ai discuté avec l'inspecteur de l'éducation nationale que j'ai interviewée pour mon mémoire et qui n'a pas voulu que je l'enregistre, il me disait, mais moi ça me soul d'entendre systématiquement en Ariège, oui, mais il y a l'histoire. Parce que les gens font automatiquement référence à l'histoire. Il dit faire partie des gens qui disent il y a d'autres choses intéressantes qui se passent ailleurs, on pourrait peut-être aller regarder ça. Il est plus tourné vers ce qui se passe ailleurs que vers l'histoire ariégeoise qui pour lui est vécue comme un poids. Et c'est une façon de voir les choses. Moi je pense que d'abord l'histoire elle fait qu'on est là aujourd'hui. IL n'y aurait pas eu l'histoire on ne serait peut être pas là aujourd'hui et après c'est ce qui constitue, les gens c'est ce qui leur donne leur identité. Et c'est ce que je disais tout à l'heure par rapport à la fierté, et si les gens sont fiers de cette histoire-là, au contraire il faut s'appuyer dessus parce que c'est vachement plus positif de s'appuyer sur des choses positives que sur des choses négatives. Donc, voilà. Tout ça pour dire qu'en faite, dans le temps ça ne fait pas 10 ans, ça en fait plus de 30 et notamment avec le FDLA qui est un 1er pas dans l'articulation et le partenariat entre, bon là ce sont essentiellement des institutionnels, avec c'était au départ le conseil départemental, la DDCSPP et la CAF. L'idée c'était de créer un fond qui puisse soutenir l'accompagnement de projets de jeunes dans un premier temps. Ensuite il a été ajouté le volet formation des animateurs. Et si tu veux de fait, tout le monde à fait de ce dispositif la politique

de jeunesse du département. Mais sachant que c'est un dispositif même si c'est une association. Alors là aussi, c'est une association d'institution. Le statut associatif est un peu particulier. Je vais te passer les détails parce que dans l'histoire il y a eu des moments où il y en a qui ont voulu se retirer parce que justement ce n'est pas très légal d'avoir une structure associative, bon passons. Mais au-delà de ce partenariat-là, on est quand même sur un dispositif. C'est un fond. Alors alimenté de façon différente. Par contre c'est un projet qui dure dans le temps et ça c'est exceptionnel. C'est pour ça que je dis c'est une première pierre qui a été posée dans le partenariat. Si cette histoire-là n'avait pas existé, territoires Éducatifs n'existerait pas aujourd'hui. Ou ça existerait différemment, parce que ça construit l'histoire, ça a posé des pierres et ça posé une habitude de travail. Ça a posé un regard aussi, parce que bon je dis que les institutions, mais ce n'est pas vrai parce qu'il y a aussi les coordonnateurs et les animateurs jeunesse qui sont associés au FDLA, il y a des collègues. Il y a une façon de se regarder et de collaborer qui du coup s'est construite au travers de cette expérience. Donc, la plateforme s'est créée il y a 10 ans et à partir d'un constat qui rejoint ce que je te disais tout à l'heure pour poser le fait que on parle de politiques éducatives, les uns, les autres, à l'époque on était surtout autour des contrats éducatifs locaux. Parce que oui si je reviens encore en arrière il y a eu le FDLA, mais il y a eu aussi les contrats éducatifs locaux en 1998. Et, en Ariège si tu veux c'était géré essentiellement par les institutions, CAF, conseil départemental, éducation nationale et DDCSPP. À l'époque il y avait le... comment ça s'appelait... le "FACILD" qui était un fond aussi, mais gouvernemental, enfin national autour de tout ce qui était problèmes sociaux de la jeunesse, mais pas que... C'était la jeunesse, mais... Donc voilà, mais c'était essentiellement institutionnel. Les contrats éducatifs locaux étaient accompagnés essentiellement par des institutions. Et à un moment donné, on s'est rendu compte que les politiques éducatives ça se réduisait aux contrats éducatifs locaux et qu'il y avait des marches très opportunistes par des territoires dans le sens où on utilisait un dispositif pour faire fonctionner les services au niveau local. Mais qu'on était pas du tout sur les projets politiques et les politiques pour la jeunesse. On était sur des opportunités, sur des actions, sur des activités éducatives. On était pas forcément sur du projet éducatif. On s'est dit en fait, quand on parle de politiques éducatives finalement on ne parle pas tous de la même chose, on parle essentiellement de dispositifs et comment on peut faire pour sortir de la logique de dispositif. Le dispositif c'est le tiroir que tu vas ouvrir pour avoir des sous. Donc comment on peut sortir de cette logique-là et de fait, comment on peut accompagner les territoires Ariégeois à développer des actions éducatives de qualité et à avoir un réel projet éducatif. Ça c'était l'objet de départ et en se disant, finalement quand on parle de politiques éducatives, de quoi on parle ? Est-ce qu'on parle tous de la même chose ? Qu'est-ce qu'on partage et qu'est-ce qu'on peut partager entre nous ? Et de

fait, qu'est-ce qu'on ne peut pas partager ? Parce qu'il y a des choses qu'on peut partager et d'autres qu'on ne peut pas partager. Ça a été aussi l'occasion de se dire, mais en faite qu'est-ce qu'on veut pour nos enfants et nos jeunes ? Et ce qui à provoquer l'écriture de ce, à l'époque ça ne s'appelait pas projet départemental, mais schéma départemental pour des politiques éducatives concertées. Qui est en faite un tronc commun, une base commune qui défini de quoi on parle quand on parle de politiques éducatives et quelles sont les valeurs que l'on partage. Sachant que, j'ai oublié de te dire, la discussion au départ elle était avec les institutions, et là on s'est dit, mais est-ce que... Mais est-ce que, y'a pas que nous institutions, y'a pas que les institutions qui sont au fait des questions liées à l'enfance et à la jeunesse. Il y a aussi des acteurs de terrain, historiquement, ceux qui ont une place importante en Ariège ce sont les fédérations d'éducation populaire. Certaines en particulier, mais là l'idée ça a été d'associer l'ensemble des fédérations qui à l'époque en plus en Ariège étaient en train d'essayer de créer une inter fédération. Ils avaient écrit notamment une charte sur le principe de tout seul c'est bien, mais ensemble on va plus loin. C'était un peu ce principe-là.

Il y avait donc un double mouvement: à la fois des institutionnels pour l'accompagnement des territoires et des fédérations.

Tout à fait. À partir du moment où on a décidé de mettre tous ces gens-là autour de la table, on a démarré l'écriture du schéma départemental qui ne s'est pas fait en un jour puisqu'on a démarré en 2008 et la première partie du schéma départemental qui a été un socle commun autour de principes. Des principes autour de l'accessibilité des services, de la citoyenneté. Je ne sais pas si tu te rappelles si tu l'as lu, la première partie du document c'est des principes sur lesquels on s'appuie. Ça ça a été signé en 2010 et la deuxième partie qui est plus une déclinaison en termes d'actions, des orientations puis des actions, celle-là a été signée en 2012 pour la première fois et re signée en 2018. Ça a pris un peu de retard. Et à chaque fois, que ce soit au moment du bilan ou au moment de la signature, de l'écriture, on a essayé de le faire de manière collaborative et de s'appuyer à la fois sur ce qu'était chaque institution, chaque fédération, et aussi de s'appuyer sur ce qu'est chaque territoire. À l'époque on a pris nos bâtons de pèlerins et on avait été rencontré les élus, les animateurs, les acteurs associatifs. On avait choisi à la base un territoire d'application. Avec eux on a fait un gros travail, on a réuni des groupes de paroles, des animateurs, des élus, des enseignants, des parents pour voir comment ils ont géré leurs politiques éducatives à l'échelle du territoire. On avait pas pris n'importe quel territoire, le Céronet qui avait déjà une réflexion depuis un petit moment. Et à partir de là, on avait aussi des coordonnateurs qui faisaient partie de la démarche qui

eux par contre étaient garants de ce qui se passait sur les autres territoires qui n'avaient pas forcément les mêmes configurations. Et à partir de là, on a petit à petit à la fois écrit le projet départemental et créé à l'époque ce qu'on appelait des outils d'aide à la décision politique qui sont des référentiels, qui sont sur le site, je ne sais pas si tu as eu l'occasion de les voir. C'est complètement barbare comme outils, c'est des outils qui interrogent les pratiques. On a 5 référentiels en faite et donc tu en as un autour de la jeunesse, tu peux aller voir. On en a un sur les politiques éducatives en général, on en a un sur la petite enfance, un sur la jeunesse, un sur l'enfance et sur les semaines scolaires et un sur enfance et vacances. On avait dissocié les deux. Ce sont des questions, sur des thématiques. C'est un ensemble de questions qui permettent d'interroger les pratiques. Des outils d'animation que tu peux utiliser par exemple quand tu as une réunion avec un groupe de parent, une équipe ou un groupe de jeune pourquoi pas. Avec ces questions-là, tu peux facilement préparer ta réunion. Ce sont des outils qui ont été très peu utilisés vraiment. On a été très déçue par rapport à ça. Ils ont à mon avis leur pertinence, mais la question de l'évaluation, est-ce qu'ils ont été pris comme des outils d'évaluation. La question de l'évaluation c'est toujours quelque chose qui fait peur. Même 10 ans après, on a un coordinateur assez récent dans l'histoire ariégeoise, qui venait de découvrir ces outils-là et qui a dit : Mais c'est génial ça, je regrette de ne pas l'avoir trouvé avant. Lui ça lui a fait tilt et il est allé s'en servir. Soit t'as un déclic soit t'en a pas. Mais il y en a un sur la jeunesse donc tu peux aller le voir. Voilà. Donc, les fédérations d'éducation populaire, les territoires. Donc oui pour dire qu'on a construit ce projet départemental en essayant d'être le plus proche du terrain et d'associer l'ensemble des acteurs. Et après on a proposé à l'ensemble des territoires Ariégeois, notamment au niveau des communautés de communes qui avaient été décrétées par la plateforme comme le territoire le plus pertinent en Ariège. Parce que si tu veux en Ariège, la communauté de commune correspondait à l'époque à des bassins de vie. C'est le lieu où tu as l'école, les commerces, le collège, le lycée éventuellement. C'est en termes de bassins de vie. Et donc on a proposé aux territoires Ariégeois d'être signataire en quelques sortes du projet départemental à travers des conventions territorielles qui étaient des conventions de partenariat qui étaient un engagement réciproque entre la collectivité et la plateforme. Mais un engagement réciproque autour d'un projet c'est à dire, le territoire fixait des orientations spécifiques en matière d'enfance et de jeunesse et les institutions à côté, les fédérations d'éducation populaire, s'engageaient à accompagner le territoire dans le développement de son projet. Financièrement, mais pas que. Et surtout même pas vraiment beaucoup. C'était un accompagnement qui était aussi un accompagnement technique. Et de fait la mission et ce qui allait avec, c'était vraiment des outils

d'accompagnement de ces politiques au niveau local . Donc si tu veux voilà. Ça s'appelait à l'époque des conventions territorielles.

C'est des CTG ?

Non, en Ariège il n'y en a pas encore. Ça va démarrer. Mais effectivement ça pourrait être tout à fait... Ça ressemble oui et non parce que nous on été vraiment sur le volet enfance jeunesse alors que la CTG elle dépasse.

Dans le Lot quand tu t'adresses aux communautés de commune, c'est le document de référence. Et dans la plateforme, comment est-ce que vous décidez de qui y est, et qui n'y est pas ?

Alors, on n'est pas sur cette échelle-là, on est sur une échelle départementale. Alors après, on s'appuie sur les territoires au niveau local et ou là, ce qui es tacitement établi, c'est-à-dire qu'on a un peu les mêmes configurations locales. On incite les territoires à créer à l'échelle locale des comités de pilotage dans lesquels tu peux avoir des associations locales. Là on est au niveau locale. Les parents, les enfants, les jeunes c'est au niveau local qu'ils se jouent. Au niveau départemental on est sur l'idée d'avoir un projet, d'ailleurs on l'a appelé projet éducatif départemental. On l'appelle projet départemental pour des politiques éducatives concertées. C'est un outil qui est censé accompagner les politiques éducatives au niveau local. C'est pas un projet éducatif départemental. Ça c'est volontaire.

Son fonctionnement, pour ses actions, c'est un pot commun que chacun accepte...

Alors, c'est là que c'est à la fois intéressant et complexe. C'est complexe parce que on a effectivement des institutions, des fédérations, qui arrivent avec leur propre identité, leurs propres prérogatives. Mais on est effectivement sur quelque chose qui est commun. A priori on a fait du commun, mais, moi je m'interroge là dessus cette année. Je pense que ça peut être une réflexion de base, en tout cas pour moi. Mais donc si tu veux, je pense que tout le monde a conscience de cette utilité d'être ensemble. Tout le monde a théoriquement conscience qu'effectivement on ne peut pas faire les choses seules, de moins en moins, et que c'est important d'être ensemble. Tout le monde a conscience de l'image que ça donne à l'Ariège, ça ne peut être que positif. Tout le monde a

conscience des bénéfiques que peuvent en tirer les territoires parce que bon au bout de 10 ans ils voient les bénéfiques. Mais en même temps chacun est là avec son identité personnelle d'abord, bon ben ça c'est logique c'est comme dans tout groupe, institutionnel et professionnel. Et avec ses obligations aussi parce que... Quand tu es jeune inspecteur de jeunesse et sport pour ne citer personne et que tu viens, c'est ton premier poste et que tu as trois ans parce que tu sais que dans trois ans tu ne vas pas rester en Ariège parce que l'Ariège c'est pas très glamour. En termes de développement de carrière... C'est normal, ce n'est pas du tout un jugement. Quand tu es jeune inspecteur jeunesse et sport et que tu arrives avec cette réalité là, bien évidemment que ce qui est important pour toi c'est de montrer ce que tu fais, enfin ce que fait ton institution pour laquelle tu as été nommé sur un poste en Ariège. Donc quand même aussi de montrer ce que tu fais, ce que tu es capables de produire, de faire travailler les gens et machins. Donc, ça c'est une réalité. C'est vrai pour jeunesse et sport, ça peut être vrai pour d'autres, pour l'éducation nationale. C'est moins vrai pour ce que j'appelle les acteurs historique. La CAF par exemple on a Annie qui sont là depuis le début, qui sont de l'histoire. Ce n'est pas les mêmes enjeux. C'est ce que je disais à Axel: vous arrivez, vous avez une temporalité de trois ans, moi les autres... On a pas de mal à concevoir des projets pour lesquels on sait que les aboutissements seront dans 10 ans. L'histoire de la plateforme, je suis arrivée j'ai commencé à bosser à Jeunesse et sport et j'ai commencé à bosser en tant que contractuelle. C'est trop compliqué d'être contractuelle à jeunesse et sport. Je crois que je suis arrivée trois ans et après du coup j'ai contribué à créer à la création du poste avec une coupure d'un an. Déjà quand je suis arrivée à jeunesse et sport j'avais cette idée de plateforme. Mais c'est une façon de concevoir, de travailler. J'avais pas dans ma tête la plateforme comme elle est aujourd'hui. J'avais cette idée de partenariat, de lien. Mais aussi parce que moi je suis issue de l'éducation populaire et quand tu prends de.. Moi je suis issue des Francas, j'ai bossé aux Francas de la Haute-Garonne au tout début de ma vie. Et à l'époque il y avait une vraie formation politique des animateurs. Quand tu étais animateur, en plus aux Francas... Voilà tu portais un projet de société aussi. Moi j'ai cette histoire-là en moi et la politique des Francas autour des territoires éducatifs, même s'ils l'appellent comme ça, on a aussi ce volet-là. J'ai cette culture en moi donc pour moi ça a été un peu naturel. Mais tout ça pour dire que quand je suis arrivée, j'avais un certain nombre d'idée mais il m'a fallu un nombre d'années pour y arriver. La plateforme il y a 3 ans, territoires Éducatif c'est il y a 10 ans, mais tu vois... Les choses elles se construisent comme ça petit à petit. Effectivement une personne qui arrive avec une temporalité de 3 ans, ça vient forcément contre carré les choses qui sont en cours et pour lesquelles les gens n'ont pas cette urgence temporelle. Et ça moi je dis, ça change tout. Donc on est en permanence dans ce réajustement. Et ça c'est mon rôle.

Moi j'ai un rôle d'articulation entre l'ensemble des acteurs. J'ai à la fois un rôle d'accompagnement des projets éducatifs sur les territoires et à la fois un rôle d'articulation du partenariat départemental. J'essaie de faire le lien entre l'ensemble des acteurs institutionnels, fédératif. On a des choses qu'on a posées, et pour moi professionnellement c'est un bonheur d'avoir ce projet départemental qui a été posé et il y a aussi des conventions de partenariat qui vont avec et qui sont vraiment une base. Mon rôle c'est d'animer ce partenariat.

Concrètement, quel est ton quotidien ?

C'est toujours compliqué... Des choses plus palpables c'est la formation des coordonnateurs des politiques éducatives. C'est pas moi qui forme spécialement, mais c'est moi qui suis chargée de l'ingénierie de formation parce que le projet départemental s'appuie vraiment sur cette logique de réseau. La plateforme c'est plus un réseau qu'autre chose par le fait qu'elle ne soit pas non plus complètement, elle est contractualisée par le projet départemental, mais il n'y a pas une instance juridique. Il y a les deux, on est à la fois sur du partenariat et à la fois sur du réseau. Donc on s'appuie vraiment sur cette logique de proximité avec les territoires. Entre parenthèses c'est aussi facile pour nous. L'Ariège c'est tout petit, on dit souvent c'est un quartier de Toulouse. C'est aussi cette facilité-là, d'avoir des liens et en même temps il y a aussi un besoin des territoires et notamment de la part des professionnels, parce que quand tu es coordonnateur au fin fond de la vallée de Massat, tu es un peu plus isolé. Donc être dans un réseau de professionnel plus large avec lesquels tu peux échanger c'est aussi une garantie d'évolution de ton propre projet à ta propre échelle parce que ça crée de la ressource, de l'envie, de la motivation. La formation on l'a vraiment construite comme un outil d'animation du réseau départemental au-delà des contenus de formation. Donc voilà, j'anime ce réseau, la formation c'est un des éléments. Il peut y en avoir d'autres. On a des journées d'échange de pratique, on a des réunions spécifiques d'échange de dossier, on monte aussi, mais on s'est fait toqué pour la deuxième fois, Erasmus. On l'a re déposé pour la troisième fois. Ça c'est un aspect. Après moi j'anime toutes les réunions de la plateforme. Tous les conseils départementaux, conseils techniques et départementaux. Parce que si tu veux le système de gouvernance on a un conseil départemental des politiques éducatives concertées qui est l'instance politique on va dire ou tu as les échelons qu'on appelle, les échelons de +1. Les directeurs, les présidents, les présidents de communautés de commune, les directeurs de la CAF... Sachant qu'on s'appuie beaucoup sur les coordonnateurs donc il y a effectivement cette animation du réseau au travers de la formation, mais pas que.. l'animation des instances départementales, décisionnaires on

va dire. Et aussi après du coup l'animation du projet départemental en tant que tel dans sa déclinaison. C'est-à-dire que les groupes de travail qui ont été mis en place depuis plus d'un an maintenant, alors moi je ne les anime pas forcément, mais par contre je les suis tous. J'en assure, la cohésion et la coordination. À un moment donné on a des réunions ou l'ensemble des référents des groupes se réunissent pour faire le point, voir comment chacun avance. Le groupe jeunesse il n'y a pas de problèmes parce que les co pilotes, surtout une quand même, prennent en charge l'animation du groupe. Après il y en a ou c'est moins évident. Donc l'animation des groupes de travail et donc de fait tout ce qui va avec parce que c'est à la fois le suivi, des fois l'animation, des fois la recherche d'outils qui vont permettre d'alimenter. C'est pour ça que, je n'ai pas une journée type. Il n'y a pas un jour où je fais la même chose. Il y a des jours où je suis là-dessus.. Alors cette année un peu moins, mais normalement je suis aussi présente sur les Territoires. À un moment donné s'il y a un territoire qui m'appelle parce qu'on a estimé que c'est important de suivre ce territoire-là, donc je vais aller travailler avec les équipes locales, soit avec les coordonnateurs, soit avec les élus, ou ensemble. Je peux aussi être emmené à animer des comités de pilotage ou en tout cas à participer. Cette année c'est un peu une parenthèse. Je suis très peu sur les territoires ce qui est plus problématique. Qu'est-ce qu'il peut y avoir d'autres ? Après c'est tout ce qui à un moment donné va pouvoir émaner de l'animation du projet départemental. Là récemment, on a décidé par exemple qu'on allait avec Cassandra Sené mettre en place une formation des directeurs d'ALAE. Ça c'est pas forcément dans mes prérogatives, mais voilà on a estimé que c'était important donc du coup on a monté cette formation toutes les deux. On a à un moment donné monté un groupe autour de l'éducation à l'environnement. C'est très varié et moi je suis chef d'orchestre, j'aime pas dire ça parce que c'est un peu prétentieux, mais la toile d'araignée. Celle qui tisse les liens. Et surtout d'essayer de garder cette cohérence qu'on a contractualisée. C'est pour ça que je te disais tout à l'heure le projet départemental c'est un bonheur parce qu'à un moment donné c'est un document auquel tu peux faire référence même si les gens disent toujours : ouais ça une usine à gaz votre projet c'est un papier. Ouais d'accord c'est peut-être un papier parce que le jour où il y a besoin on s'appuie dessus et on dit : ouais attendez, mais vous l'avez signé. Tu vois, donc.. Voilà.

Vous êtes combien à bosser à la plateforme ?

Il y a que moi.

Et tu as parlé d'un conseil départemental...

Ça, c'est le système de gouvernance. Moi je suis celle qui articule, qui fait du lien, qui anime, qui décline le projet départemental en acteur, enfin qui anime la mise en œuvre du projet départemental. Mais après ça ne fonctionnerait pas si j'étais toute seule. C'est-à-dire qu'il y a effectivement des institutions et des fédérations et donc à un moment donné le système de gouvernance c'est comment on fait pour faire travailler ces gens-là ensemble. Le conseil départemental c'est une instance plus politique dans laquelle tu as les directeurs de service, les présidents, les élus éventuellement. Même les techniciens après ils y sont. C'est un sens qui fixe les orientations en faite. Les orientations annuelles et qui évaluent ce qui c'est passé dans l'année. Donc ça ça se réunit une fois par an, par plus. Et après par contre on a un comité technique départemental. Donc là on redescend de l'échelle ou on a tous les techniciens par exemple les animateurs permanents des fédérations d'éducation populaire. Les conseillères techniques de la CAF ou la directrice de l'action sociale qui vient aussi, Aude par exemple ou Lara du conseil départemental. On est plus sur du technique: comment on met en œuvre les choses techniquement. Et après les groupes de travail c'est davantage ouvert à des personnes qui ne sont pas sur ces instances décisionnelles. On a plus des coordonnateurs, des animateurs... Ça peut être davantage l'occasion de faire venir des gens qui n'étaient pas forcément sur cette organisation. Le conseil départemental fixe des orientations et évalue la mise en œuvre du projet départemental. C'est celui qui est garant si tu veux, qui est censé être garant des orientations politiques. Je dis censé être garant parce qu'on a créé les choses à l'envers en Ariège. C'est-à-dire que le conseil départemental n'existait pas au départ. On a commencé par créer un comité technique et encore aujourd'hui on se rend compte que la difficulté c'est que cette démarche-là elle est davantage portée par des techniciens que par des politiques. Il n'y a pas un portage politique dans cette démarche-là au niveau départemental. Il y a quelques élus qui savent, qui en ont conscience, qui sont relativement fiers que ça existe. Mais on a pas un réel portage politique de cette démarche.

C'est une démarche vers laquelle vous souhaitez aller

Oui, moi particulièrement oui, mais je ne suis pas la seule parce que je pense qu'effectivement si tu veux le terme de territoire Éducatif aujourd'hui c'est la plateforme Territoire éducatif. On n'a pas ou très peu de territoires qui à un moment donné vont se revendiquer comme un territoire éducatif. Et moi je dis le département et c'est ce que j'expliquais il n'y a pas longtemps à l'élu en charge de l'enfance et de la jeunesse que j'ai eu en entretien du coup. Je lui disais, après l'entretien, mais le département ne s'est jamais emparé de ce concept au même titre qu'on dit : l'Ariège Terre d'Accueil

on pourrait dire l'Ariège Territoire Éducatif parce que ça voudrait dire que l'Ariège pose une politique vraiment autour de l'enfance et de la jeunesse. Le projet éducatif départemental est une politique enfance jeunesse même si la jeunesse n'a pas été développée jusqu'à il y a un an. Là on est en train de poser des actions en termes de jeunesse, mais on n'est pas encore dans une politique de jeunesse. L'objectif est d'aller vers une définition d'une politique de jeunesse, vers une appropriation de ce besoin d'avoir un réel projet en direction des jeunes.

Comment avez-vous pensé la méthodologie pour faire ça, par exemple ce diagnostic, pourquoi maintenant, pourquoi il y a un an vous avez décidé que c'était important, pas avant...

Parce qu'il y a d'autres choix qui ont été faits avant, parce qu'il y avait une habitude et tout ce qui est contrat éducatif local, PEDT, ça a pris pas mal d'histoire et d'actualité. Et peut être par facilité aussi. C'est plus facile de travailler sur les politiques petite enfance, enfance que sur les politiques de jeunesse parce qu'il y a pleins d'élus et des techniciens aussi qui sont démunis face à la jeunesse. C'est quelque chose de beaucoup moins capté que les autres publics. Le public petite enfance tu les as à la crèche, le public école tu les as au centre de loisirs ou sur des activités culturelles, sportives. Les jeunes aussi, mais de fait ils sont moins capté. Et puis c'est un public sur de l'entre deux. C'est un public qui va s'en aller du territoire Départemental. Je pense que oui, les gens sont beaucoup plus démunis face à la jeunesse. c'est beaucoup plus facile de mettre en place une politique d'enfance qu'une politique de jeunesse. Ce qui fait que petit à petit on arrive à ça, aussi parce qu'à un moment donné qui vont comme Cassandra qui est très, c'est son dada un peu la jeunesse. Il y a des gens qui vont plus poussés dans ce sens-là et puisque parce que de toute façon ça y été dans le projet départemental, mais c'était un axe qu'on avait pas développé donc au moment du bilan c'est quelque chose qui est ressorti et de fait c'est une orientation qu'on s'est donnée sur les années à venir. Et là c'est pareil je parlais de temporalité. Et c'est ce qui est compliqué, quand nous on travaille sur cette idée de politique de jeunesse on n'est pas forcément sur une échéance à un an, deux ans, même si l'étude on dit un an. On sait très bien qu'entre l'intention et le moment où ça va se mettre en place il va peut-être s'écouler du temps. Mais pour jeunesse et sport notamment, enfin voilà, eux c'est temporalité 3 ans. Il faudrait que dans 3 ans il y ait quelque chose de lisible, mais c'est compliqué. Et c'est pour ça qu'à mon avis on n'est pas forcément sur des politiques de jeunesse parce qu'on ne se donne pas la temporalité. Mais c'est vrai pour toutes les politiques: si tu ne te dis pas si c'est pas sur le temps d'un mandat électoral qu'on va y arriver, donc c'est peut être des choses qu'on va nous

mener aujourd'hui, mais que demain c'est quelqu'un d'autre qui continuera et ça, on ne sait pas faire en France.

Annexe 10 : Entretien Sylvie

Date : 27/03/2019

Lieu : CAF de l'Ariège, dans son bureau

Durée : 1 heure et 20 minutes

Pouvez-vous commencer par les missions de la CAF ?

Les missions de la CAF en général ou les missions de la CAF sous les thématiques que vous m'avez évoqué ?

Les missions de la CAF en général de manière global et ensuite cibler sur la jeunesse ?

Alors, les missions de la CAF. La CAF c'est un organisme privé qui gère des fonds publics. Elle a, moi c'est ma vision, je ne peux ... Peut-être il faudrait que vous arriviez à récupérer un rapport d'activité, ça pourrait vous aider. Pensez à me le redemander avant de partir. On ira voir si je peux en trouver un. Parce que vous avez quand même l'ensemble des missions de la CAF qui sont décrites et des résultats aussi. C'est l'activité donc qui dit activité dit résultat, mais vous avez quand même tout le champ d'intervention de la CAF de l'Ariège. Il y a quand même deux blocs: le bloc des prestations qui vise à accompagner les familles. Donc un allocataire CAF à la base, alors c'est pas le mot à la base, mais le pur et dur allocataire CAF est censé être chargé de famille. Sauf qu'on a récupéré des missions de versement de prestation, notamment le RSA. Et le RSA, l'ensemble des bénéficiaires du RSA ne sont pas formés en famille avec des enfants. Il peut y avoir des gens seuls, isolés au sens, sans charge d'enfant. La CAF à la base c'était ça, accompagner des familles dans leur vie quotidienne pour améliorer leur venue ou leur qualité de vie. À la base c'est ça. Donc on a tout le bloc prestation qui se décline par X prestations. Alors les prestations légales (elle regarde dans son document)... Et vous avez des chiffres, c'est astronomique quand même. Les prestations légales en euros versés (elle me montre sur le document). Et après vous avez les prestations actions sociales. Donc c'est différent. Les prestations légales, alors les grandes missions on les a là : conciliation de la vie professionnelle, familiale et sociale. Soutien à la fonction parentale, accompagnement des familles dans la relation à l'environnement et au cadre de vie : autonomie,

insertion sociale et les autres. L'action sociale c'est l'accueil du jeune enfants, le temps libre, ça c'est temps libre et loisir il faudrait mettre. Accompagnement social, logement, habitat, animation, vie sociale et autres actions. Voilà. Moi mon action elle va se situer là, dans le bloc actions sociales. Et notamment sur l'accueil du jeune enfant et le temps libre, loisir. Après j'ai des communications avec surtout l'accompagnement social, enfin pas trop l'accompagnement social, mais surtout l'animation de la vie sociale. Logement et habitat moins. Même si aujourd'hui on commence à se préoccuper un peu plus du logement et des jeunes ou des jeunes et de leur logement. Surtout si on considère que le logement devient après un outil d'insertion. Mais ça, on est plus dans le détail. Donc, deux missions principales avec des outils différents. Il faut savoir que la prestation de la CAF elle est universelle c'est-à-dire ou qu'on se trouve en France, les prestations légales sont les mêmes. Ce qui peut différer, c'est la partie en faite de l'action sociale sur les fonds propres de la CAF. La CAF elle fonctionne avec une dotation. Alors il y a le bloc prestation légale, c'est quasiment un puits sans fond. Au fur et à mesure que les allocataires, que les gens deviennent allocataires, s'inscrivent et ont un numéro d'allocataire à la CAF, ils ouvrent leurs droits et on leur verse leurs droits selon la situation. L'action sociale pour certaines prestations c'est pareil sauf que, l'action sociale on est sur des actions d'aide à la collectivité ou à des actions collectives. On est moins dans l'action sociale dans l'aide directe à la locataire. La prestation elle est versée selon la situation familiale. L'action sociale elle intervient sur des projets beaucoup plus sauf sur des aides financières individuelles. Et là, si vous voulez, c'est la part de l'action sociale qui est donnée et qui est laissée au libre choix et libre arbitre de chaque CAF. Et chaque CAF a un règlement d'action sociale ou il décline toutes les actions qu'il va mettre en œuvre pour mieux répondre aux besoins de ses allocataires dans sa spécificité, dans leurs besoins. On va avoir des CAF qui vont mettre tout le paquet sur de l'aide financière lié à l'achat de mobilier, ou d'immobilier pour l'installation dans les maisons. On aura peut-être une autre CAF qui va mettre tout le paquet sur l'aide au loisir, au départ en vacance dans le temps libre. D'autres qui font ni l'un ni l'autre et qui auront inventé autre chose. Enfin voilà. On a une petite part de notre budget qui est consacré, c'est les fonds propres qui restent à la CAF. Une fois qu'on a payé nos agents, et qu'on a réparti dans des actions, des fonds plus nationaux. Et une fois qu'on a tout payé, et bien on peut garder une petite enveloppe et qu'on utilise pour la spécificité de nos allocataires.

Et vous la déterminez comment cette spécificité ?

On fait des choix politiques d'intervention selon les besoins. Après il y a une part d'historique qui fait que l'Ariège va avoir... Alors le règlement d'action sociale c'est pareil, il faudrait qu'on arrive à le retrouver parce qu'on va voir du prêt ménagé. C'est à dire qu'une famille, le lave-vaisselle tombe en panne, ou le sèche linge ou surtout la vaisselle à la rigueur je dirais on peut imaginer que c'est pas facultatif, on pourrait se passer de lave-vaisselle, on ne va pas pouvoir se passer de machines à laver le linge quand on a trois enfants à la maison par exemple. Un réfrigérateur c'est pareil. Donc il y a des choix qui ont été faits. Les prêts mobiliers c'est de l'argent qu'on prête aux allocataires pour qu'ils puissent acheter les biens nécessaires à leur vie familiale dans des conditions correctes. Il y a de l'aide au temps libre c'est-à-dire qu'on accompagne les familles à envoyer leurs enfants en vacances ou en séjour de vacances et aussi à partir avec eux en vacances. Les montants, ils sont... On a une enveloppe et puis on la répartit et on utilise aussi la connaissance qu'on a des consommations antérieures si on est au bon niveau ou pas. Et on ré ajuste parfois quand on le peut. La plupart des aides sont données à la demande. Alors, est-ce que pour ça c'est bon ?

C'est clair

On ne va pas rester là-dessus trop longtemps. Sur l'action sociale vous l'avez compris. Je vous donnerai ça (rapport d'activité). Donc, on a ensuite, la CAF a des outils d'intervention. J'essaie d'être claire. Moi je me définirais, par contre on va passer sur mes missions et comment je définis mon poste. Dans les CAF maintenant, depuis un moment on a, ça n'a pas toujours été comme ça, je pense que c'est lié à l'évolution des prestations et des aides de la CAF. Moi j'ai passé 10 ans en centre social. J'ai une formation de travailleur social à la base. Je suis conseillère en économie sociale et familiale et j'ai travaillé pendant 10 ans au centre social de Lavelanet. À la suite de ça je me suis plus intéressée aux questions de la jeunesse. Et donc j'ai marqué mon intérêt et j'ai... Ça arrive ça quand on travaille et qu'on marque un intérêt pour quelque chose, on glisse tout naturellement vers cette chose là. La CAF a commencé à créer des postes de référent. Référent plutôt logement, donc une collègue, référent plutôt centre social, une autre collègue et moi référent jeunesse. De fil en aiguille la Caisse Nationale a créé ce qu'ils ont appelé les postes de conseillers techniques. Ils ont créé une formation spéciale conseiller technique ou on rappelait, on était plus formé sur les démarches de projet, les démarches d'évaluation; de diagnostic qui nous permettaient en fait d'avoir un champ plus large et surtout de travailler à la mise en œuvre, apprendre à être en mise en œuvre des dispositifs et des aides de la CAF. Et des dispositifs nationaux. Donc on est monté en compétences. Et on a donc la plupart, enfin je ne sais pas si mes collègues ont fait les

formations de conseiller technique. Moi je l'avais faite. Donc on s'est retrouvé avec des postes de conseillers techniques spécialisés par thématique. Alors en Ariège c'est le choix qui a été fait. Et donc moi je me trouve spécialisé en petite enfance. Après mon champ de compétence et d'intervention s'est élargi : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité. Puisque la CAF elle fait ses dispositifs souvent par tranche d'âge. Après ça ne veut pas dire qu'on est pas cloisonnés dans le dispositif. Sauf que quand on parle d'accueil de la petite enfance c'est du 0/6 ans. C'est incontournable. On ne peut rien y changer.

Par rapport à ces tranches d'âges, vous avez dit qu'il y a des dispositifs nationaux sur la même manière sur tout le territoire, et chaque territoire à une marge de manœuvre. Les tranches d'âges en font partie ?

On s'y appuie dessus. C'est un référentiel national. Attendez que j'aille demander... Je vais demander si on n'a pas (plusieurs secondes...) un règlement de centre social. Et ça comme on est une petite CAF, ça nous est arrivé avec Anne Perenne qui est la responsable du service. On reçoit ça, on dit qu'est-ce que tu en penses, on lit et on dit bhen oui bhen oui. Des fois quand on lit certaines circulaires on se dit : "oh bhen ça va intéresser machin, ça ça va intéresser machin." On le dit et on se lance. Donc les missions, la "..." c'est ce qui s'est passé.

Et donc ces fonds d'expérimentations sont diffusés sous forme de circulaires ?

Oui, mais pas toujours à la bonne période. C'est des spécialistes à la caisse nationale c'est de lancer ça en plein été et donc on court, on galope. Jusqu'à présent on faisait comme ça, je ne sais pas si on va pouvoir continuer. Ça se tend un peu. Et le troisième critère c'est les moyens humains ici. Est-ce qu'on est en mesure de suivre ? Parce que qu'est-ce qui s'est passé ? Et j'en reviens au second exemple. On a eu, il y a très longtemps, je ne sais plus combien d'années, un fond qui a été lancé en plein été : expérimentation de projet adolescent. Quand on a vu l'enveloppe, on s'est dit ils se sont trompés, ils nous ont mis des 0 en trop. On s'est dit, ça on ne peut pas laisser passer. Une magne financière, mais astronomique. Et là avec Anne on a dit, ça on ne peut pas lâcher, on y va, en plein été. Et on nous pond un autre deux mois après. Donc qu'est-ce qu'on a fait ? On a dit : on y va. On a appelé tout le monde, on a fait du phoning tout l'été des services enfance jeunesse. Et on a dit il faut que vous sortiez tous les projets que vous avez au fond des tiroirs et allez-y, postulez. Et ils l'ont fait sauf qu'au début il y avait toujours trop d'argent. Donc on s'est mis, bon. On a dépensé de l'argent,

pas n'importe comment, mais bon... Voilà. Il fallait prouver que. Sauf que ce qu'on avait pas, nous. On était pas allé jusqu'au suivi et à l'évaluation. Donc après on s'est trouvé avec moult dossiers à suivre et à évaluer. Donc là on s'est dit, on s'est fait prendre à notre propre piège, parce qu'en moyens humains... Mais ça fait rien, c'était le pari, on l'a pris, on l'a gagné et maintenant ce fond est renouvelé. Là on l'a à nouveau dans les fonds publics et territoires. Ça, c'est un peu le choix de chaque CAF.

Et du coup les postes dans les CAF au niveau départemental, ils sont attribués en fonction du nombre d'habitants de départements ?

Non. Je pense qu'en faites on a un nombre de postes qui est déterminé par la caisse nationale. Et ça je ne saurais pas vous répondre. En prestation peut-être, et chez nous en action sociale je ne sais pas. Est-ce que c'est l'enveloppe... En faites, le fonds d'action sociale qui permet de faire fonctionner les CAF qui détermine le nombre de postes. Je ne saurais pas dire. Après ce que je sais c'est que chaque année, chaque COG, on se bat pour maintenir les postes puisque maintenant depuis plusieurs années, on ne remplace plus les départs à la retraite. On fait un sur deux. Quand ça se porte sur les prestations, ils arrivent à jongler. Nous, un poste d'assistante sociale qui part, c'est compliqué de ne pas le remplacer. Aujourd'hui c'est la première année cette année, elle est arrivée fin d'année dernière, qu'en centre social on a remplacée, je le dis c'est l'anecdote, mais ça donne quand même une petite lumière. On a remplacé un poste de travailleur social, Sabine était conseillère aussi, par une jeune femme qui est psychologue. Mais elle est remplacée. La personne exerce. Donc, ou on en été ?

Vous allez me parler du fond d'accompagnement...

Les publics et territoires (cherche des documents). Alors ça c'est les nouveaux, les fiches bristols sont blanches, ça veut dire que je n'ai pas eu le temps de m'y pencher dessus totalement. Ce que je peux vous dire, les fonds publics et territoires ça contribue à accompagner les besoins spécifiques des familles et des territoires. Ça veut dire que ça doit s'adapter au territoire Ariégeois avec ses spécificités et ses besoins. Donc il se peut que d'un territoire à l'autre... Alors évidemment qu'en Ariège c'est un petit territoire. Peut-être que sur un plus grand département, le territoire ça peut être aussi une grande communauté d'agglomération. Je ne sais pas si le concept de territoire, c'est la même dimension d'un endroit à un autre. Alors nous on a un territoire Ariégeois, mais après avec la

politique de la ville on a quand même certains territoires qui ont été ciblés : les quartiers prioritaires. Et quand on a fait notre travail de schéma départemental de service aux familles, parce qu'il faudrait que vous restiez une journée pour comprendre. On a eu un gros travail de diagnostic et on est allé, on a fait en fait un travail de fourmis c'est-à-dire qu'on a compilé tous les renseignements, toutes les bases de données qu'on avait nous à disposition à la CAF et on a essayé d'en tirer quelque chose qui fasse une photographie du territoire, mais une photographie plus chiffrée avec des chiffres de territoire ou on prenait l'activité liée de la collectivité, activité liée à l'accueil de la petite enfance, à l'accueil de la jeunesse, à l'accueil du public. Une photographie plus démographique et socio, pas sociologique, mais socio démographique, quand on a les niveaux de revenus, le niveau d'aide accordée. Nous on a certains critères quand on est dans une structure par exemple on a un critère national. L'objectif c'est l'accès aux structures d'accueil par toutes les familles pauvres. C'est pas moi qui le dit c'est la caisse nationale. C'est quoi pour la caisse nationale famille pauvre, c'est une famille qui paie de sa poche 1 euro pour une heure de garde du petit enfant, ce qui est le minimum. Donc ça c'est un critère. Donc chaque structure d'accueil petite enfance doit au moins avoir 10% d'accueil de familles qui paient un euro. Ça veut dire qu'elle affiche réellement son ouverture aux familles pauvres parce qu'on pourrait faire du clientélisme c'est-à-dire moi en tant que gestionnaire je peux dire, mais qu'est-ce que je m'embarrasse. Les familles à 1 euro elles me rapportent pas grand-chose. Donc je vais plutôt privilégier toutes les familles qui ont les deux parents qui travaillent, qui ont besoin de 5 jours semaines, 8h par jour parce que ça ça va alimenter mon fonds de réserve. C'est ça qui va faire vivre ma structure. Mais parce que la structure elle accepte des aides de la CAF, elle se doit aussi d'ouvrir plus large l'accueil. Ça c'est ce qu'on appelle l'universalité et puis l'accueil aux familles les plus précaires parce que le rôle de la CAF c'est ça. Et on vérifie. Enfance/jeunesse. Ça doit servir à tous et de la même façon. L'équité à tous. Donc la question de territoire elle prend la forme qu'on veut bien lui donner. À la suite du schéma on a quand même classifié ces territoires et on a remarqué qu'il y avait des territoires prioritaires. Pour de l'implantation de structures d'accueil petite enfance, soit pour du développement du centre de loisirs. Soit pour un travail à l'accès pour tous aux structures. Soit pour du développement pour de l'accueil du jeune hors centre de loisirs et on est sur les projets ados. On a une photographie par territoire et après on sait que dans tel ou tel endroit on a plutôt le besoin en petite enfance, en jeunesse, en parentalité. Ça donne une photographie. Le territoire large c'est l'Ariège, mais après ça crée des territoires spécifiques. Je ne sais pas si je suis claire.

Si.

Alors le fonds public et territoire comme son nom l'indique c'est pour tous, mais en fonction des spécificités du territoire. Donc il participe aux objectifs de développement des offres aux familles, de réduction des inégalités qui sont liées aux territoires ou à la caractéristique socio démographique. Territoire pourquoi ? Ça veut dire qu'évidemment on peut considérer ou imaginer qu'un territoire perché dans les montagnes comme Massat risque d'avoir plus de difficultés de faire fonctionner ses structures que le centre de loisirs de Pamiers qui est sur le passage de la nationale. Y'a ça aussi qui joue. Les demandes des personnes qui habitent à Massat que celles qui sont en super activité sur le bassin de vie de Pamiers. Les besoins des jeunes peut être, les Massatois, ils n'ont peut être pas les mêmes besoins que ceux de Pamiers. Peut-être qu'il y aura à travailler la mobilité quand on habite Massat ou le départ de son territoire pour aller faire des études supérieures à Toulouse. Alors que le jeune à Pamiers, mais ça ça reste encore à vérifier parce que c'est peut être des préconçus, c'est une image stigmatisée de la jeunesse à Pamiers, mais on se dit que quand on a la gare, le train qui passe devant chez soi, c'est un peu plus facile de se dire aujourd'hui je m'en vais essayer de visiter ou d'aller voir comment ça fait d'arriver à Toulouse et d'aller jusqu'à la fac que d'un jeune qui est à Massat. Parce que lui il a déjà, il faut déjà qu'il relie Massat à la première gare. C'est des petites choses comme ça, mais qui sont très concrètes et qui font la réalité de ces jeunes-là. Donc, réduire les inégalités et qui sont réaffirmées tout ça dans la convention d'objectif. Donc, un complément des prestations légales, les prestations de service qu'on a vu. Les fonds publics développent des solutions sur mesure, c'est ce qu'on vient de dire, pour répondre aux enjeux de la COG, décliné auprès de public configuration territoriale spécifique. Les fonds publics soutiennent l'innovation sociale en facilitant la mise en œuvre d'expérimentation. Après c'est bon, expérimentation à condition que ça rentre dans le cadre quand même. Mais après, l'intérêt du conseil technique c'est d'arriver à faire rentrer le projet, l'idée, dans les cases pour lever un fond, une aide. Si on attend que tout soit carré pour faire rentrer dans un carré, c'est pas intéressant. C'est l'idée de faire entrer des formes géométriques dans un cadre précis alors que c'était pas tout à fait prévu comme ça. Après on va aller directement aux fiches... Alors on a 7 axes : l'accueil des enfants en situation de handicap et les enfants différents dans les structures de droit commun. On a l'accès aux familles fragiles au mode d'accueil petite enfance. La participation des enfants et des jeunes. Là on est sur, peut être que vous en avez entendu parler c'est les projets adolescents. Donc il fallait le voir. Pour les jeunes 12/25 ans. On va aller le voir vite fait sur les fiches. Le maintien, développement des équipements et service dans les territoires spécifiques. Ça c'est l'aide à des structures qui sont déjà implantées, mais qui se retrouvent en difficulté de fonctionnement. Donc trouver le moyen de les aider. Soutenir

les établissements d'accueil du jeune enfant présentant des fragilités économiques. Appuyer des démarches innovantes. Alors, après des fois c'est pas révolutionnaire non plus. Elles peuvent par exemple concerner le financement de mesures favorisant la pré scolarisation. Ça moi. Ici on est un peu, pas frileux, sur la pré scolarisation c'est la scolarisation des 2/3 ans quand même. Moi je ne suis pas favorable. Je ne force pas. C'est un peu ma petite marge de manœuvre. Les projets favorisant l'accessibilité aux droits, l'accessibilité aux familles aux offres de services. Le renforcement de la lutte contre la non naissance et promotion des projets en faveur des logements des familles et des jeunes. Donc ça c'est nouveau. C'est-à-dire qu'on accompagne aussi le jeune dans son autonomie ou au travers de son logement. C'est le, on l'a dit une fois avec Véronique BORDES, c'est la décohabitation. La décohabitation. Donc, l'idée c'est quand même qu'il y aurait un maillage sur un territoire avec des outils ou des dispositifs, des moyens financiers et qu'il y ait un maillage et qu'on ne se retrouve pas sur un département comme l'Ariège avec des territoires qui seraient totalement isolés ou dépourvus de tout. On en a un qui est dépourvu quasiment de tout. C'est le Quérigut. Vous connaissez ?

Non, pas du tout.

Alors si vous allez vous promener un jour, vous allez dans le Quérigut. C'est une enclave ariégeoise qui se situe là-bas (pointe direction) au-delà d'Ax les Thermes et au lieu d'aller en Andorre vous allez à gauche et vous vous retrouvez dans une route qui vous amène dans le Quérigut. Donc c'est Carcanière, tout ça. Mais vous pouvez y aller par l'Aude aussi. C'est à dire vous allez sur la route de Perpignan, comme si vous alliez à Perpignan, mais par les petites routes et à un moment donné pareil, vous allez tout droit vers la mer, vous allez à droite et hop vous vous retrouvez. Enfin voilà. C'est en mode sauvage. Ils sont isolés par les routes, le col, il y a deux façons d'y aller, le col par la montagne est fermé régulièrement l'hiver quand il neige. D'Ax les Thermes, ma collègue me dit il me faut quasiment une heure trente pour y aller. Elle me dit quand on va là-bas c'est pour la journée. Le temps de revenir et de travailler c'est la journée. Parce que c'est fichu comme ça administrativement et que ces gens qui habitent là bas ils sont de fait, ils sont enclavés, isolés. Donc il y a une école et il y a des phénomènes ça pourrait vous intéresser. Il y a des phénomènes constatés. C'est à dire les gens vivent presque en consanguinité. C'est un truc un peu bizarre. Et donc que le maillage arrive jusque là. Mais moi toute seule je ne peux pas. Donc je m'appuie sur mes partenaires et là par exemple avec Christine Cassan, par la reconfiguration des communautés de commune, la communauté des vallées d'Ax qui est maintenant Haute Ariège à récupérer Auzat,

mais qui est un peu moins enclavé parce qu'il y avait une industrie forte sur Auzat, donc il y a eu du monde, qu'il n'y a pas sur le Quérigut. Le Quérigut il n'y a pas d'activité économique forte. À part le "... et les pommes de terres, c'est à peu près tout. Maintenant elle a pour mission d'aller porter les services dans le Quérigut. À terme l'idée est d'arriver à porter quelques services complémentaires selon les besoins dans le Quérigut. Ça, ça fait partie de mon travail soit par le biais d'une prestation de service parce qu'elle aura ouvert par exemple un centre de loisirs associé à l'école, soit parce qu'elle aura une antenne de centre de loisirs, soit parce qu'on aura déterminé un mode de garde. Donc on ne pas ouvrir une crèche, mais on va accompagner une ou deux assistantes maternelles. On va pouvoir peut-être aider l'ASMAT. Ou alors parce qu'on va en trouver 3 et qu'on va les inciter à ouvrir une maison d'assistante maternelle. Des petites choses comme ça. Donc, on va juste regarder vite fait, sur les fonds publics les thématiques. En faite la, avec cet axe 3, on va avoir donc, accompagner le parcours éducatif des enfants âgés de 3 à 11 ans et soutenir les jeunes de 12 à 25 ans dans leur parcours d'accès à l'autonomie. On est sur tenir à la diversification de l'offre de loisir. Bon ça c'est plutôt sur les structures les 3/11 ans. Les 12/25 ans ce qui est intéressant c'est encourager les initiatives des ados en accompagnant ou soutenant leur projet. On a aussi les promeneurs du net. Ça veut dire qu'on est sur l'accompagnement, car seuls ils ne font pas, mais ils sont accompagnés par les structures qui soutiennent leur projet ou qui vont les accompagner à développer leur projet. Nous derrière, on alimente financièrement. Ça c'est une grosse partie de l'intervention auprès des jeunes de la CAF. Par contre vous pouvez prendre la référence parce que toutes les circulaires sont accessibles maintenant. C'est fonds public et territoire, 2019003, 20 février. Et vous tapez ça et vous le trouvez. Ça vous fait des documents de référence. Sur ces fonds publics et territoires on va recevoir une ensemble. La CNAF va nous attribuer une enveloppe, elles sont attribuées je crois. Pour mettre en œuvre tout ça, on va avoir cette somme. On fait de l'appel à projets et Mardi on fait une lecture commune. Ça c'est notre méthodologie aussi, qui n'est pas ordinaire. Et ça on pourrait en parler des heures entières. On va faire une lecture commune des personnes concernées et normalement on lance les appels à projets. La première fois on n'avait pas lancé un appel à projets, à l'expé, parce que l'expérimentation on a pas trop le temps. On l'avait fait nous-mêmes. La fois d'après on a fait un vrai appel à projets.

C'est plutôt là que vous avez appelé...

Il fallait récupérer un maximum. Après on avait fait un appel à projets et là on va être obligé d'en refaire un mais tout confondu, pour tout le monde. C'est-à-dire autant pour les centres de loisirs, que

pour le handicap. Parce que pour le handicap, là on a eu les dispositifs optimus et pallenqueto, je ne sais pas si vous les connaissez. On a eu des centres de loisirs aussi qui ont postulé et qui ont eu un accompagnement financier pour ajouter du temps d'accompagnement par le biais d'un animateur auprès d'un enfant qui venait pendant les petites vacances au centre de loisirs et qui nécessitait un accompagnement plus important et plus rapproché de l'enfant. Et qui fait que ça coûte plus cher au centre de loisirs. Donc ça, c'est des missions essentielles de la Caisse nationale, de la CAF et de mes missions. Ensuite, pour la jeunesse il y a les politiques éducatives locales. Ça vous le connaissait, la mission territoire éducatif. Nadège Bégou. La mission de Nadège, c'est une plateforme qui a été créée par le conseil départemental, la CAF et la DDCSPP. Ça c'est extraordinaire on va dire, mais au vrai sens du terme. C'est-à-dire que c'est quasi unique et extraordinaire au sens on a réuni à faire s'entendre et à faire travailler et ce depuis des années.. Mais moi je suis arrivée sur cette mission, ça existait déjà comme ça. J'ai quasiment toujours vu le conseil départemental, la CAF, la DDCSPP travailler autour de la table et mettre de l'argent. C'est quasi, je maintiens, c'est extraordinaire. On parlera du fonds départemental des loisirs actifs. Donc la mission, elle vous en parlera Nadège. Mais bon, ce qu'il faut valoriser c'est ça, c'est qu'en faite, parce que la CAF de l'Ariège a pensé qu'à un moment donné notre intervention sous les politiques éducatives locales, mais sous la politique éducative, sous la question de l'éducation au sens large du terme, de l'enfant et du jeune, avait un fort intérêt et qu'elle n'avait pas les moyens non plus toute seule d'exercer une intervention, un soutien, un accompagnement, une aide au développement. Le CD pareil et la DDCSPP pareille. On s'est dit, qu'est-ce qu'on fait ? On crée une mission à part entière pour faire ça. C'est ce que fais la mission Territoires Éducatifs. Le fonds départemental et loisir actif ça aussi c'est remarquable et extraordinaire parce que ça date de 1986 quand même. Moi je suis arrivée sur le poste en 1998. J'ai dû arriver en 1998 à peu près. Quand je suis arrivée sur le fonds départemental, j'ai vu des gens qui se réunissaient à la DDCSPP et qui parlaient de projets de jeunes. C'est un dispositif inter partenarial et qui permet, c'est une aide, à l'initiative des jeunes. Ça a évolué. Comprenaient bien que depuis 1886, évidemment que ça évoluait. Aujourd'hui c'est un fonds départemental qui permet à des jeunes, un jeune, des groupes de jeune, qui ont un projet, selon certains critères, de demander une aide. Une aide aux projets. C'est de l'aide au projet.

Ça c'est, ce FDLA, c'est spécifique à l'Ariège ?

Oui

Comment avez-vous créé ça ? C'est encore en concertation avec le conseil départemental, la CAF et la DD ?

Oui. Et c'est sûrement... Il faudrait aller voir, qu'est-ce qui fait... Est-ce que c'est parce qu'on est un petit département ? Est-ce que c'est parce qu'on a des faibles moyens humains ? Parce que finalement, vous le voyez, je suis la seule conseillère technique petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité sur l'ensemble du département. Mes collègues, on va avoir par exemple dans le Tarn, une conseillère technique parentalité. On va avoir une conseillère technique enfance jeunesse parce que les dispositifs qui sont liés. Mais qui cumule tout ça, il n'y en a pas. Donc...Et je suis costaud, mais quand même. Mais ça c'est une spécificité. Si on ne se soutient pas les uns les autres, on ne fait rien. Je pourrais me contenter de rester au bureau et de gérer les dispositifs et les structures. C'est pas le choix de la CAF de l'Ariège. Sûrement que ce n'est pas le choix du conseil départemental de l'Ariège non plus. Est-ce que c'est une spécificité aux Ariégeois ? Je n'en sais rien. Est-ce que c'est parce qu'on est Ariégeois, je n'en sais rien. C'est plutôt parce qu'on est dans le rural, qu'on a des faibles moyens finalement, mais qu'on a des idées. Et aussi, il y a une volonté politique au sens non pas de parties, mais au sens de vouloir quand même soutenir la population ariégeoise, la valoriser, la mettre en avant. Et accompagner nos jeunes pour qu'ils ne soient pas.. Pour qu'ils vivent comme tous les autres jeunes de France. Après comment on en est arrivé là ? Sûrement qu'à un moment donné, la DDCSPP sûrement était sollicitée par des jeunes et constatés que régulièrement il y avait des jeunes qui avaient besoin d'aide pour des projets personnels. Pendant longtemps on a accompagné, au début je me souviens, d'accompagner des jeunes qui avaient des projets pro mais un peu en marge. Ou qui étaient sortis de la scolarité. On avait reçu un jeune, il voulait monter sa boîte flochage de t-shirt parce qu'il faisait des dessins. Donc on l'a un peu accompagné. Il y a des moments où on a accompagné des jeunes. On n'est pas sûr de l'insertion professionnelle, mais on est plus sûr.. Comment on va dire... de l'ouverture culturelle. De l'accomplissement culturel, sportif, artistique. On a pendant une période des jeunes qui arrivaient et qui avaient formé un groupe de musique. Ils avaient besoin d'argent. Pour une jeune fille c'était pour acheter un label. Un autre c'était pour graver le premier CD. D'autres c'est pour acheter du matos pour répéter, pouvoir se produire et faire de petits concerts. Vous allez me dire, ça sert à quoi ? Ça sert à accompagner des jeunes dans leur projet et leur montrer qu'ils sont capables de produire quelque chose à la base de leurs projets, de leurs idées.

Ce serait vraiment les valeurs, les objectifs qui animent la CAF pour les jeunes.

Ce sont des valeurs qui nous portent de façon concertée. On est sur une base commune de valeurs. Avec nos partenaires. Après bien sûr qu'il y a une question de personnes et c'est bien le problème. Est-ce que si demain, plus personne de ces trois institutions, qui tiennent ça, n'étaient plus là, qu'est-ce que ça ferait ? Sauf que, je ne sais pas, mais moi bientôt je vais partir, je suppose que la personne par qui je serai remplacé va prendre ça en héritage, enfin je l'espère. Parce que ça serait dommage. Est-ce qu'on nous laissera le bonheur de la transmission ? Je ne sais pas. Donc le fonds départemental et loisir actif. On a pareil un petit budget. C'est une association, ça reste une association. Le FDLA est une association avec ses membres. Un président, un trésorier, un secrétaire.

C'est une association qui gère une enveloppe ?

Oui, une enveloppe de la CAF, du conseil départemental et de la DDCSPP. Et donc après on le distribue. On reçoit les jeunes. Il y a un jury, tous les deux mois il y a un jury. On reçoit les jeunes et c'est les jeunes qui présentent leur projet. Ils sont souvent accompagnés souvent, dans la démarche de projet ils sont accompagnés le plus souvent par un animateur. L'animateur est des fois présent au jury, mais la consigne c'est que c'est les jeunes qui se débrouillent. Alors des fois on a le meilleur comme le pire. Mais souvent c'est du meilleur. Et franchement je dis toujours c'est mon oxygène. Parce que ça ramène au terrain, ça ramène à la réalité. Ça rappelle qu'on a été jeune, ça rappelle la difficulté des jeunes et le bonheur d'être jeune. Ça rappelle les initiatives de jeunes et ça redonne confiance aussi. Ça permet de reprendre confiance en ce qu'on fait et eux aussi quoi. L'échange c'est vraiment un bonheur. Après si dans le temps qui vous est imparti, vous avez moyen d'assister à un jury. Mais si vous voulez ça va être en marge sauf qu'au travers du FDLA, ce qui est intéressant à savoir c'est qu'on a tiré les ficelles et on s'est rendu compte que les animateurs avaient besoin de formation complémentaire à la formation de base. Donc bon finalement on a tiré des fonds et maintenant le FDLA propose un calendrier de formation. Et donc régulièrement on regroupe les animateurs qui peuvent et on propose des formations. Là, la prochaine... L'an dernier on en a fait une l'éloquence. Et donc là on fait la suite pendant deux jours avec ceux qui étaient là et des nouveaux. On leur donne en faite, et ça c'est pareil, on constate certains manques par rapport à la formation d'animateur BAFA. La formation est vraiment très très limitée au sens ou bon... Comment vous dire, ils sont pas très armés et pas toujours très poussés en compétence ces animateurs. Donc ce qu'on s'est dit c'est que dans le cadre du FDLA on va accompagner cette montée en compétence.

Donc on a les projets adolescents, c'est les fonds publics et territoires. L'an dernier, on a accordé, 321 mille euros. Quand même. Ils ne disent pas le nombre de... Après on a des gros projets et on a des moyens projets. Et ensuite une dernière chose c'est des dispositifs en marge, sac à dos. Mais il bat malheureusement de l'aile cette année. Les CAFS, alors moi, c'était ma collègue Sabrina qui était chargée de la coordination régionale. Maintenant Sabrina elle est partie un peu précipitamment. Aujourd'hui dans l'aventure je n'ai que Cahors et Foix. Auch, Toulouse, Montauban et Rodez ne se relancent pas dans l'aventure et je me retrouve juste Albi, le Tarn, Cahors et Foix. Le Tarn, le Lot, même si je n'arrive pas à joindre Océane et l'Ariège.

Ophélie c'est votre homologue ?

Oui, sauf qu'on a pas tous les mêmes attributions.

Parce que dans le Lot je suis en contact avec Jean Paul.

Ah, mais oui, mais il travaille toujours Jean Paul ?

Toujours.

Alors avant, dans un autre temps qui était à mon sens meilleur, on avait des réunions régionales de conseillers techniques. Et deux ou trois fois dans l'année on se voyait. On faisait une réunion des conseillers techniques et on prenait l'ordre du jour c'était souvent voilà on se répartit avec les fonds publics et territoire, qu'est-ce que tu fais, ou tu en es ?

Ça donnait de petites idées.

Et oui, au début c'était des fonds d'accompagnement au contrat enfance jeunesse. Pareil, il nous tombe une somme astronomique. Mais qu'est-ce qu'on va faire de cet argent. On part en réunion de conseillers techniques. Autour de la table on demande: et toi tu as fais quoi ? Et lui il nous dit : ah bhen nous on a acheté des mini bus. Et nous on lui dit, mais comment Jean Paul, des mini bus, mais pour quoi faire ? Et lui nous dit, mais si les structures nous ont demandé des minibus pour transporter les jeunes. Et nous avec Annie on se dit : Banco ! Et là, on est revenu, vous n'avez pas

besoin d'un minibus ? Jamais on n'aurait osé ! Il l'a fait, on le fait ! Et la première année on a acheté des minibus.

Et pourquoi vous n'avez plus ces réunions ?

Parce que nos directeurs n'ont pas compris à quoi ça servait. (voix basse) Moi j'ai ma petite idée, mais c'est mon petit côté en marge. On avait la garantie qu'il ne se faisait rien, qu'il n'était pas autorisé, qu'on était pas dans le complot, car on avait à chaque fois deux responsables d'action sociale, qu'elles étaient chargées des comptes rendus et qu'il était diffusé à tous les directeurs. Ils savaient exactement ce qui se passait, ce qui se disait. Après le off, tout le monde fait du off. Et jamais ça n'a donné lieu à une pétition, une lettre de revendication, une motion. Rien du tout de tout ça. Je veux dire, on est professionnels, des adultes. Après de temps en temps on se lâchait, mais c'était un peu la possibilité de se dire des choses. Moi combien de fois je suis arrivée avec des lettres circulaires en leur disant : moi j'ai pas compris. Et on décortiquait, on s'entraidait. Ils ont considéré que ça a coûté trop cher. Oui, trois fois dans l'année à Toulouse. Un repas ça c'est très très cher en effet. Et moi je trouve ça mais scandaleux. J'étais prête, je ne l'ai pas fait, bho. Mais c'est triste à souhait quoi. C'est une perte énorme. Donc j'avais mes homologues on se voyait. Ça voulait dire qu'après on avait créé un réseau. Ça voulait dire qu'après on prenait le téléphone et très librement on pouvait décortiquer des trucs. Moi j'ai eu des accompagnements aussi du Tarn, enfin énormément. Chacun avec ses compétences et on se sentait moins isolé. Parce que moi je ne les vois plus, je suis totalement isolée. Jean Paul, sacré personnage...

Oui je le vois sûrement, parce que je travaille sur le Lot et sur l'Ariège...

Bon bhen si vous le voyez, vous lui faites une grosse bise pour moi. Pas que le bonjour.

J'y manquerai pas. J'attends qu'il me réponde là justement.

C'est vraiment, après je ne sais si vous l'avez vu, mais il y a un état d'esprit des conseillers technique, surtout notre génération parce que souvent on a exercé d'autres métiers.

(Téléphone vibre, c'est Nadège, je réponds.)

Les promeneurs du net vous connaissez, ça ce n'est pas moi directement, c'est Ghislaine, notre chargé de communication et on a pris comme coordonnateur la maison des adolescents, qui est notre support et soutien dans le dispositif promeneur du net. On ne va pas faire tout seul non plus parce que vous l'avez compris, on ne peut pas se démultiplier. Jeunesse, après on a des actions qui sont plus des prestations de service comme les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité, mais ça vous connaissez, il y en a dans toutes les CAF. Et après c'est tout, enfin c'est tout. Je crois qu'on a fait le tour.

On a aussi évoqué finalement les politiques de jeunesse en Ariège, leur spécificité à travers la plateforme territoire éducatif. Vous vous rajoutez d'autres choses ?

Non, parce que nous après, je vous ai dit on adapte en fonction des besoins du territoire par les fonds publics. La réponse qu'on amène c'est ça. Il faut reconnaître ce qui est, c'est que la CAF est repérée comme un organisme financeur. On défend le fait d'avoir une intervention, un soutien technique. On est un organisme financeur, mais c'est une réalité. C'est-à-dire que même le conseil départemental et la DDCSPP n'ont pas les moyens qu'on a. On reste quasiment le seul organisme financeur. On finance par convention qui parfois est des conventions pluriannuelle, selon la prestation. Mais il reste que très souvent c'est pluriannuelle, et ça a pour effet de rassurer le porteur de projet.

Et par rapport à la plateforme territoire éducatif ? Elle est financée à la même hauteur par tous les organismes qui la financent ?

Alors, à équité avec le conseil départemental et la DDCSPP je crois que c'est par le biais d'un FONJEP, je crois que c'est ça. Parce qu'on a moyen dans les différents fonds qui nous sont versés, on a des blocs et on peut quand même jongler avec ces fonds. Là on va faire un appel à projets et après c'est à nous de voir. On pose le projet. Bon après on a nos limites aussi. Ce que je ne vous ai pas dit, c'est que le dispositif contrat enfance jeunesse, le contrat d'objectif c'est très contraignant. Mais c'est une magne financière pour les gestionnaires. C'est-à-dire qu'on a la base des prestations de service ordinaire dès lors qu'une structure ouvre. On a certains critères et cadres, les centres de loisirs agréés DDCSPP, enfin projet éducatif et pédagogique, ainsi de suite. Et vient se rajouter le contrat enfance jeunesse qui doit accompagner l'effort de la collectivité ou l'offre de service. Ça fait des montants quand même importants parce que la prestation... Alors la PS sur le contrat enfance

jeunesse, en 2017 c'est 1 million 900 milles. En enfant, pour nous du 0/6 c'est 2 millions 936. Ça fait presque deux millions deux, 4 millions. À peu près 4 millions. Ce à quoi il faut ajouter les prestations de service ordinaires. C'est énorme. On distribue énormément d'argent. C'est pour ça, moi je sursaute quand on dit "la caf finance moins". Oui, on finance moins c'est sûr. Mais on continue à financer et on finance de façon sûre, équitable et régulière. Parce qu'il y a toute l'aide aux subventions dont je ne vous ai pas parlé, il y a toute l'aide aux associations qui proposent des actions d'accompagnement à la parentalité. Il y a énormément d'autres choses, il y a les centres sociaux, les espaces de vie sociale, enfin bon. Et tout ça quand même c'est la CAF qui paye. En prestation légale c'est vrai qu'on ne dépense plus d'argent, pour les prestations aux familles, mais pour les prestations sociales. Ah ben le total... Je ne sais même pas le lire. 169 millions, 517 mille. Et là 15 millions.

C'est intéressant d'avoir ces chiffres. Ça donne une idée.

Et franchement, en Ariège, y'a une vraie bienveillance vis vis des partenaires et des porteurs de projets. On n'a pas établi des relations purement administratives. On est dans l'accompagnement. Même le service de prestation collective, prestation de service collective ou d'aide financière collective fait de l'accompagnement très très personnalisé. Alors des fois ça nous joue des tours, c'est-à-dire qu'on est tellement dans l'accompagnement qu'on nous reproche d'être trop pris, de prendre trop de temps, d'être un peu trop conciliant. Et nous on fait un peu de résistance, on refuse d'avoir des relations totalement dépersonnalisées, qui sont sur la base de critères, sur la règle. Vous avez donné ce papier ou vous ne l'avez pas donné, donc vous n'avez pas de droits... Non. Là moi j'ai des appels à projets, des réponses d'appel à projets qui ont largement dépassé la date. Je leur ai dit, OK en fin de semaine vous pouvez y aller parce que je sais que si je ne leur donne pas cet argent, ils ne pourront pas fonctionner et c'est un service de moins sur l'Ariège. Moi quand j'ai une association qui me contacte et qui me dit : on a dépassé la date, ben je me dis ben oui, mais si tu n'accompagnes pas cette association, il y a des familles quand elles voudront téléphoner... Vous connaissez "..."?

Non.

C'est une association alors qui est pas Ariégeoise, elle est sur la région Occitanie et elle doit être basée à Toulouse. C'est une association qui accompagne les familles de jeunes homosexuels. Et les

enfants, et les parents aussi d'homosexuels. Ils font des informations dans les collèges et les lycées, ils ont aussi des permanences d'accueil. Ils ont des moments d'échange de sensibilisation. Par exemple, donc on ne peut pas décevoir de dire à l'association ah ben non c'est trop tard. Ça ce n'est pas possible. Moi c'est ma façon de faire, mais peut être que plus tard ça ne se fera plus. Mais c'est ce qui donne du sens aussi à notre intervention. Sinon, ça ne veut plus rien dire. Mais c'est une lutte de tous les jours parce que ce n'est pas la tendance. C'est un vieux travailleur social qui le dit. S'il suffisait de gérer des dispositifs, on n'aurait pas besoin. Voilà.

Annexe 11 : Entretien Mégane

Date : 01/07/2019

Lieu : 16 avenue de la colonne , Toulouse. Locaux temporaires des francas Occitanie

Durée : 49 minutes et 21 secondes

Alors les Francas, je ne te représente pas le projet, globalement tu le connais. Notre objectif c'est notamment de pouvoir travailler la question de la place des enfants et des jeunes sur leur territoire et s'assurer que les temps de loisir soient un temps de loisir éducatif et qui nous amène vers la citoyenneté, l'autonomie, plein de choses. En Ariège, c'est une toute petite association. C'est les Francas départemental. On a 5 adhérents collectifs. Une cinquantaine d'adhérents individuels et après en termes de moyens humains moi je suis à quart temps sur le territoire et Loïc est à mi-temps, était parce qu'il vient de partir, il y a un changement d'animateur. Ça fait une toute petite action, une toute possibilité d'action sur le territoire aujourd'hui. Même si dans l'histoire les Francas ont été une grosse fédération organisatrice et même il y a eu une période où l'ensemble des structures de loisir qui existaient sur le département étaient gérés par les Francas départementales. Je ne saurais plus t'expliquer dans le détail ce qui s'est passé et à quel moment ça a basculé et pourquoi, mais c'était dans une période où les collectivités ont voulu reprendre en gestion directe, ça c'est un peu enchaîné et le bureau a dit : non, mais c'est bon nous on ne fait plus de gestion ça sert à rien. Et là derrière ils sont aujourd'hui encore un peu braqués à dire c'est hors de question qu'on gère des structures, c'est pas notre boulot. Nous on est plutôt sur ce qu'on fait au sein de la mission Territoire éducatif c'est-à-dire accompagner les acteurs et s'assurer que ce qui se passe sur les territoires ce soit du loisir éducatif. Un petit peu sur le projet départemental. Donc après nous dans nos actions on essaye de s'appuyer sur nos adhérents collectifs pour produire de l'outillage pédagogique, former les animateurs, les accompagner, mettre en réseau et proposer des temps et des animations collectives. Donc on a la galerie des droits qui se déroule en novembre, la fête des éco centres sur les vacances de printemps. On essaie d'avoir des temps où l'association départementale rassemble les adhérents collectifs et les enfants qui sont sur ces territoires là pour leur permettre de vivre des choses ensemble. Voilà un peu où on en est sur les Francas de l'Ariège aujourd'hui.

Tu es sur le Lot ?

Non je ne suis pas sur le Lot. En tant que telle par contre j'ai des missions régionales ou je peux intervenir sur le Lot. On y arrive peut-être sur mes missions. Donc moi je suis chargée de mission, enfin je suis chargée de développement pour les Francas d'Occitanie et à ce titre j'ai plusieurs missions : j'assure la fonction de direction pour les Francas de l'Ariège, dans une relation aux élus, sur un quart de mon temps de travail. J'ai un quart de mon temps de travail sur la Haute-Garonne où là je suis en lien avec le directeur de l'association départemental pour développer certains axes du projet. Donc notamment les missions que j'ai sur la région donc accueille de l'enfant en situation de handicap, tout ce qui va être projet européen et international et l'accueil des volontaires en service civique. Et après des missions régionales sur ces trois thèmes : accueil des enfants en situation de handicap, l'Europe et le volontariat. Et sur ces missions-là moi je suis un petit peu ressource pour mes collègues qui assure la direction des associations départementales pour les aider à développer ces axes-là dans le projet. J'ai une fonction de veille par rapport à tout ce qui se passe en termes de politiques sur ces questions-là pour décrypter l'actualité et qu'ils puissent voir s'ils peuvent s'en saisir sur leur territoire. Une fonction de ressource pédagogique, une fonction de mutualisation de ce qui se fait, sur ces outils-là et pouvoir proposer de la formation aux acteurs des associations départementales en fonction des besoins repérés. Ça fait beaucoup. Donc sur le Lot par exemple, je suis en lien avec Benjamin Brasseur, que tu dois connaître plutôt par rapport aux questions d'Europe et de mobilité puisqu'ils ont demandé à être accrédités pour accueillir des volontaires européens il y a deux ans. Donc là moi j'ai accompagné cette démarche là que Benjamin travaillait avec moi sur des projets de mobilité qu'on met en place sur du franco-allemand.

Là aujourd'hui les Francas n'organisent plus de séjour?

Ça dépend des associations départementales. Il y a des associations sur la Haute-Garonne par exemple, on gère 12 CLAE, deux centres de loisirs, et du coup on met en place quelques séjours de vacances dans le cadre de nos centres de loisirs. Ça, ça dépend vraiment des associations départementales.

En Ariège, tes missions et actions se font essentiellement au sein de la Plateforme...

Ça va dans le sens de territoires Éducatifs. Pour moi, c'est très rigolo, alors après je suis arrivée il n'y a pas très longtemps sur l'Ariège, j'ai pris mes fonctions en novembre 2017 on a commencé le tuilage avec la personne qui était là avant moi et donc j'ai vraiment pris les fonctions de direction et

de pilotage à partir de septembre 2018. Donc ça fait à peine un an. Mais du coup ce que j'ai pu observer moi sur cette démarche là c'est que ce qui se passe au sein de territoire Éducatif, si tu prends le projet associatif des Francas c'est tout à fait ça. Notre projet associatif il est bien pour que les enfants et les jeunes vivent des actions éducatives sur leur territoire sur les temps de loisir. Ces actions éducatives doivent être réfléchies de façon partenariales et coordonnées et qu'on essaye d'y impliquer le plus d'acteurs possible parce que ça nous semble important d'avoir une action réfléchie, collégiale et pas que chacun avance dans son sens. Et que du coup on puisse répondre aux problématiques du territoire. Moi au bout d'un an là-bas, je me dis que le projet de Territoire éducatif est très proche du projet des Francas si tu le regardes dans sa globalité. Si tu regardes le fait qu'il faut agir sur la place des familles, sur un axe particulier autour des ados, des parcours éducatifs c'est-à-dire la relation avec tous les acteurs. Tous ces axes c'est des choses qu'on a dans le projet des Francas. Donc je trouve que ça se rejoint même si la méthode de mettre les choses en place n'est pas du tout la même puisque territoire Éducatif a été construit déjà de manière interinstitutionnelle et interassociative ce qui n'est pas le cas des Francas qui est une association loi 1901 avec juste des militants . Avec un gros guillemet sur le "juste". Il n'y a pas d'institution chez nous. Mais après en termes de projet ça se rejoint complètement c'est pour ça que quand moi je m'investis au sein de territoire éducatif, il me semble que je mets en place complètement le projet des Francas parce qu'on agit complètement dans les axes de développement de notre projet. Sauf qu'aujourd'hui on n'a pas du tout de financement pour faire ça sur le territoire. Ou très peu. C'est valorisé un peu dans le cadre de la convention de fonctionnement qu'on a avec le conseil départemental.

C'est quoi cette convention ?

C'est le conseil départemental qui finance le projet des Francas dans sa globalité. En disant nous notre association on la reconnaît comme utile sur notre territoire et donc on finance votre fonctionnement associatif et votre projet associatif. Après ça c'est des financements qui existaient il y a très longtemps et qui existent de moins en moins. Plus ça va plus les collectivités financent sur des appels à projets, sur des appels à initiative et pas sur un projet que toi tu portes. Donc ce qu'on appelle encore subvention de fonctionnement c'est quand on a la chance encore sur certains territoires d'avoir encore ces conventions de partenariat et que chaque année tu vas voir ton partenaire et tu lui dis : voilà ou on en est aujourd'hui, voilà vers où on va, voilà ce qu'on a repéré.

C'est tri annuel ?

C'est annuel. À chaque fois ça demande d'être re négocié. Et sur certains territoires elles sont très importantes. Sur d'autres elles n'existent plus du tout. Quand j'échange avec mes collègues sur les autres départements, on n'a pas du tout les mêmes fonctionnements. Dans le Lot par exemple je crois qu'elle n'a aucune subvention de fonctionnement et surtout pas avec le conseil départemental. Donc, ça dépend vraiment des politiques qui ont été posés. Mais donc du coup nous si tu veux on fait valoir notre participation à territoire Éducatif dans le cadre de cette subvention-là. Mais le jour ou cette subvention n'est plus et que du coup on doit trouver des fonds via d'autres actions qui sont elles financées, c'est pas dit qu'on puisse continuer notre investissement dans le cadre de la plateforme.

Vous êtes entrés dans la plateforme par le biais du conseil départemental ?

Là pour le coup c'est le choix de nos élus de dire que la plateforme va dans le sens de notre projet donc c'est important qu'on s'y implique. C'est les élus de l'association qui font ce choix-là. Ils discutent dans la relation qu'ils ont avec le conseil départemental en quoi l'implication dans cette action, dans la plateforme plutôt que telle autre en quoi ça participe du projet global que le conseil départemental accepte de soutenir. Du coup aujourd'hui c'est encore un choix des élus de l'association.

Donc du coup tout à l'heure quand tu parles de relation aux élus tu ne parlais pas des élus du territoire ?

Non. C'est les élus de l'association.

Comment ça se passe dans l'association ? C'est qui les élus ?

C'est le bureau en faite. C'est ceux qui sont élus par l'assemblée générale, c'est le bureau du conseil d'administration. C'est les élus des Francas, si tu veux c'est eux qui tiennent le projet associatif et les objectifs politiques.

Et du coup au niveau des politiques de jeunesse et les actions pour la jeunesse en Ariège...

Alors, globalement ou en Ariège ?

Ça peut être globalement et en Ariège. Et ce qui m'intéresse c'est la définition de la place qu'ont les Francas dans la construction et/ou la mise en œuvre de ces politiques sur le territoire.

Avec la lecture que j'ai comme je te disais tout à l'heure, d'un an vraiment sur le territoire. Donc déjà de manière globale, quand je suis arrivée aux Francas, je suis arrivée en 2010, je suis arrivée sur ces questions de jeunesse. Comme je te l'ai dit j'ai des missions régionales, handicap, volontariat et Europe. Au départ c'était une mission autour de la jeunesse et des actions jeunesse et qui au fur et à mesure ont été retravaillées, ont évolué et notamment la jeunesse aujourd'hui se traduit par mes deux missions : volontariat et Europe. Pour moi ce n'est pas neutre, globalement là par rapport à la région Midi Pyrénées, puisque quand je suis arrivée on était en Midi-Pyrénées encore, la jeunesse aujourd'hui elle va de politique jeunesse forcément sur les territoires, mais il y a des dispositifs jeunesse. Beaucoup, et ça fonctionne par coup de dispositifs et il faut rentrer dans des dispositifs pour avoir des financements et du coup avoir un vrai projet jeunesse c'est compliqué d'où le fait qu'à un moment donné moi ma mission se soit orientée vers des dispositifs qu'on essaie nous de traduire en lien à notre projet par des politiques jeunesse, des grandes orientations pour la jeunesse, mais avec une entrée dispositif puisque de toute façon c'est la seule chose que les institutions, les collectivités financent actuellement. Ça c'est une manière globale, on est quand même beaucoup sur ces questions-là sur les territoires. Sur l'Ariège...

Aux Francas, tu entends quoi par jeunesse ?

Alors nous on va parler soit de l'enfant au sens de la convention internationale des droits de l'enfant donc de 0 à 18. Soit enfant ado. Donc voilà donc généralement ado on est sur des 11/15 et du jeune globalement sur du 16/25, mais parce qu'encore une fois on se rattache aux dispositifs qui existe et souvent du jeune c'est du 16/25. Après concrètement sur les missions que je mène moi, mais c'est aussi au regard du public qu'on touche aujourd'hui. Que ce soit nous en interne ou nos adhérents collectifs, on est quand même beaucoup plus sur du collégien, début de lycéens, on a rarement du jeune majeur voire très très peu d'acteurs qui sont sur du jeune majeur. Donc dans la réalité on est quand même plutôt sur du 11/14 en essayant de tirer un peu plus large et notamment quand on est avec les volontaires en service civique, pour le coup on va être sur du 16/25 parce que dispositif

oblige. Et donc jeunesse sur l'Ariège, politique jeunesse sur l'Ariège. Je ne sais pas trop quoi en dire. Le projet départemental laisse à croire qu'il y a un vrai axe jeunesse et une vraie envie de travailler. C'est très compliqué. À la fois je pense que s'ils l'ont mis là il y a un an du coup parce que ça a été signé en février 2018, il y a un an et demi maintenant. Ils l'ont mis à ce moment-là parce qu'ils ont bien repéré que sur le territoire c'était des choses qui n'étaient pas du tout développées les politiques jeunesse. Je crois que c'est à peu près le cas sur tous les territoires si je partage avec mes collègues. Des communes ou communautés de commune qui ont des politiques jeunesse écrites, je ne suis pas sûre qu'il y en ait beaucoup parce qu'ils se focalisent sur leurs compétences obligatoires et que du coup c'est l'enfance ou l'ado et donc la politique jeunesse personne ne s'en occupe vraiment. Je pense que dans le cadre de territoire Éducatif et leur projet partagé, ils ont souhaité travailler quelque chose et faire en sorte qu'il y ait des choses qui se développent. C'est positif, mais pour moi ça renvoi des choses qu'aujourd'hui ça n'existe pas trop . Après c'est aussi la lecture que j'ai. J'ai pas vu grand-chose d'écrit là-dessus. Et après ce que je vois, c'est que c'est quand même très compliqué. Le groupe jeunesse existe et est très vivant donc ça c'est chouette. L'élargissement sur la dernière réunion c'est chouette. Il y a une dynamique, il y a une vraie envie des acteurs. Après dans la vraie vie de comment ça va pouvoir se mettre en place et se traduire c'est hyper compliqué parce que j'en viens encore à ces questions de financement parce que c'est le nerf de la guerre et que si on n'a pas de financement on n'a pas de moyens humains et que si on n'a pas d'humains on ne peut pas mettre de choses en place et du coup là aujourd'hui ce que je vois en termes de financement et du coup d'institution, on est encore sur des dispositifs, sur des appels à projets très définis et pas sur quelque chose qui te permet de voir beaucoup plus large et du coup je trouve ça assez compliqué. Moi quand je suis arrivée aux Francas pour le coup, il y avait dans les tuyaux une idée de projet, pour moi ce n'était pas un projet, mais plus une idée de projet qui était que les Francas en lien avec le conseil départemental puissent porter le conseil des jeunes. Le conseil départemental des jeunes. D'où le fait que Nadège m'ait proposée de co animée ce groupe jeunesse en disant bhen voilà si vous êtes dans une perspective d'animer un conseil des jeunes, ça peut être intéressant que les Francas soient là-dessus. Oui effectivement. À la fois là depuis du coup que je suis sur ce groupe jeunesse là, on n'a absolument pas avancé sur le conseil des jeunes et je ne vois absolument pas par quel bout le prendre parce que beaucoup de projets qui sont lancés directement notamment par l'État sur les questions de jeunesse. À un moment donné je me dis comment je vais rajouter une strate supplémentaire pour un public identique ou presque. Comment est-ce que tout ça ça se coordonne. Sur le papier il y a l'envie de créer un vrai projet jeunesse et de faire en sorte que les territoires de vie aient des politiques de jeunesse, mais au final au sein de territoire Éducatifs on est

incapable de se coordonner vraiment et de mettre nos priorités institutionnelles ou administratives de côtés pour réfléchir là-dessus. Et donc du coup à chaque fois qu'il y en a un qui a une opportunité, il la balance comme un fait et quelque part c'est soit, je te le caricature, celui qui a les sous, celui qui parle le plus fort qui va avancer et qui va mettre son truc en place. Et celui, j'en ai parlé à Nadège parce que c'est comme ça que je vis ma position au bout d'un an, je me dis, mais en faite je vois pas mal d'acteurs, on dit qu'on travaille tous ensemble, qu'on va dans un sens, pour un projet commun et donc moi je suis très attachée à ce qu'on le porte collectivement. Je dis ok, vous voulez qu'on aille comme ça, je me mets dans cette démarche là, il y a un projet collectif, on s'y met. Tu observes un peu tu vois, puis au bout d'un an tu t'aperçois que tous les autres ont avancé sur leurs projets et que toi ta structure tu ne l'as pas faite avancé parce que tu as voulu jouer le jeu du collectif et qu'au final c'est pas leurs actions portées les uns avec les autres qui vont faire une politique de jeunesse. Projet tout seul comme ça l'aurait pas forcément fait non plus. Mais à aucun moment on a l'opportunité de coordonner les choses. Entre le PAEJ qui a été lancé la semaine dernière.. Je ne sais plus ce que ça veut dire. C'est le pôle d'accueil, je ne sais plus ce que ça veut dire exactement. Mais tu vois ça tombe là comme un cheveu sur la soupe, on n'en a jamais parlé en collectif. On avait reçu un mail pour être invité à la présentation du PAEJ donc ça a été évoqué rapidement, mais globalement l'État a décidé qui... L'État ou... Je ne sais quoi. Mais il y a une politique institutionnelle qui dit il faut un PAEJ sur le département.

L'État ou je ne sais quoi, tu parles de quoi ?

Non, mais est-ce que c'est, l'État c'est la DDCS ou c'est l'État vraiment qui demande à ses services déconcentrés de mettre des choses en place. Je n'ai pas suivi parce que je ne pouvais pas être à la réunion donc je n'ai pas creusé plus que ça. D'où ça vient le PAEJ ? Il débarque, les acteurs qui le portent sont déjà choisis, les financements sont déjà fléchés et à aucun moment, comment le PAEJ... Enfin tu vois si tu as une politique d'État qui dit qu'il faut que des PAEJ soient créés sur tous les départements, comment tu t'appuies sur territoire Éducatif et le groupe jeunesse pour dire bon voilà, on a ça qui tombe, comment on s'en saisit sur le département pour que ce soit utile à tous les jeunes ? Non, tu as un acteur qui reçoit ça, qui traite avec de petits bouts par-ci par-là, certains acteurs. Sur quels critères je ne sais pas, qui met les choses en place, qui fait un grand raout en invitant tout le monde et en disant regardez c'est formidable. Je ne sais pas comment on va aller vers une politique départementale de la jeunesse. Aujourd'hui c'est la lecture que j'en ai, en fin d'année, fatiguée, mais moi ça me questionne beaucoup là dessus en faite.

On dit que la politique vers l'enfance est beaucoup plus structurée, qu'est-ce qui selon toi fait qu'on arrive pas à être aussi structurée pour la jeunesse ? Ou peut-être penses-tu que la politique enfance ne marche pas ?

Je pense qu'il y a plusieurs choses qui jouent là-dedans, pour moi pour l'enfance, l'ensemble des financeurs, j'y reviens, sont convaincus de l'obligation d'agir là-dedans. Sur l'enfance c'est un moyen de garde, ils n'y mettent pas tous forcément du fond derrière, on a encore des garderies par-ci par-là, on est pas que sur une question de politiques éducatives enfance, c'est pas vrai. On est sur du moyen de garde. Avec l'État et les politiques publiques, ils ont à un moment donné décidé d'y mettre un peu de sens, ils y ont mis des moyens. Il y avait un besoin de garde, ils y ont mis des moyens. Quand on arrive sur l'adolescence et plus loin la jeunesse, les problématiques ne sont plus du tout les mêmes. Le moyen de garde n'y est plus forcément, il peut y être, mais pas obligatoirement. Ça ne concerne pas le même volume d'enfant que d'adolescent et je pense que du coup les associations de famille, de parents se bougent pour l'enfance parce qu'ils n'ont pas d'autre choix parce que leur petitou il ne va pas rester tout seul à la maison, et que sinon ils ne travaillent pas et que s'ils ne travaillent pas c'est l'économie du territoire. Alors que pour l'ado, même si c'est compliqué, même si on sait qu'il n'est pas tout à fait autonome et qu'on flippe et bien ça n'empêche pas d'aller bosser. Et du coup il y a ça déjà. Et du coup, je pense alors ça c'est pour moi dans l'histoire des politiques enfance jeunesse et d'éducation. Et du coup les ados les jeunes, les moments ou certains territoires se sont posé des questions c'est quand il y avait des problèmes : de délinquance, d'addiction, de ceci, de cela et du coup on met des dispositifs en place pour ce public-là et qu'à un moment donné on est rentré en France par la question, sur le côté politique jeunesse, par la question des dispositifs et que maintenant qu'on a 12 milliards de dispositifs, ceux pour les 12/13, ceux pour les 15/25, on arrive plus à prendre du recul et appréhender les choses de manière beaucoup plus globale. Parce que je pense que si tu mets tous les dispositifs bout à bout, financièrement parlant tu as une enveloppe qui doit te permettre de faire des choses, ça ne doit pas être négligeable. Mais il faut accepter d'en sortir pour construire d'autres choses.

Penses-tu que c'est possible sur un territoire sur l'Ariège si le national ne suit pas ?

Là au bout d'un an j'en sais rien. Il y a quelques mois de ça je t'aurais dit oui on va y arriver, on va bouger sur des choses et ça doit être possible et quand je vois comme, alors certaines personnes ou

certaines institutions, je ne sais pas trop parce que des fois tu ne sais pas si c'est l'individu ou si c'est l'institution qui se positionne dans une réunion. Mais des fois c'est compliqué de mettre le collectif avant ses intérêts personnels ou les intérêts de sa structure. Là si on reprend un exemple concret de cette année ou il y avait la question, je ne sais pas si tu as suivi, je te refais le fil, je ne sais pas si tu as toute l'histoire là-dessus. Dans le cadre de territoire Éducatif, avant le projet départemental il y avait un schéma départemental. C'était la Plateforme Territoire Éducatif. Ça s'appelait Schéma départemental parce qu'ils ne voulaient pas appeler ça projet, je n'étais pas là donc je ne te dirai pas plus. C'était bien la plateforme, l'ensemble des institutions et l'ensemble des fédérations avaient écrit un schéma départemental. Peut être que la CAF avait proposé de ce mot-là parce que c'est effectivement dans les tuyaux de leur structure, mais ce n'était pas plus en lien avec la CAF qu'aujourd'hui. Du schéma départemental ils sont passés au projet. Et notamment quand ils étaient sur le schéma départemental, ils ont fait en sorte que toutes les communautés de commune qui voulaient s'impliquer dans le cadre du schéma et avoir des financements de certaines institutions liées au schéma, signent des conventions comme quoi elles s'engageaient dans les objectifs du schéma départemental. Donc là quand on est passé au projet départemental, il y a eu le questionnement de : est-ce qu'on re signe une convention avec les territoires et comment on le fait. Surtout que ce questionnement-là arrivait en même temps que les signatures PEDT, plan mercredi. Avec notamment la charte plan mercredi. Là ils voulaient faire une charte, là il y en a déjà une qui existe. Est-ce qu'on fait signer deux chartes, mais qui disent la même chose aux territoires ? Est-ce qu'on peut en faire une sur laquelle on met les logos et ou on dit un truc commun, ou on reprend le contenu des deux ? On en discute encore parce que ce n'est toujours pas fini. Il y a quelque chose qui a été acté à la dernière réunion. On est censé du coup valider un document ou quelque chose demain après-midi. Je pense que ça va être re discuté et remis sur le tapis et qu'au final on ne va toujours pas franchir le pas alors que la décision a été prise la dernière fois. Notamment entre temps l'État a fait sa sauce de charte en mettant effectivement des éléments du projet départemental et en disant que les actions sur les territoires s'imbriquent dans le projet départemental et ceci et cela, mais il y a eu un refus de mettre le logo de territoire Éducatif. Il y a eu un refus que ça s'appelle juste Charte et pas Plan mercredi. Et du coup c'est la charte de l'État Plan mercredi et qui n'est pas reconnue par certains acteurs de territoire Éducatifs. Alors qu'on aurait pu trouver quelque chose... Et donc je me dis est-ce que vraiment l'État a refusé qu'une charte s'appelle autrement qu'une charte Plan mercredi. Est-ce que c'est les acteurs ici qui n'ont pas osé expliquer la situation départementale et dire : ok les gars chez nous il n'y aura pas marqué Plan mercredi, mais on est quand même dans ce cadre-là et regardez notre convention va plus loin que la votre ou est-ce que c'est stratégique

parce que je me veux bien me faire voir auprès de mes responsables. Je ne sais pas ce qu'il y a. Peut-être que c'est un peu de tout. Mais du coup par rapport à ta question, si on prend cet exemple-là, il suffit d'un élément dans le groupe de 10 pour que ça ne fonctionne pas. Blanquer était passé en août sur les départements et avait rencontré territoire Éducatif et avait dit par rapport au Plan mercredi vous êtes super en avance, par rapport à d'autre territoire c'est super ce que vous faites. Alors je pense si que territoire Éducatif appelait Blanquer en disant : là dans le cadre de notre travail, la convention ou la charte qu'on voudrait signer c'est celle-ci sans plan mercredi sans ceci, est-ce que vous nous le validez, je me dis qu'il y avait moyen d'essayer. Donc là je ne sais pas. Est-ce que c'est possible de mettre des choses en place au niveau du département, je pense que ça dépend beaucoup des individus. Après quelques années de pratiques, je le retrouve partout et dans tous les collectifs dans lesquels on intervient. On a beau mettre des choses par écrit, faire en sorte que ça soit validé par nos structures respectives pour que ce soit pérenne en disant ce n'est pas moi qui m'engage, j'ai bien vu avec mes élus, c'est mes élus qui s'engagent. On a bien vu, on signe un truc en commun et ce sont les élus qui s'engagent, le jour ou moi je pars il y a des choses qui ne seront pas maintenues peut-être parce qu'il n'y aura plus la compétence, peut-être parce qu'il n'y aura plus l'envie, je n'en sais rien, mais souvent ça tient sur des personnes. Bon là quand on travaille en lien avec l'éducation nationale. Et du coup sur ce, j'ai envie d'y croire, j'espère et c'est encore pour ça que je suis encore là parce que sinon à un moment tu lâches, mais tu te dis c'est super compliqué quand même. Après du coup sur un territoire comme l'Ariège avec la dynamique qu'il y a et avec le petit nombre d'acteurs parce que c'est ça aussi, je me dis qu'effectivement c'est possible. Plus le territoire est gros, plus il y a d'acteurs et plus les politiques jeunesse au niveau départemental c'est compliqué parce que du coup impliqué tout le monde. Plus il y a de monde plus c'est compliqué de travailler quelque chose en collectif. Mais ça doit être faisable.

Et tu penses que dans l'urbain c'est moins faisable ?

Disons c'est plus compliqué. Là tu vois j'ai travaillé pendant des années sur la Haute-Garonne, j'arrive sur l'Ariège, en 6 mois j'avais repéré tous les acteurs du territoire. Alors tous, j'exagère, il y a certains territoires qu'on a jamais vus et certains acteurs que je ne connais pas encore. Mais en 6 mois tu as grosso modo fait le tour. Là sur la Haute-Garonne, je ne te parle même pas des associatifs. Je ne te parle rien que des institutionnels, des partenaires. Je ne les connais pas tous, sur une commune comme Toulouse quand tu vois comment ils se sont réparti les compétences et les différents services. Quand tu fais une action il faut que tu chopes trois services différents pour

pouvoir.. On n'est pas du tout sur les mêmes modes d'interventions et les problématiques ne sont pas les mêmes. C'est pas que c'est pas faisable, mais c'est que c'est faisable de manière tout à fait différente.

Et donc toi, dans ce processus, cette dynamique, comment est-ce que tu qualifierais la place que pourrait avoir une fédération comme les Francas dans le fait de faire bouger les lignes ?

Bhen si tu veux, ça fait partie des raisons pour lesquelles j'ai mis en sommeil l'idée du conseil des jeunes. Parce que donc quand moi je suis arrivée et qu'on a évoqué ça, dans la foulée il y a eu place aux jeunes proposés par la DDCS. Plus la création du groupe jeunesse qui voulait faire une photographie, un diagnostic avec les premières réunions du groupe jeunesse qui échangeaient un peu sur place aux jeunes et du coup qui questionnaient le comment est-ce qu'on mobilise les jeunes sur des actions citoyennes et leur permettre d'être acteur de leur territoire. Et avec des choses qui étaient évoquées et qui ressortaient et qui étaient en complet décalage avec ce que mon prédécesseur avait imaginé en lien avec le conseil départemental ou il voulait quelque chose qui se mette en place de manière très rapide. Et donc du coup il disait fonctionnement classique, conseil des jeunes, des élus pour chaque collège, on se retrouve une fois par mois ou une fois tous les deux mois au conseil départemental et puis on fait un grand raout. Ce qui était absolument pas cohérent avec tout ce que j'entendais, ce que je prélevais moi sur le terrain. Donc là moi j'ai dit bop bop bop là on freine, c'est pas possible. D'autant plus que le conseil départemental dit : moi je voudrais ça. Tu dis ok mais avec les déplacements sur un territoire rural, la facture elle se monte à ça. Tu as de gros yeux qui apparaissent et ils disent à ça c'est pas possible. Ah bhen ouais, mais si tu veux qu'il y ait des choses qui se vivent, il faut bien effectivement des sous en face. Et le conseil départemental ne les a pas non plus. Donc du coup il a une envie, une idée de projet, mais il va falloir que les autres cofinancent derrière. Moi tel qu'on me l'avait présenté, c'était plutôt le conseil départemental qui était à l'initiative dans le cadre d'un échange avec les Francas, donc ce n'était pas à moi de prendre l'initiative de contacter notamment l'inspecteur d'académie vu que c'est dans la relation au collège ou la CAF qui serait l'éventuel autre financeur. Parce que l'État on serait sur réponse à appel à projets. Mais j'attends toujours au bout d'un an que le conseil départemental prenne contact avec l'inspection d'académie. Donc ça c'est compliqué. Puis moi vraiment dans la situation et dans ce qui émergeait sur le territoire, j'arrivais juste sur le territoire donc moi je disais : non, mais moi je pars pas sur un truc complètement déconnecté pour rajouter un truc. C'est pas cohérent. Donc là la place que j'y vois moi aux Francas, d'autant plus en étant animatrice, co animatrice de ce groupe là, c'est

de pouvoir au regard de ce qui se met en place, si nous on doit porter un CDJ, on arrivera pas avec quelque chose de poser sur la table. L'idée est bel et bien d'arriver avec des objectifs du fond et pouvoir travailler avec un petit groupe d'acteur sur comment ça peut se mettre en place. Un CDJ en Ariège, ça serait quoi ? Comment est-ce que les coordo sur les territoires, les animateurs jeunesse pourraient y avoir une place ou pas ? Comment est-ce qu'on crée une dynamique pour que le CDJ émane d'une réflexion collective partagée. Alors là.. Là c'est dans mes rêves parce qu'avec un quart de temps sur le territoire, c'est pas non plus des choses qui se travaillent aussi facilement que ça. Mais dans l'idéal pour moi c'est vraiment le comment est-ce qu'on arrive à faire bouger les choses par l'exemple et par... Nous on fait collectif, et on démontre que c'est possible.

Mais le CDJ c'est un engagement de ton prédécesseur ?

C'était pas vraiment un engagement. C'était des réflexions qui étaient en cours entre mon prédécesseur et le conseil départemental.

Il était bien sur la plateforme aussi ?

Oui. Mais de manière, c'était compliqué parce qu'il y a eu des changements aussi au niveau des élus, au niveau des Francas. Et avec des difficultés des Francas à trouver leur place dans les collectifs existants. Parce qu'il y a territoire Éducatif et il y a l'EPI aussi. C'est pas l'inter fédé. Il y a territoire Éducatif. Dans territoire Éducatif, tu as l'ensemble des institutions et il y a les fédérations d'éducation populaire qui se disent rassemblées en inter fédé. Donc l'inter fédé c'est les, je ne sais plus si on est 5 ou 6 fédérations. L'EPEP, l'OCCE, La Ligue, LEC, Léo, Francas et Foyers Ruraux. Donc effectivement 7. Donc ça c'est l'inter fédé au sein de territoire Éducatif.

Vous êtes tous représentés ?

Bhen non. C'est moi. Nadège est salariée de la mission, donc c'est la Ligue de l'enseignement qui porte la mission. Donc sur certaines réunions la Ligue est présente au titre de l'employeur de Nadège et moi j'y suis en tant que représentante de l'inter fédé. Comment se faire des nœuds au cerveau sachant que l'inter fédé ne se réunit jamais et la seule fois ou moi j'ai essayé de la réunir, on s'est retrouvé Ligue et Francas autour de la table. Intéressant. Et tu dis moi je suis porteuse d'une inter fédé que je n'ai quasiment jamais vu. Donc ça c'est l'inter fédé. Et à côté il y a eu il y a

quelques années création de l'EPI, je ne sais pas ce que ça signifie. Mais donc c'est une association, je dois avoir les statuts au bureau, si à l'occasion tu passes je pourrais te les fider. C'est une association qui à l'origine rassemble les fédérations d'éducation populaire qui ont leur siège en Ariège. Ce qui veut dire, l'inter fédé exit LEC et Léo. On est transparente d'accord. Pourquoi exit LEC et Léo notamment parce que LEC et Léo dans leur manière de mettre en œuvre leur projet associatif aujourd'hui sur les territoires, c'est quand même deux grosses machines qui répondent à tous les marchés publics et qui pour nous, ce qui a rassemblé les membres de l'EPI à un moment donné vont vers la marchandisation de l'éducation, tirent les prix vers le bas et ne sont pas forcément, et parfois dans leur réponse tirent les prix tellement bas qu'on ne peut pas faire de la qualité éducative ce n'est pas vrai. Petit biz biz entre les gros qui débarquent sur les territoires et qui mangent des territoires. Léo a récupéré le territoire de la l'Arize Lèze qui était géré par la Ligue en partie et par une asso adhérente aux Francas. Et donc l'EPI s'est créée avant que Léo re mange. Dans l'idée que ces deux structures là si elles voulaient vivre en Ariège, elles y étaient déjà dans l'inter fédé mais qu'à un certain moment, les fédérations qui ont leur siège en Ariège et donc les Ariégeois puissent entre eux mettre en place des stratégies et à minima se mettre au clair sur des choses. Au départ c'était un collectif informel qui n'avait pas forcément lieu de se formaliser. Ils ont fini par créer une association et qui par, à certains moments, réponde à des marchés à la place de nos structures. Le truc qui se mord la queue. Il y a un marché, on se dit qu'on veut se rassemble pour échanger pour se mettre d'accord et pour au moins dire si LEC et Léo viennent répondre à ce marché-là, nous entre nous on se mettra d'accord pour y aller ou pas y aller, et comment on y va. Et puis au final ils y vont grouper au sein de l'EPI qui est devenu un nouvel acteur qui porte certains marchés publics. Là dessus mon prédécesseur a beaucoup pointé du doigt le fait que c'était absolument contre-productif à ce pourquoi ils s'étaient rassemblés au départ et qu'il ne fallait surtout pas aller là-dedans. Le truc c'est que mon prédécesseur lui était basé dans le Gers. Ça c'est notre organisation interne Occitanie qui est très compliquée, ex-Midi-Pyrénées et lui assumait les responsabilités des Francas du Gers et de l'Ariège. Donc autant te dire que quand tu pars d'Auch pour une réunion à 8h du matin à Foix, tu n'arrives pas frais, c'est pas possible, c'est très compliqué. Donc du coup il y a eu plusieurs moments où il y a eu des réunions où il n'a pas pu y assister.. Ou des élus devaient y aller, mais il y avait des élus chez nous qui étaient mobilisés en interne, mais qui ont du mal, qui avaient du mal à ce moment-là à se positionner sur des réunions collectives et des choses à l'externe et où tu portes politiquement le projet de ta structure et qui du coup faisaient plutôt la chaise vide. Eux avançaient au niveau de l'EPI, les Francas faisaient la chaise vide, mais par contre dès qu'il y avait des décisions qui étaient prises râlait sur les décisions qui étaient prises,

mais on avait fait la chaise vide. Les Francas n'étaient pas présents sur territoire Éducatif ni sur l'EPI à ce moment-là. Donc du coup des choses se sont travaillées entre acteur et avec les partenaires des Francas. Moi quand j'arrive là dessus, les Francas sont sortis de l'EPI, juste avant que j'arrive. On a expliqué le fait que pour nous c'était incohérent par rapport à l'objet associatif de base de l'EPI et que du coup on n'avait plus notre place là-dedans et que du coup on continuerait à s'investir dans l'inter fédé et au niveau du collectif en disant ce n'est pas qu'on veut plus faire avec les autres, parce que certaines institutions l'ont vécu comme ça, en disant si vous sortez de l'EPI c'est que vous ne voulez plus bosser avec les autres, vous voulez faire cavalier seul. C'est pas ça, c'est juste que là, dans cet espace-là, nous on ne s'y retrouve pas par rapport à notre projet associatif. Moi j'arrive là-dessus, je ne connaît pas le territoire, je ne connais les acteurs, il y a cette situation ou globalement avec les élus on se dit, bhen, Agnès Faisant qui à ce moment-là représentait l'inter fédé au sein de territoire Éducatif voulait lâcher un peu, elle est de LEC. La responsable pour l'Ariège de LEC. Elle voulait lâcher la représentation de l'inter fédé parce que ça prend pas mal de temps. L'un dans l'autre ça me permettait de repérer les acteurs, de mieux comprendre territoire Éducatif, d'être repérée, de montrer que les Francas étaient intéressés d'agir avec les autres et que c'était pas parce qu'on était sorti de l'inter fédé que... Enfin voilà, tout un tas de trucs qui ont fait que, ouais cette année je me suis beaucoup investie dans le cadre de territoire Éducatif et que du coup je ne vois pas du tout les choses de la même manière que mon collègue . À la fois on n'est pas non plus les mêmes individus et notre manière de porter le projet n'est pas non plus la même. Il y a des choses où il est capable de partir bec et ongle sur des ongles, moi je suis beaucoup plus timide et je n'y vais pas du tout de la même manière. C'est lié aussi à nos personnalités et nos compétences. On ne met pas du tout en place les choses de la même manière.

J'avais donc jamais entendu parler de l'EPI, ils ne sont pas représentés au sein de la Plateforme ?

Non, mais vu que tous les membres de l'EPI font partie de l'inter fédé et pas l'inverse...

Les idées EPI ne sont pas représentées...

Non. J'essaierais de t'envoyer les statuts de l'EPI pour que tu puisses voir ce qui a été posé.

Annexe 13 : Exemple de fiche de lecture

La politique de la ville et la jeunesse. Estèbe Philippe

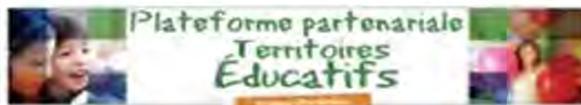
Agora débats/jeunesses. Année 2001 25 pp. 31-38
 Estèbe Philippe. La politique de la ville et la jeunesse. In: Agora débats/jeunesses, 25, 2001. Vers un nouveau pacte intergénérationnel ? pp. 31-38;

Cet article aborde les trois conceptions de la jeunesse dans la politique de la ville, s'interroge sur la fragmentation des répertoires dans le rapport jeunesse et action publique et met en lumière le pragmatisme républicain à l'œuvre

Lu en Novembre 2018

Page	Citation	Reflexions personnelles
31	La politique de la Ville, c'est presque une banalité de le rappeler, recouvre majoritairement, dans de nombreuses villes disposant d'un Contrat de ville, des actions en direction de la jeunesse : qu'il s'agisse de prévention, primaire ou spécialisée, de soutien scolaire, d'activités périscolaires, d'insertion, de loisirs, de sport, de santé, de culture, la cible implicite est la jeunesse et, pour partie, la jeunesse d'origine étrangère	Politiques en direction de la jeunesse trouvent leur origine dans les politiques sociales (LONCLE). Elles se sont ensuite peu à peu émancipées jusqu'à aujourd'hui ou elles sont implicitement nommées par le label « politiques de la ville ».
32 – trois conceptions de la	La première strate est acquise dès Dubedout et Schwartz : les jeunes de banlieue sont considérés comme des signaux d'alarme (les émeutes) mais aussi comme un point d'appui	1 – Partenariat entre la politique de la ville et le ministère de la culture.

Annexe 14 : Le questionnaire dans le cadre de la photographie



Photographie de la jeunesse Ariégeoise

Qui êtes-vous ? Où êtes-vous ? Comment vivez-vous ? De quoi avez-vous envie ? De quoi avez-vous besoin ?

En tant qu'acteurs de jeunesse en Ariège, ce sont des questions que nous nous posons dans notre travail. Alors, nous souhaitons aujourd'hui VOUS donner la parole !

Ce questionnaire, complété par des rencontres au cours de l'année, permettra de réaliser "une photographie de la jeunesse ariégeoise de 2019".

Présentée aux élus et aux acteurs de la jeunesse en Ariège en novembre, cette photographie leur permettra de mieux connaître les jeunes ariégeois, et d'adapter les réponses à vos réels besoins et envies. Nous vous remercions de remplir le questionnaire (comptez une dizaine de minutes max). Vos réponses resteront anonymes et ne seront utilisées que dans le cadre de ce travail.

***Obligatoire**

1. Avez-vous déjà répondu à ce questionnaire ? * (Une seule réponse possible)

- Oui. Alors merci de votre réponse. Vous pouvez arrêter le questionnaire à cette question.
- Non

2. Vivez-vous ou venez-vous régulièrement en Ariège ? * (Une seule réponse possible)

- Oui
- Non. Alors merci de votre réponse. Vous pouvez arrêter le questionnaire à cette question.

3. Vous êtes : (Une seule réponse possible)

- Une femme
- Un homme

4. Votre situation : * (plusieurs réponses possibles)

- collégien-ne
- lycéen-ne
- en apprentissage
- en activité professionnelle
- étudiant
- Autre :

5. Si vous êtes en activité professionnelle, précisez le type de contrat : (Une seule réponse possible)

- CDI / CDII
- CDD
- Entrepreneur
- Autre :

6. Quelle est la catégorie socioprofessionnelle de vos parents ?*

Vous pouvez sélectionner jusqu'à deux catégories (une par parent)

- agriculteur-trice exploitant-e
- artisan-e, commerçant-e, chef-fe d'entreprise
- cadre supérieur, profession libérale
- cadre moyen, agent-e de maîtrise, profession intermédiaire
- employé-e
- ouvrier-ère
- étudiant-e
- retraité-e
- en recherche d'emploi
- Autre :

7. Dans l'idéal, quelle profession souhaiteriez-vous exercer ?*

Si vous ne savez pas, écrivez "je ne sais pas".

LIEU DE VIE :

8. Est-ce que vous habitez en Ariège ?* (Une seule réponse possible)

- Oui
- Non

9. Si oui, où habitez-vous en Ariège ?

Précisez le nom de la commune

10. Si oui, depuis combien de temps ? (Une seule réponse possible)

- moins d'un an
- 1 à 5 ans
- 5 à 10 ans
- plus de 10 ans

11. Si non, quand êtes-vous en Ariège ?

12. Vous vivez : * (Une seule réponse possible)

- chez vos parents
 - dans une location
 - dans une colocation
 - je suis propriétaire
 - Autre :
-

13. Pourquoi vivez-vous en Ariège ?* (Une seule réponse possible)

- C'est par obligation
 - C'est un choix personnel
 - Autre :
-

14. Si c'est par obligation, quel type d'obligation : (Une seule réponse possible)

- Familial
- Lié à ma formation
- Lié à mon emploi
- Autre : _____

15. Si c'est par choix, pourquoi ? (Une seule réponse possible)

- pour les loisirs
- pour le cadre de vie
- pour ma famille, mes relations sociales
- pour la proximité avec la nature
- Autre : _____

16. Si vous décidez de rester vivre en Ariège, il faut que vous ayez accès en priorité à ... *

Choisissez au maximum trois réponses

- un emploi
- des services de santé
- des commerces
- des services administratifs
- des activités sportives
- des transports
- des activités culturelles
- un logement
- il n'y a pas de condition
- Autre : _____

17. Dans l'idéal, où souhaiteriez-vous vivre ? *

Précisez le lieu même s'il s'agit du lieu où vous vivez actuellement

MOBILITE :

18. Pour faire vos trajets dans la semaine, vous utilisez... *

Une seule réponse possible par ligne.

	Jamais	Rarement	Parfois	Souvent	Tous les jours
Véhicule personnel	<input type="checkbox"/>				
Un membre de mon entourage me conduit	<input type="checkbox"/>				
Le covoiturage	<input type="checkbox"/>				
Les transports en commun (bus, train, ramassage)	<input type="checkbox"/>				
Vélo/planche à roulettes	<input type="checkbox"/>				
A pied	<input type="checkbox"/>				
Autostop	<input type="checkbox"/>				

CENTRES D'INTÉRÊTS :

19. Quels sont vos centres d'intérêts prioritaires ? *

Une seule réponse possible par ligne.

	Pas du tout important	Peu important	Important	Très important	Extrêmement important
Relations humaines (amicales, rencontre) et la convivialité	<input type="checkbox"/>				
La vie affective	<input type="checkbox"/>				
La vie familiale	<input type="checkbox"/>				
L'école, les études, le travail	<input type="checkbox"/>				
Les loisirs, les sorties	<input type="checkbox"/>				
La culture	<input type="checkbox"/>				
Le sport	<input type="checkbox"/>				
Les vacances, les voyages	<input type="checkbox"/>				
Les engagements (bénévoles, associatifs, citoyens)	<input type="checkbox"/>				
Le numérique	<input type="checkbox"/>				

20. Avez-vous un centre d'intérêt prioritaire qui n'apparaît pas dans la liste précédente ? Quel est-il ?

21. Pratiquez-vous une ou des activités ? * Indiquez le nom des activités que vous pratiquez.

Si vous n'en pratiquez pas, marquez "aucune"

22. Etes-vous adhérent.e dans un club ou une association ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

23. En ce moment dans votre vie...

Choisissez les trois items les plus importants. (Plusieurs réponses possibles)

	qu'est-ce qui vous préoccupe le plus ?
mon épanouissement personnel	<input type="checkbox"/>
mon éducation (apprendre, me construire)	<input type="checkbox"/>
ma vie familiale	<input type="checkbox"/>
mes relations amicales	<input type="checkbox"/>
ma vie affective	<input type="checkbox"/>
mes loisirs, mes sorties	<input type="checkbox"/>
mes vacances, les voyages	<input type="checkbox"/>
mon autonomie financière	<input type="checkbox"/>
mon autonomie du point de vue du logement	<input type="checkbox"/>
mes engagements, les actions pour être utile à la société	<input type="checkbox"/>
ma vie professionnelle, mes études, ma scolarité	<input type="checkbox"/>
autre	<input type="checkbox"/>

24. En ce moment, dans votre vie...

Choisissez les trois items les plus importants (Plusieurs réponses possibles)

	Qu'est-ce qui vous convient le moins ?
mon épanouissement personnel	<input type="checkbox"/>
mon éducation (apprendre, me construire)	<input type="checkbox"/>
ma vie familiale	<input type="checkbox"/>
mes relations amicales	<input type="checkbox"/>
ma vie affective	<input type="checkbox"/>
mes loisirs, mes sorties	<input type="checkbox"/>
mes vacances, les voyages	<input type="checkbox"/>
mon autonomie financière	<input type="checkbox"/>
mon autonomie du point de vue du logement	<input type="checkbox"/>
mes engagements, les actions pour être utile à la société	<input type="checkbox"/>
ma vie professionnelle, mes études, ma scolarité	<input type="checkbox"/>
autre	<input type="checkbox"/>

25. Pour vous, le plus important c'est de... * (Plusieurs réponses possibles)

	Pas du tout important	Peu important	Important	Très important	Extrêmement important
Rester sur le territoire	<input type="checkbox"/>				
Trouver un emploi qui corresponde à mon parcours	<input type="checkbox"/>				
Trouver un emploi	<input type="checkbox"/>				
Contribuer au développement (sportif, culturel, social, économique) de mon territoire	<input type="checkbox"/>				
Partir de l'Ariège pendant un temps et y revenir	<input type="checkbox"/>				
Vivre ailleurs qu'en Ariège	<input type="checkbox"/>				

Engagements

26. Êtes-vous prêt.e à donner de votre temps pour changer les choses ? * - (Une seule réponse possible)

- oui, de manière ponctuelle
- oui, régulièrement
- non

27. Si oui, dans quel(s) domaine(s) seriez-vous prêts à donner de votre temps ? - (Plusieurs réponses possibles)

- La culture
- Les sports
- Les transports, la mobilité
- L'environnement
- La solidarité
- La cause animale
- L'éducation
- Autre :

28. Si oui, sous quelle(s) forme(s) ? - (Plusieurs réponses possibles)

- en participant à des rencontres, des débats
- via les réseaux sociaux
- en participant à des événements
- en allant manifester
- Autre :

29. Si non, pour quelle(s) raison(s) ? - (Plusieurs réponses possibles)

- Je ne sais pas comment faire
- Je ne suis pas accompagné(e) pour le faire
- je n'ai pas envie
- Je n'ai pas le temps
- Je ne suis pas informé(e)
- Autre :

30. Aujourd'hui, avez-vous un ou des engagements ? * - (Plusieurs réponses possibles)

- associatif
- humanitaire
- syndical
- politique
- Je n'ai pas d'engagement
- Autre :

31. Précisez la forme de votre engagement si vous en avez un :

32. Concernant votre avenir, vous sentez vous... *

Une seule réponse possible.

	1	2	3	4	5	
Pas du tout optimiste	<input type="checkbox"/>	Très optimiste				

33. Êtes-vous intéressé.e pour être contacté.e pour participer à une rencontre que nous organiserions sur votre territoire ? Si c'est le cas, vous pouvez laisser ici vos coordonnées :

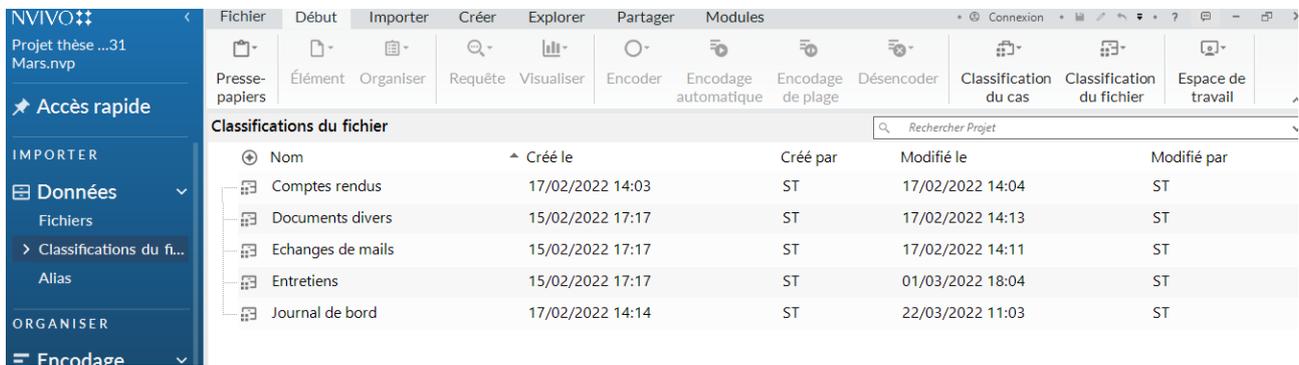
Annexe 15 : Planning de travail dans le cadre de la photographie

Date: 16 Novembre 2018 14:00 h Lieu Foix

QUAND ?	MISSIONS	QUI ?
DECEMBRE 2018	<ul style="list-style-type: none"> - CREATION DES QUESTIONNAIRES - CREATION DE LA LISTE DE DIFFUSION - REUNION DU GROUPE : POINT SUR L'OUTILS 	<ul style="list-style-type: none"> - VERONIQUE. B & SARAH. T - GROUPE DE TRAVAIL -
JANVIER / FEVRIER 2019	<ul style="list-style-type: none"> - PASSATION DES QUESTIONNAIRES - CREATION DE L'OUTILS AGENDA 	<ul style="list-style-type: none"> - - VERONIQUE. B & SARAH. T
FEVRIER 2019	<ul style="list-style-type: none"> - REUNION AVEC LES ELUS - REUNION DE GROUPE : POINT SUR L'OUTILS AGENDA 	<ul style="list-style-type: none"> -
MARS 2019	<ul style="list-style-type: none"> - 1^{ER} TEMPS SUR LE TERRAIN - RELANCE DES QUESTIONNAIRES 	<ul style="list-style-type: none"> - VERONIQUE. B & SARAH. T -
AVRIL / MAI 2019	<ul style="list-style-type: none"> - TRAITEMENT DES QUESTIONNAIRES - AVRIL → REUNION DE GROUPE : POINT SUR LES QUESTIONNAIRES & TEMPS DU TERRAIN 	<ul style="list-style-type: none"> - VERONIQUE. B & SARAH. T
JUIN 2019	<ul style="list-style-type: none"> - REUNION DE GROUPE : POINT SUR LE TRAITEMENT DES QUESTIONNAIRES - 2ND TEMPS SUR LE TERRAIN 	<ul style="list-style-type: none"> - - VERONIQUE. B & SARAH. T
JUILLET / AOUT 2019	<ul style="list-style-type: none"> - POINT SUR LES DONNEES DE TERRAINS 	<ul style="list-style-type: none"> - VERONIQUE. B & SARAH. T
SEPTEMBRE 2019	<ul style="list-style-type: none"> - REUNION DU GROUPE : POINT SUR LE 2ND TEMPS DE TERRAIN ET - TRAITEMENT DES AGENDAS - FACULTATIF : DONNEES SUPPLEMENTAIRES 	
OCTOBRE / NOVEMBRE 2019	<ul style="list-style-type: none"> - ECRITURE DU RAPPORT - REUNION DU GROUPE : POINT SUR LE RAPPORT 	<ul style="list-style-type: none"> - VERONIQUE. B & SARAH. T
DECEMBRE	<ul style="list-style-type: none"> - RENDU DU RAPPORT 	

Annexe 16 : Illustration du traitement et de l'analyse des données à l'aide du logiciel Nvivo

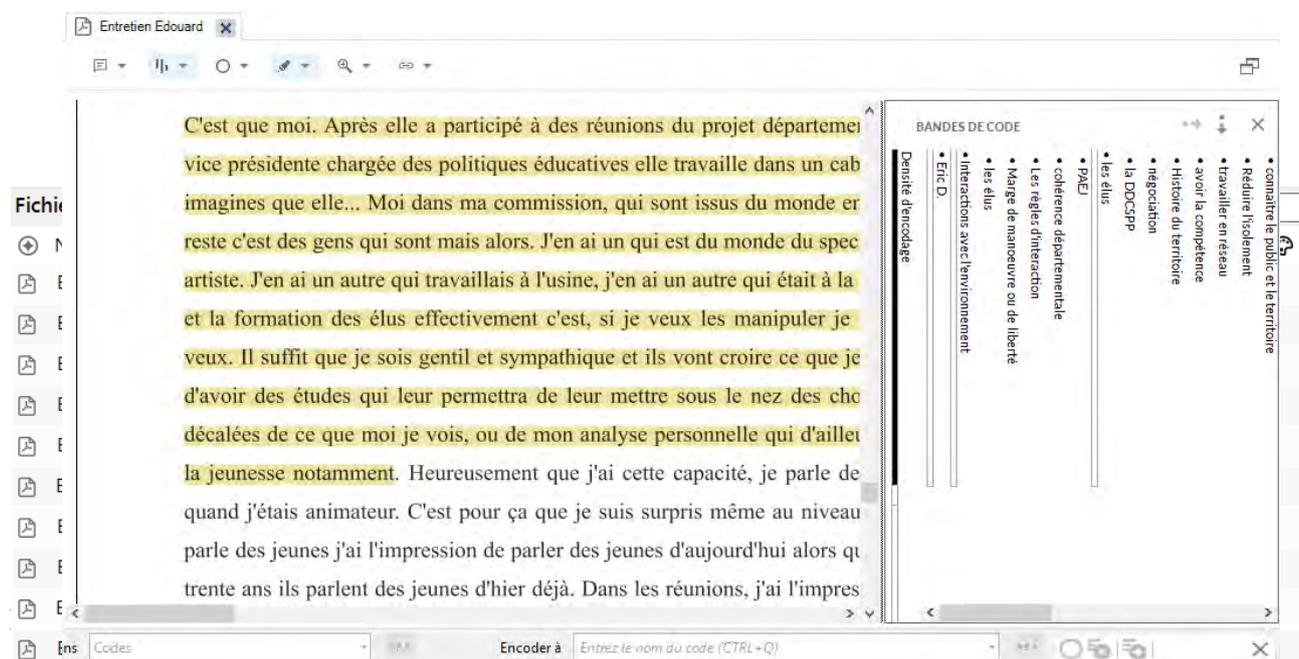
16. 1. Présentation des données dans l'interface



Les données ont été triées en différentes catégories : les entretiens d'un côté et ensuite ce qui constitue le journal d'observation à savoir les comptes rendus de réunions, les documents divers (flyers, affiches...) récupérés sur le terrain, les échanges de mails et le journal de bord.

16.2. La pré-analyse

Au cours de cette lecture, j'ai fait un repérage des différents thèmes présents dans la totalité du texte. Les thèmes ont simplement repris des expressions déjà présentes dans le texte. Par exemple ici pour l'entretien d'Édouard : la fenêtre de gauche est l'entretien retranscrit. En surligné, il s'agit des extraits encodés qui représentent donc des thèmes. Et dans la fenêtre de droite, il y a la liste des thèmes auxquels ces extraits renvoient.



Voici ensuite la liste des entretiens avec le nombre de codes contenus à l'intérieur et le nombre de références encodées :

Histoire du territoire

<Fichiers\Entretien Edouard> - 5 1 référence encodée [Couverture 1,09%]

Référence 1 - Couverture 1,09%

Quand je suis revenu de l'IUT d'animation à Bordeaux, c'était en 86, 86 il y a déjà des embryons de politique enfance avec notamment la naissance des ALAE, enfin des CLAE, il y a pas de choses pour les enfants. Le centre de loisir existe depuis fort longtemps, j'y ait travaillé depuis que j'ai 15 ans. Il y a une MJC mais qui en faite est une somme de clubs d'activité quoi. A cette époque là c'est ça. Tu as le club scrabble, tu as aussi le volley ball, le judo. Il y a pas de jeunes mais des jeunes qui viennent vivre une activité. Il y a quand même à l'époque 700 adhérent, ce qui est quand même conséquent. Mais il n'y a pas une politique en direction de la jeunesse. En 1986, je par le biais de plein de contrats aidés, j'arrive à mettre en place une dynamique notamment par le biais de la MJC, que je commence à avoir des contrats aidés. Et à développer l'information jeunesse, puis l'animation jeunesse surtout à partir, au démarrage c'est plutôt sur des séjours, des choses comme ça.

<Fichiers\Entretien Fabrice> - 5 2 références encodées [Couverture 0,61%]

Référence 1 - Couverture 0,24%

Alors pourquoi une forte présence de l'éducation populaire à Foix d'ou elle vient ? Alors je ne peux pas totalement revenir avant la guerre, je risquerai de dire des bêtises. Mais c'est vrai qu'il y a un front républicain très important sur ce territoire et un front associatif, une force associative bien active.

Référence 2 - Couverture 0,37%

A la fin de cette étape, prenons par exemple le thème « histoire du territoire ». On peut accéder à toutes les références encodées à ce thème dans les données

16.3. L'analyse catégorielle

L'opération de catégorisation consiste en l'élaboration d'une grille de catégories, c'est-à-dire des rubriques qui rassemblent des thèmes ayant des caractères communs sous un titre générique et plus conceptuel qui renvoi au cadre théorique que j'ai mobilisé. Ici, on voit que le thème « histoire du territoire » a été regroupé aux côtés d'autres thèmes au sein de la catégorie conceptuelle « coopération ».

Codes			
	Nom	Fichier	Référence
<input type="checkbox"/>	Coopération (partage d'une même scène social	0	0
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Moments de représentation	1	10
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Les régions	0	0
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Les acteurs	0	0
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> La façade personnelle	0	0
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Eléments de sa biographie	0	0
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Parcours personnel	5	9
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Connaissance du territoire et des act	4	4
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Histoire du territoire	3	4